1220 - 21

Bureau du Depot Legal Comp.
Departement des Périodiques,
Bibliotheque nationale du Qué.
1700, rue St-Denis,

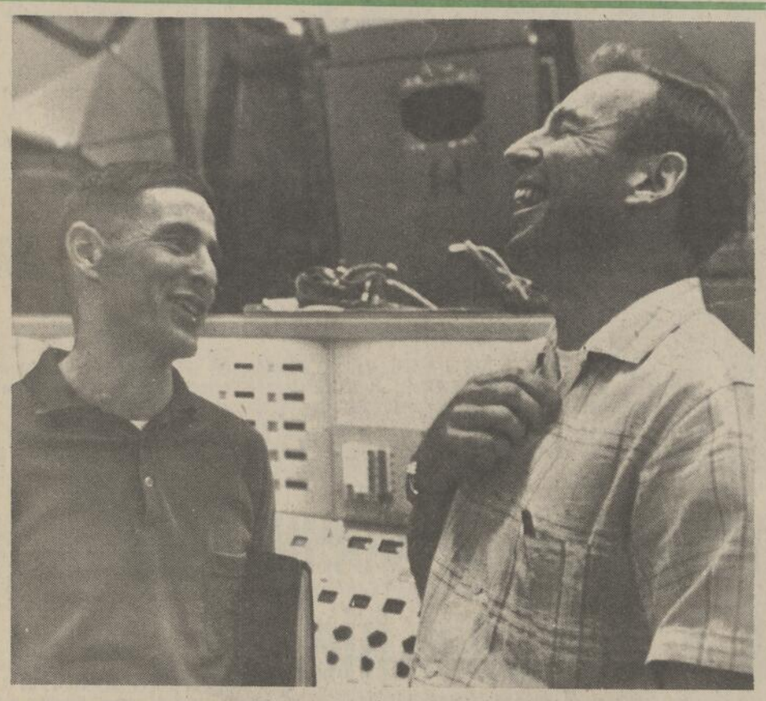
L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garcons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
NEIGE
plus doux,
Minimum : 15
Maximum: 25

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

33e ANNEE - No 13 GRANBY, VENDREDI LE 20 DECEMBRE 1968 DIX CENTS



UN MOMENT DE DETENTE - Les astronautes de l'Apollo 8, William A. Anders (à droite) et James A. Lovell jr. semblent d'excellente humeur avant de pénétrer à l'intérieur d'un engin spatial simulateur avant leur départ officiel en compagnie du commandant Frank Borman, le 21 décembre. Le docteur Charles A. Berry a trouvé les astronautes en excellente condition physique.

Des problèmes mineurs risquent de retarder le départ d'Apollo 8

CAP KENNEDY AFP -- Deux problèmes ont entravé et risqué de retarder la fin du compte à rebours préliminaire d'Apollo 8" jeudi soir: ils ont été résolus dans les délais voulus. L'équipage partira, samedi, à l'heure dite, à destination de la lune.

Des soupapes des canalisations extrêmement complexes et délicates d'hydrogène et d'oxygène liquides de la capsule fonctionnaient mal, a-t-on constaté, à temps, heureusement, à la "Tour-39-A" du Cap Kennedy. L'équipement défectueux a été remplacé sans difficulté apparente, bien que ces deux liquides, dangereusement instables, doivent par surcroit être manipulés aux températures extrêmement basses de -423 fff et -297 fff.

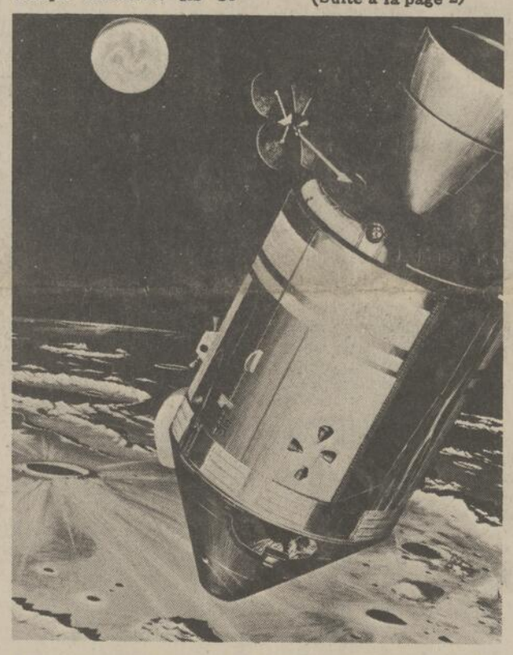
A 18h.00 -23h. MGT; jeudi, le porte-parole de la NASA a affirmé que "tous les aspects de la mission Apollo-8 étaient jugés parfaits. Frank Borman, commandant de bord, est du même avis. "Nous sommes aussi prêts qu'il est possible de l'être", affirmait-il, en même temps.

Décollage

Borman, Jim Lovell et Bill Anders décolleront pour le voisinage immédiat de la lune samedi à 7h.51. Leur vertigineuse ascension les mènera jusqu'à une centaine de milles de cet astre la veille de Noël et leur retour dans l'atmosphère s'effectuera trois jours plus tard au-dessus du pacifique central.

Les trois hommes ont passé la journée de jeudi à reviser les manoeuvres les plus critiques et les plus risquées de leur historique tentative. Ils se sont détendus à table à midi en compagnie de leurs excellents amis Robert "Bob" Gilruth, directeur du centre spatial de Hous-

(Suite à la page 2)



L'ENGIN SPATIAL EN ORBITE AUTOUR DE LA LUNE - Un artiste a conçu ce tableau représentant l'engin spatial Apollo 8, alors qu'il circonscrit la lune après son lancement le 21 décembre. Durant cette spectaculaire mission, les trois cosmonautes photographieront la surface de la lune pour y étudier les moindres sillons qui la composent. Tous les signaux de télévision seront transmis à la terre en direct.

La conférence sur la fiscalité prend fin

M. Dozois revient déçu de l'inflexibilité d'Ottawa

Par DONAT VALOIS

OTTAWA PC — C'est en déplorant l'inflexibilité d'Ottawa face aux demandes fiscales des provinces que le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, visiblement déçu, a quitté hier soir la capitale canadienne, à l'issue d'une conférence fédérale-provinciale d'une journée réunissant les ministres des Finances.

Avouant que le fédéral n'avait cédé en rien, M. Dozois, qui dirigeait la délégation québécoise, ajoute:

"Il reste au Québec à tirer les conséquences de ces rencontres sur ses finances et à regretter que l'on porte ainsi un tel coup au régime fédéral lui-même".

Résumant la rencontre comme un autre coup porté au système fédéral canadien, le ministre a lu aux journalistes une déclaration de quelques centaines de mots dans laquelle il fait le point sur les pourparlers qui ont eu lieu et en tire les conclusions.

En réponse à une question des journalistes, il a répliqué, ironique, que M. Edgar Benson, ministre canadien des Finances, "n'a rien contre le Québec, mais c'est contre toutes les provinces".

"Nous sommes peinés que le gouvernement fédéral ne réalise pas le sérieux de la situation", a-t-il dit, notant que de nouvelles projections de revenus et de dépenses préparées récemment montrent "une fois de plus que la situation financière des provinces se détériore inévitablement".

M. Dozois a rappelé que dans sa déclaration faite à l'ouverture de la conférence, son gouvernement avait suggéré de nouveaux arrangements en vertu desquels le fédéral transférerait aux provinces des ressources fiscales égales à $500,000,000 et ne prélèverait pas sa taxe de progrès social dans les provinces où l'assurance-maladie ne sera pas mise en application cette année ou ne sera réalisée que par étapes, comme entend le faire le Québec.

Ces avertissements et accusations de M. Dozois sont contenus dans une déclaration de 1,500 mots qu'il a faite devant la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui s'est réunie jeudi à Ottawa.

M. Dozois qui dirige la délégation québécoise groupant une dizaine de membres dont le sous-ministre des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a par ailleurs réclamé pour sa province un transfert net immédiat de ressources de l'ordre d'environ $125,000,000; ce chiffre étant basé, selon lui, sur les travaux de prévisions budgétaires qui ont déjà été faits.

Non catégorique

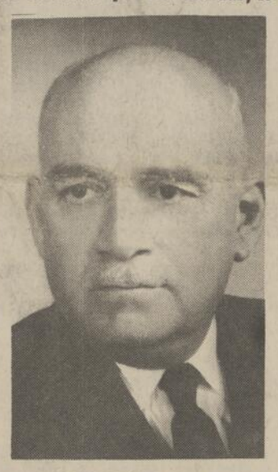
"Le gouvernement fédéral a refusé ces propositions et a refusé, en fait, a dit M. Dozois, toute modification aux arrangements actuels (en vigueur jusqu'en 1972). Il propose le statu quo et d'autres études comme celles que les gouvernements poursuivent ensemble depuis trois ans sans que ces études aient vraiment eu une influence particulière sur le déroulement des événements."

Le ministre a ajouté que toutes les tentatives du Québec viennent s'échouer sur la politique d'Ottawa de s'engager dans de nouveaux programmes (souvent de compétence provinciale, selon lui), "tout en présentant un budget équilibré indépendamment des conséquences sur les finances provinciales et municipales."

M. Dozois a souligné que le fédéral invoquait la prochaine réforme de la structure des impôts pour reporter à plus tard un nouveau partage fiscal, tel que réclamé par les provinces.

"L'argument est trop facile. La structure fiscale est une chose, le partage du produit des impôts en est une autre, comme le gouvernement de Québec l'a souligné à plusieurs reprises dans le passé," a-t-il dit.

Plus tôt dans la journée, soit à l'issue de la première partie de la conférence, le ministre avait déclaré que si le fédéral ne modifiait pas son attitude, le



M. Paul DOZOIS

gouvernement québécois, à court d'argent, se verrait alors peut-être forcé de "couper certains services essentiels."

M. Dozois ajoutait que l'on étudierait cette possibilité lors de la préparation du budget annuel.

Le ministre rappelle qu'en 20 ans, la dette des provinces et des municipalités est passée de $3 milliards à $22 milliards, soit une augmentation de 633 pour cent, alors que la dette fédérale est passée de $16 milliards à $22 milliards, soit une augmentation de 37 pour cent.

"Si cette évolution continue et même, dit-il, comme le souhaite le gouvernement du Canada, s'accélère on se retrouvera dans 10 ans avec une dette fédérale égale peut-être au tiers de la dette totale. Le gouvernement se trouvera alors en excellente position pour envahir à son aise les domaines provinciaux.

Les provinces ont le choix: hausse d'impôts ou austérité

Par GERARD ALARIE

OTTAWA PC -- Le ministre canadien des Finances, M. E. J. Benson, a donné hier l'avertissement aux Canadiens que des gouvernements provinciaux sont actuellement dans la position de choisir entre deux voies: ou bien augmenter leurs impôts ou réduire le rythme de croissance de leurs dépenses.

M. Benson, qui donnait une conférence de presse marquant la fin de la conférence fédérale-provinciale d'une journée sur la fiscalité, a déclaré qu'il est approprié dans la conjoncture actuelle que les gouvernements provinciaux équilibrent leurs budgets de revenus et de dépenses comme le fait le gouvernement fédéral pour le prochain exercice financier.

Le ministre fédéral a reconnu que des gouvernements provinciaux sont



Edgar J. BENSON

dans une position financière difficile. A cet égard il a fait état du gouvernement québécois.

M. Benson a repoussé en termes directs l'affirmation de M. Paul Dozois, ministre des Finances du Québec, selon laquelle, en n'accédant pas à la requête d'un transfert fiscal net en faveur des provinces, le gouvernement fédéral met en péril l'avenir de la fédération canadienne.

Choix difficile

Je ne vois pas, a dit M. Benson, qu'il soit meilleur pour l'avenir du pays que ce soit au fédéral de transférer ses impôts plutôt qu'aux provinces d'augmenter les impôts ou de réduire les dépenses.

(Suite à la page 2)

Le futur hôpital de St-Jean coûtera au moins $9,398,000

ST-JEAN- La construction du futur hôpital du Haut-Riche - lieu coûtera au moins $9,398,000. Le ministère des Travaux publics du Québec procédait hier après-midi à l'ouverture des dix soumissions reçues en vue de la réalisation de cet important projet. L'écart entre la plus basse et la plus haute des soumissions atteint à peine les $450,000.

C'est la compagnie Charles Duranceau Ltée, de Montréal, qui a présenté la soumission de $9,398,000. Mais cela ne signifie pas pour autant que le contrat lui est octroyé. Tous les documents reçus des soumissionnaires ont été transmis aux services techniques du ministère pour étude.

Ces soumissions concernent la deuxième phase du projet de l'hôpital du Haut-Richelieu, c'est-à-dire la construction proprement dite de l'édifice. Un premier contrat, au montant de $156,600, avait été adjugé, il y a déjà quelques semaines, pour la réalisation de la première phase du projet, soit le fonçage des pieux-caissons.

Aucun entrepreneur de la région de Saint-Jean n'a fourni de prix pour construire cet hôpital régional de 320 lits qui s'élèvera vraisemblablement au cours du printemps 1969, sur le Boulevard du Séminaire, à proximité du pont Félix Gabriel Marchand, à Saint-Jean.

Parmi les soumissions reçues, hier après-midi, à Québec, c'est la compagnie de construction C.A. Duranceau, de Montréal, qui a présenté le plus bas prix pour entreprendre la construction de l'édifice principal, qui devra être complété dans une période de vingt- un mois, après la signature du contrat avec le ministère des Travaux publics du Québec.

Cette firme de construction s'est formellement engagée à ériger l'édifice pour une somme globale de $9,398,000, ce qui inclut également tous les sous-contractants.

La soumission la plus élevée provient de la Compagnie de construction Secant, de Montréal, avec un prix de $9,843,-000, ce qui représente une différence de quelque $445,000 avec le prix présenté par la Compagnie C.A. Duranceau.

Les autres soumissionnaires étaient: La Compagnie Donolo Construction: $9,438,000; La Compagnie Dufresne Construction: $9,458.000; La Compagnie Janin Construction: $9,463,000; La Compagnie Désourdy Construction, de Laflèche: $9,-684,000; La Compagnie Alta Construction: $9,707,000; La Compagnie Bail Construction: $9,745,000; La Compagnie Vermont Construction: $9,749,000; et la Compagnie Omega Construction: $9,763,000.

Selon les prévisions du ministère des Travaux publics, en collaboration avec le ministère de la Santé du Québec, la

(Suite à la page 2)

40 bêtes à cornes périssent dans un incendie à St-Césaire

ST-CESAIRE (AP) --- Un incendie a causé des pertes matérielles estimées à plus de $30,000 tôt hier matin à la ferme de M. Gaston Gagné, située dans le rang Haut de la Rivière Est, à quelque trois milles de St-Césaire.

Une quarantaine de bêtes à corne de race ont péri dans les flammes qui ont ravagé l'étable, l'installation laitière, une récolte d'au moins 5,000 balles de foin et de nombreux instruments aratoires.

M. Gagné et les membres de sa famille ont été dans l'impossibilité de tenter quoi que ce soit pour sauver leurs biens, les flammes ayant pris une ampleur très considérable dès le début de l'incendie.

Les pompiers ont été alertés par M. André Alix, qui a aperçu les flammes alors qu'il circulait sur l'autoroute des Cantons de l'Est, vers 4 heures a.m.

Lors de leur arrivée sur les lieux, les neuf sapeurs sous la direction de M. Jetté, se sont empressés d'arroser un séchoir à tabac et la maison qu'ils ont réussi à sauver.

Toute la journée hier, les pompiers sont demeurés sur les lieux et des béliers mécaniques ont été utilisés pour repousser le brasier qui dégageait une forte chaleur et constituait un danger de communication du feu aux bâtiments voisins.

Selon toute apparence, un court-circuit serait à l'origine de cet incendie.

Le site de l'aéroport international

Efforts concertés pour amener Bertrand à favoriser Farnham

GRANBY - Les autorités municipales de la ville de Granby ainsi que plusieurs corps intermédiaires de la région ont fait pression, hier, auprès du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, afin qu'il attache une importance toute spéciale au choix de la région de Farnham comme site de l'emplacement du futur aéroport international de Montréal.

M. Paul O. Trépanier a fait parvenir une communication à M. Bertrand, spécifiant que les autorités municipales de Granby appuyaient entièrement les recommandations de la Chambre de commerce régionale des Cantons de l'Est qui préconise le choix de Farnham comme site idéal pour l'établissement de cet aéroport. Le maire de Granby ajoute que cette région a un pressant besoin d'un vigoureux stimulant économique et qu'il espère que le gouvernement provincial ne manquera pas de le lui fournir en localisant l'aéroport dans ce secteur.



Me Raymond BOILY,
président de la Chambre de commerce de Cowansville.

En outre, plusieurs Chambres de commerce de la région ont logé un appel urgent au premier ministre l'invitant à songer sérieusement au comté qu'il dessert au sein du gouvernement provincial.

Le président de la Chambre de commerce régionale des Cantons de l'Est, Me Louis Lemieux, par l'entremise de son secrétaire, M. Jean-Guy Breton, a exhorté M. Bertrand à considérer les intérêts de la région immédiate et à référer au mémoire et résolutions des villes environnantes qui insistent pour que le nouvel aéroport soit localisé à Farnham.

Le président de la Chambre de commerce de Cowansville, Me Raymond Boily, a endossé le geste de son collègue en mentionnant au premier ministre



Me Louis LEMIEUX,
président de la Chambre de commerce régionale des Cantons de l'Est.

que les membres de l'association étaient déçus de la recommandation du gouvernement d'établir l'aéroport à Drummondville. Me Boily souligne dans la communication télégraphique, qu'il souhaite ardemment que M. Bertrand protège les intérêts du comté de Missisquoi en favorisant le secteur de Farnham comme site définitif pour la construction de cet aéroport international.

D'autres Chambres de commerce dont la régionale Richelieu-Lac Champlain et celle de Farnham ont emboîté le pas et fait parvenir des communiqués officiels au premier ministre.

Ces mouvements de pression exercés auprès de M. Bertrand font suite à la déclaration du ministre du Travail et leader parlementaire du Québec, M. Maurice Bellemare qui a exposé, en des termes non équivoques, que la cité de Drummondville devrait être choisie pour l'emplacement du futur aéroport international.

La ville de Granby, ainsi que les autorités municipales des villes de la région du triangle d'or et les nombreuses associations, ne voulant apporter une importance prépondérante à la déclaration du ministre Bellemare, maintiennent leur position quant au choix de la région de Farnham.

Convergeant tous leurs efforts vers la haute direction du gouvernement provincial, elles exhortent le premier ministre à les seconder auprès du gouvernement fédéral, sachant fort bien que celui-ci seul, a le privilège de déterminer le site officiel du site du futur aéroport international de Montréal.



M. Paul-O. TREPANIER,
maire de Granby.

Une usine de Farnham double sa superficie

FARNHAM-- La compagnie Coronet Carpet Limited vient d'entreprendre d'importants travaux d'agrandissement qui doubleront la superficie actuelle de cette usine à Farnham.

Cette addition qui constitue une étape d'un projet de quatre phases ajoutera quelque 50,000 pieds carrés de superficie à cet établissement fondé en 1966.

Les travaux ont débuté mercredi après-midi en présence du premier magistrat de Farnham, M. Arthur Audette; de M. Roger Roux, gérant de l'usine et de M. Guy Nadeau, entrepreneur général.

M. Roux a fait savoir hier que le but principal de cet agrandissement était de permettre l'addition de nouvelles machines qui serviront tant à la fabrication, qu'à la finition et à l'inspection. L'entreposage sera également modernisé.

Le gérant de la Coronet Carpet Limited a révélé que la production se trouvera ainsi doublée d'ici six mois ce qui laisse prévoir une augmentation de personnel assez considérable. M. Roux n'a cependant pas dévoilé de chiffres en ce qui a trait à cette augmentation ou au coût approximatif des travaux présentement en cours.

Le bill omnibus prévoit des mesures plus sévères pour les meurtres sur les routes

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Le nouveau bill omnibus sur le code pénal canadien, déposé jeudi aux Communes, reprend textuellement et sans modification les dispositions de projet original sur l'avortement et l'homosexualité, mais rend plus sévères les moyens d'ordre pénal destinés à combattre ce que le ministre de la Justice, M. John Turner, a appelé "les meurtres sur les routes".

L'ancien bill omnibus, déposé aux Communes en 1967 et tombé en désuétude à la fin du précédent Parlement, prévoyait qu'un conducteur dont l'examen de l'haleine à l'ivressomètre révélerait une teneur d'alcool de .10 pour cent dans le sang serait coupable d'une infraction.

Le nouveau bill omnibus, déposé hier aux Communes par le ministre de la Justice, prévoit qu'une teneur d'alcool de .08 constituera chez un conducteur une infraction.

Le bill propose d'obliger les conducteurs de véhicules qui auront fourni à des agents de la paix des motifs de croire qu'ils ont consommé une quantité excessive d'alcool, à se soumettre à l'examen de l'ivressomètre et le fait de refuser de s'y soumettre constituerait en soi une infraction.

Le ministre a expliqué cependant au cours d'une conférence de presse que les agents de police ne pourront soumettre des conducteurs à l'analyse de l'haleine que s'ils ont des motifs valables et que, mis en contestation par les conducteurs, il appartiendra aux agents de démontrer devant une cour de justice la validité de leurs motifs de croire qu'un conducteur avait consommé trop d'alcool.

Précisions

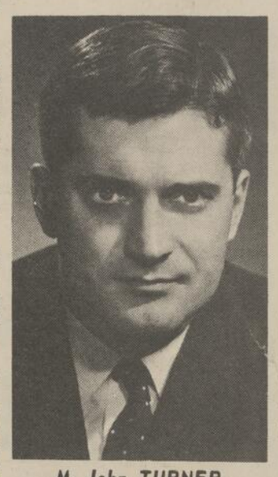
Le ministre a précisé que la consommationd'environ 6 onces d'alcool pendant une heure par un individu de taille moyenne produit le niveau de .08 pour cent d'alcool dans le sang. Selon des études, 1.5 onces correspondent en teneur d'alcool à 12 onces de bière et à environ 4 ou 5 onces de vin.

"Le projet de loi, a ajouté M. Turner, ne vise pas à autoriser les agents de police à surveiller des gens à la sortie d'une boîte de nuit et d'une soirée pour les soumettre à une analyse de l'haleine".

Le ministre a souligné que cette disposition du bill omnibus qui reprend, mais de façon plus sévère, une clause du précédent bill, constitue nécessairement "une certaine limitation des droits des individus, limitation nécessaire compte tenu des droits plus grands de la société de se protéger", a-t-il dit.

Le nouveau bill omnibus, comme son devancier, propose aussi d'exclure de la portée du code pénal tout acte sexuel commis en privé entre un mari et sa femme, et tout acte sexuel commis en privé par deux adultes consentants.

Au sujet de l'avortement, le projet de loi déclare qu'il sera autorisé s'il est pratiqué dans un hôpital et quand un comité de médecins d'un hôpital aura certifié par écrit que la continuation de la grossesse met en danger la vie ou la santé de la mère.



M. John TURNER, ministre de la Justice.

Par ailleurs, le projet de loi autorise tous les jeux de hasard et les assujettit à la réglementation des gouvernements provinciaux. M. Turner a déclaré que le projet de loi n'aura pas pour effet de rendre légal automatiquement le système de taxe volontaire de la ville de Montréal, généralement décrit comme loterie. Mais ce système respectera les dispositions du bill omnibus si le gouvernement du Québec l'autorise.

Le bill omnibus, qui porte le numéro 150, s'étend sur 130 pages et contient 120 articles se rapportant à plusieurs douzaines de sujets divers, dont le contrôle sur les armes à feu, la détention préventive, les passeports, les appels téléphoniques harrassants, la cruauté envers les animaux, la libération conditionnelle et la publication de preuves produites lors d'une enquête préliminaire.

Les modifications que contient le nouveau bill omnibus sur l'ancien sont en général mineures.

Le Québec part en guerre contre l'usage du tabac

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC)—Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a suggéré hier un éventail de mesures dont certaines allant jusqu'à la proscription de toute publicité relative à la vente de la cigarette, en vue de réduire au minimum l'usage du tabac au Canada.

Dans un document d'une trentaine de pages présenté devant le comité parlementaire de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, le ministère déclare:

"Les premiers rapports concernant les dangers que comporte ce problème sanitaire qui en découle est devenu très grave et s'accroît sans cesse. Il y a donc lieu maintenant de faire tous les efforts possibles en vue de réduire l'habitude, la consommation et les dangers de la cigarette."

Le document recommande notamment au comité d'explorer la possibilité de moyens d'action dans les domaines suivants: promulgation de lois, mesures prises volontairement par les fabricants de cigarettes et intensification de l'action sociale, indépendamment de la législation.

C'est précisément dans le premier domaine que le choix pourrait être la proscription de toute publicité, éliminant notamment les systèmes de coupons et de primes et ne permettant seulement que l'étalage des paquets ou des cartouches de cigarettes qui se trouveraient sur le lieu de la vente.

Enfants

On pourrait aussi empêcher que l'on montre aux enfants des personnes en train de fumer et que l'on encourage cette pratique, soit comme bonne en elle-même ou comme associée à une vie agréable, à un plaisir, à la jeunesse, au sex-appeal, note-t-on dans le document.

Le ministère poursuit en expliquant que si ce n'est pas possible de proscrire entièrement la publicité concernant la cigarette et la promotion de la vente, on pourrait alors adopter les trois mesures suivantes:

1. Cesser de montrer des personnes en train de fumer, dans toute publicité concernant la cigarette et dans toute publicité concernant les autres produits.

2. Cesser toute publicité de nature à suggérer qu'une personne peut fumer plus avec une seule cigarette, ou prendre plus de bouffées.

3. Eliminer tout système de coupons et de primes et toute distribution gratuite de cigarettes.

Par ailleurs, une déclaration, imprimée sur tous les paquets et cartouches de cigarettes, avertissant les fumeurs éventuels et ceux qui fument effectivement, des dangers de la cigarette, pourrait être rendue obligatoire, selon le document.

On pourrait encore obliger les fabricants, dit le ministère, à se conformer à certaines normes relativement aux quantités maximums de goudron et de nicotine permissibles tant pour les cigarettes à bout uni qu'à bout filtre.

Enfin, le ministère insiste pour que les fabricants utilisent davantage les sommes d'argents qu'ils consacrent à la promotion de la cigarette au financement de travaux de recherches devant conduire à la fabrication d'une cigarette moins dommageable.

Réquisitoire

Avant que ne soit déposé le document, le ministre canadien de la Santé, M. John Munro, a fait un long réquisitoire condamnant l'usage de la cigarette, habitude "qui contribue trop souvent à provoquer l'invalidité, la maladie (cancer, troubles respiratoires, cardiaques) et même la mort".

M. Munro qui a avoué combattre lui-même cette habitude a résumé ainsi son opinion sur les dangers de la cigarette:

"Elle (la cigarette) cause du tort à l'individu et au pays. La personne qui commence à fumer dès l'adolescence est celle qui court les plus grands risques. La cigarette donc, à titre de substance nocive, devrait faire l'objet d'un contrôle, plus approprié, surtout en ce qui a trait aux mesures législatives relativement à la publicité et à l'étiquetage. Toute personne peut fumer, si elle le désire, mais il faut qu'elle sache vraiment les dangers que cela comporte pour sa santé".

Un quatrième opéré du coeur est décédé à Montréal hier

MONTREAL (PC)—L'Institut de Cardiologie de Montréal a perdu hier son quatrième patient ayant reçu une transplantation cardiaque, et cela en moins de trois semaines, alors qu'est décédé M. Aldo Martine, 43 ans, de Port Colborne, Ont.

M. Martine avait reçu une greffe du coeur le 12 novembre, soit il y a 38 jours, et l'on rapportait qu'il allait bien jusqu'au moment de sa mort survenue hier en matinée, de ce qu'un porte-parole a déclaré "semblé être une crise aigue et irréversible de rejet de l'organe transplanté".

Ces pertes sont attristantes pour le Dr Pierre Grondin qui a dirigé l'équipe médicale au cours de ces neuf interventions effectuées à l'Institut.

Le Dr Grondin a dit dans une interview qu'il avait été "profondément attristé" lorsque M. Gaétan Paris était mort subitement d'asphyxie à sa demeure le 30 novembre dernier.

M. Paris avait reçu une greffe du coeur le 29 juin et pendant plus de cinq mois il avait été le vivant exemple d'une transplantation réussie.

Moins de deux jours après son décès, M. Edouard Desrivières, 51 ans, qui avait reçu une greffe du coeur le 26 septembre, est mort de "complications rénales et d'infection". Dans ce cas, comme dans celui de M. Paris, la mort n'a pas été reliée au phénomène de rejet de l'organe greffé.

Avant que cette semaine ne prenne fin, M. Yvon Therrien, 45 ans, qui avait subi une greffe le 20 octobre, mourait également, cette fois à cause du phénomène de rejet du greffon.

La mort de M. Martine est survenue à la veille de la première d'un film sur les greffes cardiaques, qui devait être projeté à Montréal hier soir.

Note optimiste

Avec trois patients qui survivent encore à une greffe du coeur, une note d'optimisme subsiste alors que M. Ludger Senéchal, 35 ans, de Lauzon, près de Québec, qui a reçu une transplantation cardiaque le 25 octobre dernier, s'apprête à passer le Jour de l'An à son foyer en compagnie de sa famille.

Le bill concernant les procédures serait soumis à un comité d'étude

Par BENOIE HOULE

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a offert hier aux Communes de retirer l'article le plus controversé des nouvelles propositions relatives à la procédure et de soumettre la question à un comité parlementaire pour plus ample étude.

La décision du gouvernement a été annoncée par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan MacEachen, alors que la Chambre reprenait l'étude du rapport du comité spécial de la procédure qui dure depuis six jours.

Le retrait de l'article 16-A représente une victoire pour l'opposition qui lutte depuis le tout début contre son adoption.

Cet article permettrait au gouvernement de limiter le temps consacré au débat marquant l'étude de toute mesure législative.

Parlant à la suite de M. MacEachen, M. Martial Asselin (PC — Charlevoix) a dit que le gouvernement se montrait enfin raisonnable et que c'était grâce à la présence d'une opposition vigilante et agressive.

M. Asselin a ajouté que cette victoire prouvait l'utilité et la nécessité de l'opposition.

M. MacEachen, en soumettant son offre, a insisté sur le droit que possède le gouvernement de fixer une limite de temps advenant le cas où les partis ne pourraient s'entendre à l'amiable sur la question.

Il a indiqué que le gouvernement est disposé à accepter la tradition britannique pour n'imposer le règlement de clôture qu'à un ou deux projets de loi à la fois et non à tout un ensemble de bills comme le fait l'article 16-A.

Le ministre a donc invité les Communes à se prononcer sur le rapport, sauf sur l'article 16-A.

Le compromis offert à la Chambre a été élaboré à une séance de cabinet qui a pris fin quelques minutes seulement avant la reprise des travaux parlementaires à 2h.30 hier.

M. Stanfield

Hors de l'enceinte des Communes, le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a dit qu'il rencontrerait le leader parlementaire du gouvernement, M. Donald Macdonald, pour connaître la nature exacte de l'offre faite par M. MacEachen.

Il a ajouté qu'il en discuterait ensuite avec les députés conservateurs réunis en assemblée probablement aujourd'hui.

La Chambre doit ajourner ses travaux ce soir jusqu'au 14 janvier.

M. Asselin a souligné dans son discours à la Chambre que les conservateurs étaient en faveur de modifications raisonnables à la procédure mais qu'ils ne voulaient pas donner au gouvernement des pouvoirs dictatoriaux.

Il a rappelé que dès son premier discours sur la question, M. Stanfield a proposé que l'on renvoie le rapport au comité afin qu'on puisse trouver un compromis acceptable à tous les partis.

"Il est évident que la majorité a le droit de décider, a dit M. Asselin, mais elle doit exercer son autorité avec une volonté évidente de collaborer et non mettre les députés au pied du mur ou écraser la minorité."

M. Asselin a dit que son parti allait étudier la proposition faite par M. MacEachen et qu'il était tout disposé à collaborer.

Le député de Charlevoix estime enfin que c'est grâce à l'appui des journaux que l'opposition a pu réussir la lutte.

"Si la presse avait plutôt épousé la cause du gouvernement, dit-il, ce dernier aurait eu recours à la clôture pour bâillonner le Parlement."

M. Asselin ajoute que la presse, "cette grande puissance", a épousé la cause de l'opposition parce que les députés de l'opposition parlaient "avec logique et bon sens".

"Les grandes décisions doivent se prendre au Parlement, devant le public et les journalistes, et non en comité."

Il a enfin donné au gouvernement l'assurance que l'opposition "ne refusera pas l'offre faite du revers de la main."

SUITE DE: **DES PROBLEMES...**

ton, Charles Conrad, vétéran comme Borman et Lovell du programme Gemini et Christopher "Chris" Kraft, directeur de vol.

George Mueller, chef de vols humains de la NASA a donné "quartier libre" à l'équipage jeudi soir, et permission rare pour une veille de lancement - toute la journée de vendredi.

Ce geste exceptionnel ne peut que refléter, aux yeux des experts du "cap", l'excellence de l'entraînement des trois pilotes et des derniers préparatifs.

Borman aurait pour sa part préféré passer un autre jour que Noël à des centaines de milliers de milles des siens. Mais il "essaie de ne voir qu'une seule chose: Je n'ai maintenant qu'un objectif, souligne-t-il, je veux qu'Apollo-8 soit un vol parfait."

Solutions de rechange

Bien que tout soit prêt pour le lancement du vol le plus ambitieux, le plus audacieux jamais entrepris par la NASA, cette dernière a cependant mis au point diverses solutions de rechange au cas où tout ne fonctionnerait pas parfaitement à bord.

Par exemple si la superfusée Saturne-5 ne réussit pas à arracher la cabine à l'attraction de la terre, la mission n'en sera pas annulée pour autant. Apollo-8 se maintiendra sur l'orbite d'attente et y restera une dizaine de jours. L'équipage se livrera alors à une série d'expériences analogues à celles effectuées au cours du vol Apollo-7, du 11 au 22 octobre.

Autre exemple: si l'allumage du troisième étage de Saturne a lieu, mais que la poussée dégagée n'est pas suffisante pour amener Apollo-8 jusqu'à la lune, le vaisseau cosmique montera à une altitude de 4,000 milles, soit la plus grande distance jamais atteinte par l'homme. Il effectuera trois ou quatre révolutions autour de la terre à cette altitude, puis redescendra sur une orbite de 100 à 200 milles et y restera également dix jours.

Il pourrait être décidé de propulser le véhicule jusqu'à 60,000 milles d'altitude, puis de le ramener sur terre. Le vol serait alors très court, deux jours au maximum.

Enfin, si des difficultés surviennent aux abords de la lune, il est prévu qu'Apollo-8 contournera cet astre, mais ne se mettra pas sur orbite lunaire.

Une seule délégation du Canada se rendra à la conférence du Niger!

OTTAWA PC - Le premier ministre Trudeau a signalé hier aux Communes que son gouvernement désirait qu'une seule délégation canadienne participe à la conférence culturelle des pays francophones du Niger.

Répondant à une question de M. Robert Stanfield, chef de l'opposition, le chef du gouvernement a dit qu'il était convaincu qu'une délégation pourrait représenter aussi bien le gouvernement fédéral que les éléments francophones de toutes les provinces.

M. Trudeau a également fait savoir à M. Martial Asselin, PC - Charlevoix, que la question de la représentation du Québec était encore à l'étude et que les négociations avec cette province se poursuivaient.

Le Niger a fait parvenir des invitations au gouvernement fédéral et à la province de Québec.

En février 1968, le Canada a rompu ses relations diplomatiques avec le Gabon quand ce petit pays africain a invité le Québec à participer à une conférence internationale sans consulter Ottawa.

Aucune date n'a encore été fixée pour la conférence du Niger.

M. Trudeau doit envoyer une réponse officielle au Niger d'ici la fin de semaine.

L'épidémie de grippe continue de faire des victimes aux Etats-Unis

NEW YORK (PA) — L'épidémie d'influenza continuait, aujourd'hui, à faire des victimes dans tous les Etats-Unis, paralysant les affaires et menaçant de retarder le courrier de Noël.

Le président Johnson, victime lui aussi de la grippe, est hospitalisé à l'hôpital naval de Bethesda, dans le Maryland, et le vice-président Hubert Humphrey se remet de la même maladie, à Phoenix, Ariz. M. Johnson est entré à l'hôpital mercredi matin. M. Humphrey est tombé malade dimanche.

A Washington, le ministre des Postes, M. Marvin W. Watson, a déclaré que l'absentéisme parmi les employés des postes, à cause de la grippe, pourrait ralentir la livraison du courrier des Fêtes.

A New York, où on évalue à environ 300,000 le nombre de personnes qui sont atteintes de la grippe. La vague de froid et la grève des camionneurs qui livrent l'huile de chauffage menacent d'ajouter de nouvelles victimes au bilan déjà impressionnant de malades.

Situation critique

"Une situation critique d'urgence médicale a été créée par trois facteurs combinés: une épidémie de grippe, de la neige et des températures très froides", a déclaré le Dr Albert M. Schwartz, président de la Société médicale du comté de New York.

Le commissaire à la Santé de la ville de New York, M. Edward O'Rourke, a déclaré que 107 Newyorkais sont décédés des suites de la grippe, la semaine dernière.

Dans le Colorado, le département de Santé a déclaré que la grippe qui sévit actuellement est la pire épidémie depuis 1920. Le département estime à 100,000 le nombre des personnes atteintes à Denver et à 41,000, celles qui ont été atteintes ailleurs dans le même Etat.

Les hôpitaux du Connecticut, du Massachusetts, du New Hampshire, du Rhode Island, de l'Iowa et du Maryland ont imposé des restrictions aux visiteurs, afin d'empêcher que le virus se répande parmi les patients.

Les écoles dans le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire, l'Iowa et le Nouveau - Mexique ont fermé leurs portes plus tôt en prévision des fêtes de Noël, en raison de la grippe.

SUITE DE: **LE FUTUR...**

construction du futur Hôpital du Haut-Richelieu, dépasserait de quelques centaines de milliers de dollars les crédits devant être alloués par le gouvernement du Québec.

La confection des plans et devis du futur complexe hospitalier de la région du Haut-Richelieu avait été confiée à l'architecte Gilles Larose, de Montréal, sous l'administration du régime libéral dirigé par l'ex-premier ministre, M. Jean Lesage.

En juin 1966, sous le gouvernement de l'Union nationale, alors dirigé par feu l'honorable Daniel Johnson et grâce au travail persistant de MM. Jérôme Proulx et Alfred Croisetière, respectivement députés de l'Union nationale, pour les comtés de Saint-Jean et Iberville, le Conseil des ministres fut persuadé de poursuivre l'élaboration des plans et devis techniques de ce futur hôpital, exigé depuis nombre d'années pour une population représentant près de 100,000 âmes dans la région du Haut-Richelieu.

-M. PROULX-

Rejoint à sa demeure, hier soir, le député provincial du comté de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, l'un des principaux artisans de la construction éventuelle de cet hôpital conforme aux exigences modernes de la science médicale, a affirmé qu'il était des plus heureux de voir que les prix soumis par les divers entrepreneurs ne dépassaient guère les prévisions du ministère des Travaux publics.

Le représentant du Comté de Saint-Jean, à l'Assemblée nationale, a souligné, par ailleurs, que malgré les multiples difficultés rencontrées en cours de route, pour obtenir ce fameux hôpital, la population de la région et de son comté devra être fière de cette réussite qui relancera l'essor de la cité de Saint-Jean à tous les points de vue.

M. Proulx a, ensuite, déclaré que la phase un des travaux de fonçage des pieux-caissons par les ouvriers spécialisés de la firme Pétri-Fonds, de Montréal, devrait être complétée, d'ici février 1969.

Le député unioniste du comté de Saint-Jean s'est dit convaincu, qu'après études et revisions de ces diverses soumissions reçues hier après-midi, par le Service technique du ministère des Travaux publics, la construction de l'édifice hospitalier devrait débuter au printemps de 1969.

SUITE DE: **LES PROVINCES...**

Le ministre a souligné que le gouvernement fédéral vient encore d'augmenter "substantiellement" ses impôts et qu'il a réduit ses dépenses au minimum, qu'un tiers de son budget est destiné à des versements aux provinces au chapitre des programmes à frais partagés, et qu'il a procédé ces dernières années à des transferts fiscaux et à une augmentation des paiements de péréquation aux provinces moins fortunées.

Le péréquation fédérale accorde à Québec au cours du prochain exercice financier quelque $400 millions puisés à même les impôts à travers le pays selon la formule de péréquation améliorée mise en vigueur en 1967.

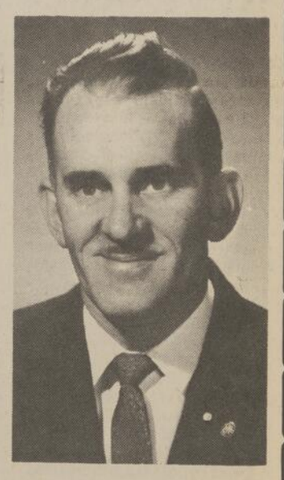
M. Benson a également repoussé en quelques phrases la prétention formulée par M. Dozois selon laquelle le gouvernement fédéral, ayant un accès plus facile que les provinces aux marchés de capitaux, devrait effectuer un transfert fiscal en faveur des provinces et emprunter, évitant ces emprunts aux gouvernements provinciaux.

"Cela revient à proposer, à dit M. Benson, que vu cet accès du gouvernement fédéral aux marchés de capitaux, à cause par exemple des institutions monétaires fédérales comme la Banque du Canada, le gouvernement fédéral devrait emprunter plus que ses besoins ne le requièrent et aggraver ainsi l'inflation.

"C'est une position que nous ne pouvons pas accepter," a ajouté le ministre fédéral.

BALLOTS DE RIPPE
maintenant
en sacs de papier
Comtés de
Brome, Missisquoi
Iberville, Shefford
s'adresser à:
BRANDON SYDES
Knowlton Qué.
243-6706
Représentant de
Beaudry Lumber Inc.

CLUB AUTOMOBILE CAA QUEBEC



On annonce la nomination de M. REMI CLOUTIER au poste de représentant du CLUB AUTOMOBILE QUEBEC et de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC pour Granby et le comté de Shefford. M. Cloutier a une précieuse expérience du public et est en mesure de fournir à l'automobiliste de la région une protection conforme à ses besoins.

Le CLUB AUTOMOBILE QUEBEC, fondé en 1912 pour protéger l'automobiliste du Québec qui voyage tant à l'étranger qu'ou Québec, est le seul organisme du genre à être reconnu par la CAA et l'AAA. Il est représenté dans la région par M. REMI CLOUTIER, 400 rue Reynolds Granby, tél: 378-3736.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC réserve à ses assurés qui n'effectuent aucune réclamation durant le terme de leur police, un boni de 7%, des facilités de paiement et les services d'agents en réclamation compétents. Pour tout renseignement à ce sujet communiquez ave M. REMI CLOUTIER, 400 rue Reynolds, Granby, tél: 378-3736.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC
QUEBEC, QUEBEC

A Tous
Joyeux Noël
Bonne Année

GROS LOT: $525.



SAMEDI 21 DECEMBRE 8H. P.M.
GRAND BAZAR
Tours réguliers de $20. et $30. En plus 30 à 40 prix de présence. $1,000 à $1,100 à gagner. N'oubliez pas vos billets des semaines précédentes. Un participant retournera chez lui avec le GROS LOT, peut-être vous!
SOUS-SOL DE L'EGLISE NOTRE-DAME

AYEZ VOTRE PROPRE COMMERCE
GAGNEZ DE $15,000 à $30,000 ANNUELLEMENT
Vu le taux énorme et toujours croissant des crimes, notre compagnie électronique à créer un système d'alarme connu dans le monde entier. Ce système rencontre la demande toujours grandissante pour un système qui a une franchise d'organisation prospère.
Capital de $3,000 requis, garanti par le succès ou remboursement de l'investissement.
Aucune expérience nécessaire. Nous vous entrainerons.
Pour de plus amples informations: écrire ou téléphoner à:
P.O. Box 329-3 (Dept CQG 1220)
Springfield, N.J. 07081

BINGO
TOUS LES DIMANCHES
A 2 H.P.M.
A PARTIR DU 22 DECEMBRE
SOUS-SOL DE
L'EGLISE St-Ignace
de Stanbridge
GROS LOT
$400.00
A 55 NUMEROS
BIENVENUE A TOUS !

GRANBY

742 RUE ST-JACQUES GRANBY
TOUT CE QUI EST ACIER PEUT ETRE FABRIQUE CHEZ
ACIER MAHEU INC
C.P. 431 TEL.: 378-8222 STRUCTURE SOUDURE

En furetant

GRANBY -- Il faudrait que Luc Gendreau nous dise comment il aime passer deux bonnes heures à attendre qu'on l'interroge à une enquête judiciaire?

--

En tout cas, il paraît qu'il a marché en "grande".

--

On laisse entendre que s'étant vanté d'être entré dans certaines confidences, il était peu après informé qu'il devait se rendre à l'hôtel de ville pour prendre livraison lui-même d'un subpoena qui l'assignait comme témoin dans une cause.

--

Notre ami se dérangea tant et plus et le soir venu, il fut des premiers au devoir. Il attendit deux bonnes heures qu'on l'interroge, mais en vain. Et le tout se termina sans que l'on fasse appel le moins du monde à ses bons offices.

--

Ne sachant trop pourquoi on l'avait tant ignoré, lui qui pendant tout ce temps ne rêvait que de hockey, puisqu'il aurait bien aimé y aller au lieu d'être assis sur le banc, il comprit enfin qu'il venait d'être la pauvre victime de quelque supercherie.

--

Il comprit que le subpoena n'en était qu'un pseudo, portant une griffe autre que celle d'une autorité en la matière et qu'il avait, par surplus, eu la complaisance d'aller chercher lui-même.

--

Il est évident que c'est un tour dont il vient de se faire jouer. Mais n'en aurait-il jamais joué aux autres?

Le Fureteur

60 surnuméraires à la Poste de Granby

GRANBY --- Si la hausse des tarifs postaux n'incite pas les usagers habituels des Postes à utiliser un autre moyen de livraison moins coûteux pour les envois des Fêtes, une soixantaine de surnuméraires seront engagés pour le temps des Fêtes, au bureau de Postes de Granby. Ils se composeront en partie d'étudiants et de jeunes chômeurs.

Le ministère a semblé craindre un moment une réaction des usagers pendant l'époque des Fêtes. Mais il semble, d'après M. Normand Benoît, agent des Postes de Granby, que l'affluence soit aussi grande que par les années passées. Au début de la semaine, en une seule journée, 25,000 cartes de Noël ont été expédiées, à part la correspondance régulière. Cependant la semaine du 16 décembre se classerait dans l'époque la plus chargée pour l'expédition, la livraison, le tri, la vente des timbres. Présentement les horaires les plus remplis tombent entre 4h. et minuit.

19 commis et officiers, 23 facteurs, surveillants, y compris l'agent des Postes seront au service du public, en plus d'une soixantaine de surnuméraires si ces derniers sont reconnus utiles à la bonne marche du travail.

Beaucoup moins de cartes de Noël

Les nouveaux tarifs postaux répugnent-ils aux Granbyens?

GRANBY - La population de Granby a diminué considérablement cette année le nombre de ses envois de lettres ou de cartes de souhaits à l'occasion des fêtes. C'est ce qui ressort de quelques statistiques qui nous ont été fournies par le maître de poste de Granby, M. Dorèze Fontaine.

Entre le 7 et le 18 décembre le nombre d'enveloppes oblitérées qui ont été envoyées par les Granbyens atteint le chiffre de 271,554, comparativement à 392,980 pour la même période l'an dernier, soit une diminution de 121,426.

De même, la journée la plus active cette année, le mardi, 17 décembre, a vu l'oblitération de 46,840 enveloppes, alors que l'année dernière le lundi, 18 décembre avait totalisé 57,000 envois.

Par contre, il semble que les colis postaux sont aussi nombreux cette année que par les années passées; on sait que le tarif de cette catégorie postale n'a pas été changé lors des dernières modifications d'Ottawa.

Durant la période des fêtes, 51 employés de surplus apportent leur aide aux 46 employés réguliers du bureau de poste de Granby. Quatre équipes de travail se remplacent 24 heures par jour pour assurer à la population un service des plus adéquats.

L'année dernière, environ 520,170 envois de lettres ou de cartes ont passé par le bureau de poste de Granby, entre le 7 et le 24 décembre.



HATEZ-VOUS DE POSTER VOS CARTES, NOEL APPROCHE! L'accumulation du courrier dans les bureaux de poste, une caractéristique du temps des fêtes, ne causera pas cette année trop de soucis aux responsables. Du moins pas à Granby! Les envois de cartes et de lettres ont diminué jusqu'à présent de plus de 120,000 par rapport à l'an dernier. Toutefois il reste du pain sur la planche aux postiers et aux facteurs, c'est-à-dire beaucoup de lettres à distribuer, comme en fait preuve cette photo prise dans le bureau central de Granby.

Accrochages mineurs

GRANBY-- Quelques accrochages mineurs seulement ont marqué la journée de jeudi à Granby. Ils ont causé des dommages matériels évalués à quelque $2,000.

L'intersection St-Edouard et Robinson a été témoin d'une collision entre la Valiant '65 de Mlle Jeannette Chartier, 27 ans, domiciliée à Roxton Pond, et la Pontiac '59 de M. Albert Dion, 47 ans, du 20 Bowen, à Sherbrooke. Les dommages aux deux véhicules se chiffrent à environ $850.

Un camion de marque International, appartenant à M. Paul Desloges, 60 rue Paré, Granby, et conduit par M. Gérard Lachance, a dérapé sur la chaussée glissante et a occasionné $300 de dommages à la Cougar '67 de M. Ronald Clermont, 205 St-Valier, Granby, à l'angle des rues Bourget et Paré.

La voiture conduite par Mlle Céline Patry, du 396 rue Bérard, Granby, a effleuré un véhicule de la compagnie Verreault Transport, conduit par M. Roméo Brouillette, 85 rue St-Antoine Sud, Granby. La Mercury '65, que pilotait Mlle Patry, était la propriété de Mlle Philomène Chénier et a subi pour environ $400 de dommages. Ceux du véhicule de Verreault Transport se chiffrent à $200. L'accident s'est produit à l'angle Bourget et Laurier.

Deux voitures de promenade ont été impliquées dans un accident à l'intersection Cowie et Décelles. Il s'agit de la Meteor '58 de Mme Rita Breton, 631 rue Frontenac, Granby et de la Meteor '65 appartenant à M. Jean-Claude Danis et piloté par son épouse, du 217 rue St-Jean-Baptiste, Granby. Les dommages sont estimés à $225.

Une requête des facteurs à la population de Granby

GRANBY-- Les résidents de Granby qui reçoivent leur courrier à domicile sont instamment priés de voir à déblayer le trottoir qui conduit à leur boîte à lettres. On remarque en effet que plusieurs personnes se donnent beaucoup de mal pour bien nettoyer leur entrée de cour mais négligent d'ajouter quelques coups de pelle pour déblayer leur entrée de trottoir, ce qui complique singulièrement la tâche des facteurs et retarde le service.

Les Granbyens sont donc instamment priés de se donner la peine de nettoyer leur trottoir jusqu'à la rue, afin de faciliter aux facteurs de la ville un service prompt et tout à l'avantage des résidents.

Vivent les vacances...!

Près de 13,000 élèves seront en vacances d'hiver dès ce soir

GRANBY - Les enfants et les adolescents de Granby et de la région ont tout à fait raison de se réjouir aujourd'hui. Ce soir les vacances de Noël débutent pour ne prendre fin que le lundi 6 janvier 1969.

Ainsi, les 6,689 écoliers fréquentant les dix-neuf écoles de la Commission scolaire de Granby vivent aujourd'hui leur dernière journée studieuse de 1968. Toutefois M. Robert Blouin, directeur des études, a décidé que les classes se termineraient, ce soir, à l'heure habituelle pour leur degré de scolarité.

M. Lucien Lambert, directeur des études de la Régionale Meilleur, pour sa part, a dit qu'il serait ferme et qu'aucun des 6,050 élèves ne sortirait des écoles avant l'heure, soit 4 heures p.m. afin que ceux qui sont voyagés par les autobus scolaires rentrent dans leur famille normalement.

Toutes les écoles accueilleront les élèves dès le 6 janvier au matin, à l'heure habituelle.

Les Loisirs doivent savoir les cédules des patinoires

GRANBY - Les Loisirs de Granby ont fait parvenir aux comités paroissiaux une lettre les invitant à leur faire connaître au plus tôt leur cédule d'utilisation des patinoires pour l'hiver. Cette initiative a pour but de connaître les heures d'utilisation des patinoires de même que le nom des responsables d'activités et des surveillants.

Sur réception des cédules en question, les Loisirs feront parvenir leurs renseignements à la compagnie d'assurance qui les protège, en rapport avec la police de responsabilité civile.

Cette assurance s'avère donc une protection pour les comités paroissiaux, les surveillants et les responsables durant les moments où des sports sont pratiqués, c'est-à-dire aux heures cédulées sous l'égide des Loisirs ou des comités paroissiaux.

En dehors de ces heures, les Loisirs ne se tiennent pas responsables de quelque accident que ce soit qui pourrait survenir sur les patinoires.

M. Louis-P. Routhier est décédé à Granby

GRANBY - - M. Louis-Philippe Routhier, époux de Jeanne d'Arc Saint - Onge, domicilié au 359, Avenue du Parc, à Granby, est décédé jeudi à l'âge de 48 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille, Sylvie; son père M. Maxime Routhier, de Saint-Charles, comté Bellechasse; ses frères et soeurs et leurs conjoints: M. et Mme Laval Routhier, de New Richmond, comté Bonaventure; M. et Mme Fernand Routhier, de Lauzon; M. Jean Routhier, de Longueuil; M. André Routhier de Saint-Charles, comté Bellechasse; M. et Mme Cyrille Routhier, du même endroit; Mlle Marie-Marthe Routhier, également de Saint - Charles; M. et Mme Raynald Bouchard (Pauline), de Beaumont; sa belle - mère, Mme Louis Saint - Onge, de Rivière - du-Loup, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.



M. Louis-Philippe ROUTHIER

La dépouille mortelle est exposée aux salons J. - A. LeSieur Enrg., 255 rue Principale, à Granby. Les funérailles auront lieu samedi le 21 décembre, à 2.30 h. en l'église Notre-Dame de Granby. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Mme Gerard Cadieux est décédée à Granby

GRANBY - - Mme Gérard Cadieux, née Marguerite Côté, domiciliée au 656, rue Saint-Jacques, à Granby, est décédée jeudi à l'âge de 53 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Daniel Cadieux, M. François Cadieux, M. et Mme Constant Martin (Nicole), tous de Granby; ses frères et soeurs et leurs conjoints: M. et Mme Ovila Côté, de Waterloo; M. et Mme Alexis Côté de Montréal; M. et Mme Marc Côté, d'East Farnham; M. et Mme Sydney Gallagher (Lucienne), de Waterloo; M. et Mme Eugène Côté, de Iron Hill, M. Gérard Côté, de Granby; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Arthur Cadieux, M. et Mme Adrien Breault, (Rollande), M. et Mme Aimé Comtois (Lucienne), et M. et Mme Napoléon Cadieux, tous de Granby; M. et Mme Jacques Cleveland (Dolorès) de New York; et MM. Albert et Maurice Cadieux, de Montréal.



Mme Gérard CADIEUX

La dépouille mortelle est exposée aux salons Girardot et Ménard Ltée, 170, rue Dufferin à Granby. Les funérailles auront lieu lundi, le 23 décembre à 3 heures, en l'église Assomption de Granby.

Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Un accident fait deux blessés dans le Canton de Granby

GRANBY - Deux voitures ont été impliquées dans une collision qui a causé des blessures à deux personnes dans le Canton nord de Granby, Mlle Joanne Ranger, de Granby, et M. Réal Demers, de l'Ange Gardien.

La Camaro '68 de M. Guy Brodeur, 21 ans, de St-Alphonse, a subi pour environ $1,500 de dommages tandis que ceux de la Pontiac '64 de M. Claude Guay, 22 ans, de Roxton Pond se montent à $700.

Les constatations d'usage ont été faites par les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Granby.

Il faudra 18 autres classes

La Régionale accueillera 650 élèves de plus au cours de l'année 1969-70

GRANBY - Dix-huit locaux supplémentaires seront nécessaires à la Régionale Meilleur pour recevoir les élèves du cours secondaire lors de la rentrée de septembre 1969.

C'est pourquoi dès maintenant la direction générale des écoles effectue le recensement des locaux disponibles et organise la répartition de la clientèle de la Régionale.

Pour l'année scolaire 1969-70 la Régionale excompte recevoir au moins 6,700 élèves, filles et garçons, de la 8e à la 12e année. Cela constitue 233 groupes d'étudiants demandant pour les loger un nombre égal de classes.

C'est aussi une augmentation de 650 élèves, soit de seize groupes, mais, qui en raison des différents niveaux scolaires qu'ils suivent demanderont dix-huit salles de classe pour les abriter.

A Granby même, l'école polyvalente Sacré-Coeur recevra 64 groupes de garçons et l'école Immaculée Conception, 52 groupes de jeunes filles.

A l'école secondaire Mont Sacré-Coeur, il faudra convertir un dortoir existant en six locaux de classe afin de loger 21 groupes de garçons. Six autres groupes de garçons seront logés à l'école secondaire Saint-Jean.

Les jeunes filles pour leur part trouveront 12 classes à l'école du Christ-Roi, neuf à l'école secondaire de la Présentation de Marie; 8 autres à l'école secondaire Notre-Dame alors que l'externat classique Mgr Prince recevra les élèves suivant le cours classique traditionnel dans treize classes mixtes.

Au cours de l'année scolaire 1969-70 il ne sera dispensé dans ce choix de cours que les classes de syntaxe, méthode et versification. Les cours latins ne seront plus dispensés comme tels mais seront sujet à un choix d'option au sein même d'une école polyvalente.

Pour le secteur de Saint-Césaire, neuf groupes d'élèves occuperont autant de locaux à l'école secondaire Saint-Vincent et sept autres groupes seront logés à l'école secondaire Val Marguerite. Dans les deux cas ce sont des jeunes filles.

Des rencontres ont eu lieu avec la direction de l'école Val Marguerite et une entente de principe est intervenue entre les propriétaires de l'institution et la Régionale. Seules les conditions restent à définir.

Les garçons de Saint-Césaire, soit 14 classes, occuperont l'école secondaire Saint-André. Trois locaux devront cependant être aménagés dans ce qui est actuellement un dortoir l'école ne comptant que onze salles de classe.

Là encore, le supérieur de l'institution demande à rencontrer les autorités de la Régionale envisageant de vendre à cette dernière cette bâtisse qui pourrait servir de noyau à un sous-centre polyvalent.

En ce qui a trait à la clientèle étudiante de Waterloo, seuls les élèves de 8 et 9e années resteront sur place et fréquenteront l'école secondaire Sacré-Coeur locale. Il y aura 12 groupes qui occuperont les douze salles de l'institution et formeront des classes mixtes.

Les autres élèves, ceux des 10, 11 et 12e années, devront voyager à Granby.

Pour le secteur anglophone de la Commission scolaire régionale Meilleur, si le cours secondaire de cette institution n'est pas intégré dans la polyvalente de la Régionale de Bedford, les autorités de la Régionale Meilleur devront veiller à les loger à l'école Saint-Patrick en sept groupes mixtes.

Les dix-huit locaux additionnels dont la Régionale ressent le plus pressant besoin seront donc fournis par l'école Mont Sacré-Coeur qui en donnera six, par le Collège Saint-André de Saint-Césaire qui en fournira trois, par l'école Val Marguerite où on en trouvera sept autres et par l'école Saint-Jean à Granby, où la Commission scolaire catholique pourra libérer les deux derniers.

Toutefois il a été mentionné que les groupes du CEGEP actuellement logés à l'école polyvalente Sacré-Coeur devront se reloger ailleurs dès septembre prochain, cette institution devant être totalement occupée par le niveau secondaire.

Le transport des élèves coûtera $71,015

GRANBY - Le coût du transport par autobus scolaires des 2,029 élèves demeurant dans les limites de la cité de Granby mais à plus de un mille de l'école qu'ils fréquentent s'élèvera pour l'année scolaire en cours, à la somme de $71,015.

Cela représente le coût de la location de 26 autobus effectuant trente-cinq circuits et parcourant chaque jour 101 milles et demi.

Le niveau secondaire fournit 1,688 élèves et la Régionale Meilleur devra rembourser la somme de $59,080 à la locale pour le transport des élèves fréquentant ses classes.

Il ne restera donc à débourser à la locale que la somme de $11,435 pour transporter ses 341 enfants du niveau élémentaire.

L'an dernier, le même service n'avait coûté que la somme globale de $53,540, soit $17,475 de moins. La raison invoquée par l'entrepreneur en transport pour justifier l'augmentation, est le millage supplémentaire parcouru journellement selon les domiciles des élèves transportés et l'augmentation du nombre des élèves empruntant les autobus, ce qui oblige la compagnie à affecter plus d'autobus au service écoliers.

Le coût moyen par enfant transporté, cette année, est de $35, alors que l'année précédente le coût n'atteignait que $30.40. Les normes établies par le service général du Financement du ministère de l'Education du Québec tolère une dépense moyenne de $38 par élève et par an.

Le montant de la taxe scolaire foncière défraie juste le coût de l'enseignement

GRANBY - Me Bernard Légaré, commissaire d'écoles de Granby, a proposé l'adoption du budget de l'organisme après en avoir pris connaissance, lors de l'assemblée tenue dans les locaux de la rue Principale.

Comme annoncé précédemment, le budget scolaire, pour l'année en cours, sera de $5,377,777 mais n'apportera pas d'augmentation du taux de la taxe, qui est fixé à $2.01 du cent dollars d'évaluation foncière.

Le sommaire des dépenses par service établit ainsi la répartition des coûts d'opération: administration générale, $61,560; statistiques, recensement et mécanographie, $4,520; administration pédagogique, $36,604; enseignement, cours réguliers, $1,759,990; enseignement enfance inadaptée, $154,276; service social, $3,265; service des bibliothèques, $9,300; culte et pastorale, $550; loisirs et sports, $1,800; service de santé et cliniques, $250; service de psychologie, $12,612; honoraires et contrats, $1,000; techniques audio-visuelles, $10,000.

Le transport des élèves coûtera à la Commission scolaire catholique de Granby la somme de $201,295. Une seule entreprise l'assure et c'est Verreault transport qui a un contrat à raison de $0.70 du mille parcouru.

L'équipement scolaire exigera une dépense de $270,885; le service de la dette, $826,488; les immobilisations à même les revenus atteindront la somme de $23,382 alors que les dépenses de transfert, soit les répartitions payées à la Régionale Meilleur seront de l'ordre de $2,000,000.

Pour contrebalancer ces dépenses, les revenus de la Commission scolaire seront: par l'imposition locale, de l'ordre de $1,736,345, (soit presque à égalité avec la dépense pour l'enseignement des cours réguliers, tel que recommandé par le ministère de l'Education du Québec).

Les revenus de source provinciale seront d'un montant global de $3,289,262 dont la subvention pour équilibre budgétaire qui atteindra la somme de $2,201,382, la subvention défrayant une part du transport des élèves, $77,000 et une subvention en remboursement d'emprunts à long terme de l'ordre de $268,868.

De la source fédérale, la Commission scolaire escompte recevoir un montant de $10,000 tenant lieu de taxes. Différentes commissions scolaires locales auront des frais de scolarité à payer à la Commission scolaire de Granby, lui assurant un revenu de $25,322.

De son côté, si la Régionale Meilleur reçoit en répartition de la locale de Granby une somme de $2,000,000, cette dernière, reçoit de la Régionale, pour différents services et les locations de locaux, la somme de $290,671 dont $86,000 pour le transport des élèves du niveau secondaire assuré par les soins de Verreault transport selon le contrat de cette firme avec l'organisme scolaire local.

Différentes autres sources telles que les locations de salles ou de services rapportent à la Commission scolaire la somme de $20,800, portant ainsi le total des revenus au même niveau que le total des dépenses, soit à la somme de $5,377,777.

Les négociations à la Sido débutent bientôt

GRANBY-- Les négociations en vue de la signature d'un nouveau contrat de travail entre la compagnie Sido Limitée et ses employés débuteront le 10 janvier.

C'est ce que nous a laissé savoir le président du comité de négociations des employés de cette compagnie, M. Albert Houle. Ce dernier sera accompagné sur le comité de MM. Réal Perreault et Marcel Paré, et de M. Réjean Courchesne, conseiller technique de la Fédération de la Métallurgie.

Plusieurs patinoires ne sont pas encore prêtes

GRANBY -- Les Loisirs de Granby Inc. ont écrit à tous les comités paroissiaux de loisirs pour leur faire savoir que cette année les bandes des patinoires ne seraient pas installées aussi tôt que d'habitude. Aussi, n'est-il pas surprenant que cinq patinoires ne soient pas encore installées à l'heure actuelle.

Cette année, en effet, la Commission scolaire, responsable de l'installation des patinoires avait jugé à propos de ne pas poser les bandes des patinoires avant le 15 décembre, pour éviter qu'il ne se produise comme chaque année antérieure des avaries provoquées par le vent ou même par les jeunes.

Malheureusement la température vient de jouer un mauvais tour à tout le monde; et les travaux exigés par l'urgence-neige empêcheront-ils un bon moment les responsables de mettre les patinoires en action.

Sans doute, certains s'aviseront-ils de ne pas fixer une date aussi tardive, l'an prochain, pour l'installation des patinoires extérieures.

La Chambre ne s'est pas aussi bien portée depuis vingt ans

GRANBY-- La Chambre de Commerce de Granby a maintenant 160 membres alors qu'elle n'en avait que 127 à son assemblée de novembre. La campagne de recrutement n'étant pas terminée, il faut s'attendre à ce qu'elle dépasse largement son objectif.

Ceci a fait dire au président, M. Ernest Lacroix, que la Chambre ne s'est jamais si bien portée depuis une vingtaine d'années.

Il en profitait pour féliciter M. Constant Bagordo, secrétaire de la Chambre, qui a été nommé recruteur, et qui, selon le président, n'a pas cessé de se dépenser pour augmenter les effectifs depuis le début.

CINEMA "LE PLAZA"
14 ans....en couleurs
"Lutring Réveille-toi et Meurs"
"Les Murailles de l'Enfer"
Une seule représentation à 7 h. 30

PRIX DU GROS
Bénéficiez d'un escompte jusqu'à 50% sur bagues à diamants, montres, bijoux, accessoires électriques, cadeaux, etc. chez Distributeurs de l'Est Enr., 154, rue Principale, Granby, 372-5131.

REVEILLON DE NOEL
SALLE IDEALE
ORCHESTRE ROGER GIARD
BIENVENUE A TOUS
FAITES VOS RESERVATIONS: 372-7633, 372-7548 379-5477

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
A L'AFFICHE CE SOIR!
RESERVE AUX ADULTES 18 ANS



2 ième FILM



3 ième FILM



EDITORIAL

Il faut mettre fin aux attentats à la bombe

Le ministère provincial de la Justice et la ville de Montréal prennent les dispositions nécessaires pour mettre fin aux attentats et aux alertes à la bombe, dont le nombre augmente rapidement depuis quelques mois.

La police provinciale et celle de la métropole se livrent à des recherches intensives, et les deux ordres de gouvernement offrent une récompense à toute parsonne dont les renseignements permettront de procéder à des arrestations et de porter des accusations contre les responsables des actes de terrorisme.

Tout en félicitant les autorités de leur attitude, disons qu'elles n'agissent pas trop tôt. La haine et la violence sont en voie de s'installer en permanences au Québec. On en est rendu au point où le moindre malaise conduit à des manifestations ou à des actes de répression dangereux pour la société tout entière.

On ne sait plus si, demain, l'éclatement d'une bombe n'entraînera pas la mort de plusieurs personnes dans les usines, les établissements commerciaux ou les services publics. Des engins meurtriers explosent également près des résidences.

A tout moment, les forces de l'ordre doivent faire évacuer des édifices, et la panique s'empare ainsi de milliers de personnes.

Pour l'instant, ces attentats sont surtout reliés aux malaises dans le monde du travail et de l'éducation, mais, demain, les fanatiques, même peu nombreux, qui y ont recours, n'invoqueront-ils pas d'autres raisons pour poursuivre leur oeuvre néfaste?

Devant une telle situation, l'autorité n'a pas le choix. Son rôle comme celui de la société n'est pas de capituler, mais de réagir énergiquement. Sans cela, ce sera l'anarchie à brève échéance.

Ces derniers jours, le ministre de l'Industrie déclarait que le terrorisme risquait de nuire au développement de la province. Nous dirions plutôt qu'il nuit déjà au progrès industriel. Ces actes de sabotage, rien ne sert de se le cacher, sont responsables, dans une bonne mesure, de la baisse des investissements. L'homme d'affaires n'est guère intéressé à investir dans une province où règne le désordre. Sans le crier sur les toits, il va s'installer ailleurs. Aussi, est-il urgent de mettre à la raison ceux qui, par leurs agissements, mettent en danger la sécurité et le bien-être de la population.

L'offre d'une prime de $20,000 est-elle suffisante pour engager des gens à dénoncer les auteurs de ces attentats? Elle devrait l'être. Il est vrai que la CSN et la FTQ auraient été bien avisées, dans les circonstances, d'ajouter à cette prime. Mais elles ont le droit de refuser, et on ne devrait pas, pour autant, les accuser de faire le jeu des territoristes, même si plusieurs bombes éclatent près des usines ou des résidences des patrons qui s'opposent à leurs revendications.

Nous regrettons, cependant, cette précision du président de la FTQ, à l'effet que le monde syndical n'est pas et ne peut être l'indicateur de la police. Dénoncer des terroristes, dont la conduite nuit autant au monde ouvrier qu'au reste de la société, n'est pas agir en mouchard. Bien au contraire, c'est rendre un service éminent à la population respectueuse de la loi et de l'ordre. On ne recherche pas la paix et la justice par le recours à la force ou à la violence. M. Laberge ne l'ignore sûrement pas. Aussi, est-ce le devoir de tous et de chacun d'aider la police dans sa lutte contre le terrorisme.

Le Québec ne doit-il pas cesser de se donner en spectacle au reste du pays? N'est-il par urgent pour lui de démontrer son désir de bâtir son économie sur autre chose que les débris des engins meurtriers? Ne lui incombe-t-il pas de laisser savoir sa détermination d'empêcher par tous les moyens l'instauration de l'anarchie?

Or, pour cela, il faut agir et agir avant que les anarchistes de tous les calibres aient fait des dégâts irréparables. Réagissons donc avant que ne se produise l'irrémédiable.

Roland Gagné

Chez les enseignants

Les négociations entre les centrales syndicales des enseignants, le gouvernement et les commissions scolaires sont rompues. Dans l'opinion des enseignants, même si les représentants de la partie patronale sont disposés à continuer les discussions, il est inutile de les poursuivre. La reprise des pourparlers ne donne aucun résultat. On ne juge donc pas opportun de se présenter de nouveau à la table des négociations.

Que se produira-t-il, dans les circonstances? On n'en sait rien encore. Il serait cependant regrettable que l'on ne s'acharne pas davantage à chercher une solution acceptable.

Le Québec ne peut certes, à l'heure actuelle, se payer le luxe d'une grève générale ou encore de grèves tournantes. Ce serait risquer le succès de l'année scolaire en cours, c'est-à-dire le succès de centaines de milliers d'élèves qui, eux, ne sont pas responsables du différend entre les enseignants et le gouvernement.

Il importerait, semble-t-il, pour chacune des parties en cause, de penser aux conséquences de leurs décisions, avant de prendre une attitude définitive. Il existe sûrement un compromis de nature à satisfaire l'Etat et les enseignants. Il ne faut donc pas renoncer à ces pourparlers, mais les poursuivre en vue de trouver cette formule.

R.G.

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

LETTRE OUVERTE

Le séparatisme et l'économie du Québec

L'hypothèse d'un Québec qui pourrait éventuellement se séparer du reste du Canada fait fuir le capital étranger du Québec, ce qui est très grave; mais ce qui est encore aussi grave, sinon plus, c'est que le capital du Québec fuit vers l'étranger.

Que ce soit le capital humain ou le capital argent, les pertes augmentent et s'accumulent de jour en jour, et le mal pourra devenir un jour irréparable si nous ne prenons pas immédiatement les moyens d'enrayer cette hémorragie.

Le mouvement séparatiste existe, c'est un fait indéniable, et cette tendance, malgré tous les torts qu'elle a causés et cause encore, a peut-être contribué à faire sortir de sa torpeur la conscience nationale des Canadiens Français. Ces mouvements dirigés par une poignée de gens, qui sont sans doute de bonne foi et qui ont également le droit de penser ainsi, ont cependant reçu une publicité si considérable qu'on serait porté à croire que tous les Québécois ou une très grande majorité d'entre eux sont séparatistes, alors que dans les faits les gens du Québec sont nationalistes en très grande majorité et non séparatistes. La dernière élection fédérale qui a porté M. Pierre Elliott-Trudeau au pouvoir en est une preuve suffisante; en effet, la confiance non équivoque qu'il a reçue du peuple du Québec le démontre assez bien.

L'erreur actuelle est que ces mouvements, qui ne groupent quand même qu'une minorité de gens, reçoivent une publicité démesurée tant par le nombre d'articles que par l'importance qu'on leur donne en leur décernant une place de choix dans les journaux ou dans les autres média d'information. Je ne dis pas que tout ce qui touche de près ou de loin au séparatisme devrait être banni de nos média d'information; non, mais les nouvelles qui traitent de cette question devraient être mieux dosées et mieux mesurées suivant leur importance. L'objectivité est toujours difficile à obtenir, je le comprends, mais il me semble que ce critère devrait avoir encore sa place dans une certaine partie de notre journalisme parlé ou écrit.

L'information objective semble faire place à une certaine propagande. C'est l'impression que nous laissent un certain nombre de nos média d'information par l'importance souvent exagérée donnée à tous les faits et gestes, même insignifiants parfois, posés par des éléments séparatistes. Il y a pire que cela encore car chez certains journalistes, il y a une certaine malhonnêteté intellectuelle qui existe. Je veux parler ici des journalistes séparatistes qui travaillent pour des média d'information qui ne sont pas eux-mêmes identifiés comme séparatistes et qui intentionnellement et très subtilement déforment les faits sur lesquels sont basées leurs nouvelles toujours à l'avantage de leur pensée politique.

Cette publicité démesurée pour tout ce qui a trait au séparatisme et ses manifestations est un des facteurs aussi importants de la fuite des capitaux vers l'étranger que la faiblesse du gouvernement, l'instabilité politique ou le manque de leadership au Québec.

Messieurs les journalistes aux tendances séparatistes, c'est votre droit de penser ainsi; mais c'est intellectuellement malhonnête de votre part de vous servir d'une tribune qui vous fait confiance pour glisser et infiltrer subtilement et à coups d'épingle votre doctrine néfaste pour le peuple canadien-français que vous croyez peut-être servir de cette façon. Personnellement, je ne crois pas que c'est en affaiblissant chaque jour vos concitoyens sur le plan économique que vous aiderez vraiment la cause des Canadiens Français du Québec et du Canada tout entier. Votre situation est aussi fausse que celle de ceux qui continuent à siéger comme députés pour un autre parti que celui pour lequel ils ont obtenu un mandat et continuent à recevoir ainsi un salaire et à se servir d'une tribune extraordinaire pour propager leur doctrine néfaste à l'économie du Québec.

Il est rare que quelqu'un se risque à critiquer des intouchables et que ce quelqu'un soit un politicien en place, c'est encore plus rare. Mais même là, je considère que l'enjeu est trop grand pour ne pas essayer par mes faibles moyens au moins de faire réfléchir ceux qui sont en cause et de découvrir un peu leur jeu néfaste aux lecteurs des journaux qui voudront bien publier cet article d'un citoyen qui ne se prend pas pour un autre.

Gaston BINETTE

Québec, le 13 décembre 1968.

L'entreposage de l'huile sous l'eau

Le succès des expériences préliminaires indique que selon toute probabilité le Japon entreposera bientôt de grandes quantités d'huile dans des réservoirs submergés.

A Port Chiba près de Tokyo, on a terminé des expériences avec des réservoirs de 900 gallons en forme de soucoupe avec un haut en caoutchouc synthétique et une base en acier. Les épreuves ont prouvé l'efficacité du réservoir et La Société de recherches techniques pour l'entreposage de l'huile au fond de la mer se propose de construire un réservoir de 26 millions de gallons et de l'installer à une profondeur de 240 à 330 pieds. Ce projet sera exécuté au printemps de 1969.

Les épreuves de Port Chiba ont démontré que la couture qui soude les sections de caoutchouc et d'acier du réservoir est hermétique et qu'aucune fuite n'est survenue quand il a été rempli et vidé avec de l'eau colorée à une profondeur d'environ 45 pieds. D'autres épreuves sont prévues pour vérifier les effets des courants maritimes, de la pression de l'eau, etc.

L'étude du réservoir d'entreposage submergé fait suite à la demande croissante des produits du pétrole au Japon. Puisque le pays en produit peu, les importations de pétrole brut du Moyen-Orient et des autres parties du monde augmentent sans cesse. Il en est résulté un problème d'entreposage attendu que le terrain est rare près des principaux centres de production.



A l'approche des fêtes, c'est un plaisir pour le bambin d'accompagner son papa en forêt pour choisir le sapin ou le pin de Noël. Que l'arbre soit ou non recouvert de neige, cela a peu d'importance, s'il est beau comme celui que s'apprête à couper ce père de famille.

Pour décorer le foyer durant les fêtes

Le jour de Noël ne serait pas complet sans branches de pin, sans houx, sans plantes tropicales ou sans le traditionnel arbre décoré. On a peine à créer l'atmosphère du temps des Fêtes tant que le papa ne s'amène pas avec un arbre de Noël enfoui dans le coffre de sa voiture et tant que la maman et les enfants n'auront pas commencé à décorer toutes les pièces de la maison de toujours vert, de fleurs et de banderoles.

La coutume des branches de toujours vert comme décoration de Noël remonte aux temps les plus anciens. Elle a été conservée à travers les âges dans tous les pays où l'on célèbre encore la naissance de l'Enfant Dieu.

On rapporte que le prince Albert, époux de la reine Victoria, introduisit la tradition de l'arbre de Noël au moment où le célèbre écrivain anglais Charles Dickens a commencé à écrire ses belles histoires de Noël.

Le choix de l'arbre de Noël est une affaire de la plus haute importance. Il arrive souvent que tous les membres de la famille se rendent en groupe au terrain le plus rapproché où se vendent les pins, épinettes ou sapins de tous genres.

Il arrive aussi que les membres de la famille se rendent sur une ferme à l'extérieur des limites de la ville et qu'ils se rendent avec le propriétaire dans les bois pour faire le choix de l'arbre de Noël dont la forme leur plaît le plus. Cette démarche sera peut-être un peu plus dispendieuse, mais on obtient d'ordinaire des arbres de meilleure qualité.

Pendant que les enfants s'amusent à décorer l'arbre de Noël, les parents s'affairent à décorer la maison de branches de pin, de houx, de rubans, de fruits et de fleurs que l'on emploie un peu partout au Canada comme décorations du temps des Fêtes.

On observe encore en Allemagne la tradition appelée "Adventkranz" qui consiste à confectionner une énorme couronne faite de branches de pin, d'épinette ou de sapin reliées ensemble avec du ruban et ornée de quatre chandelles de Noël. La famille se réunit le dimanche après-midi autour de la couronne pour chanter des airs de Noël et déguster des brioches du temps des Fêtes.

En Scandinavie, les décorations de Noël étaient généralement faites de paille à laquelle on ajoutait des fleurs et des fruits. C'est chose facile pour les familles qui habitent sur des fermes. Il suffit de conserver une gerbe de blé et de la décorer à l'aide de fleurs ou de fruits artificiels.

De nos jours, les fleurs et les plantes de Noël se trouvent dans la plupart des foyers de l'Amérique du Nord. On peut les cultiver soi-même dans la maison ou se les procurer chez son fleuriste préféré.

Les fleuristes sont très affairés à cette époque de l'année. En plus du commerce local, ils reçoivent un grand nombre de commandes pour livraison à l'extérieur. Environ 30,000 fleuristes font partie du réseau mondial de la Florists' Transworld Delivery Association et on estime qu'ils reçoivent à l'année une commande à chaque seconde pour livraison à l'étranger.

Tous les membres de la famille, jeunes ou vieux seront heureux de recevoir des fleurs en cadeau à l'occasion des Fêtes.

Un plaisir merveilleux

SKI, trois lettres venues du Nord et adoptées par toutes les langues, ce mot est devenu, pour des centaines de millions d'humains, la clef magique d'un monde nouveau, d'un plaisir merveilleux.

Les possibilités offertes par le réseau des pistes desservies par des moyens de remontées classiques ne suffiront bientôt plus à de nombreux pratiquants à l'étroit dans le cadre des normes d'utilisation spécialisée. L'hélicoptère (ou tout autre appareil offrant les mêmes facilités d'envol et d'atterrissage) est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans le contexte d'une station de ski.

A ceux-là l'hélicoptère permettra d'accéder rapidement et facilement à tous les terrains de ski libre, non desservis par les moyens de remontées mécaniques, en particulier en altitude très élevée. Certes, l'usage de l'hélicoptère est tributaire des conditions atmosphériques, mais les pistes actuelles, desservies par télé-sièges ou téléphériques, ne sont praticables, elles aussi, qu'en fonction de ces mêmes conditions atmosphériques. En revanche, les hélicoptères, dont on peut estimer qu'ils pourront un jour assurer le transport simultané de trente à soixante personnes, offrent de multiples avantages en comparaison des remontées traditionnelles: ils pourront déposer leurs passagers sur les pentes qui bénéficient des meilleures conditions d'ensoleillement et d'enneigement. (Extrait de l'ouvrage "LE SKI et les autres sports d'hiver", Larousse éditeur).

POUR LE PATIENT MENTAL OUBLIÉ

Avec le développement des services et des techniques nouvelles, il nous paraîtrait possible, dans un avenir prochain, d'apporter un traitement efficace à toutes les formes possibles de maladie mentale. Et pourtant à voir cahoter péniblement notre civilisation occidentale, à constater les déchirements que provoque pour les populations orientales la nécessité de fouler aux pieds certaines traditions pour survivre tout simplement, en assistant impuissant aux soubresauts d'un continent entier qui alterne entre son unité nécessaire et ses infinis désirs d'identité tribale, on se demande à quel moment l'univers atteindra à une situation de santé mentale relative.

Car la santé mentale ce n'est pas l'absence de maladie. C'est plutôt la possibilité pour chacun de se sentir en paix avec lui-même; de maintenir avec les membres de sa famille, de son entourage, de son milieu de travail, des relations harmonieuses; de s'acquitter de ses responsabilités de citoyen; de fournir à l'ensemble économique et social un travail efficace et utile.

Les déchirements que l'on constate à l'échelle mondiale, on les retrouve à l'intérieur de notre société québécoise, on les retrouve dans la personnalité des individus. Les pressions exercées sur l'individu par les nécessités économiques et le milieu social, les responsabilités morales et sociales qui s'imposent à lui, les maladies physiques, les inquiétudes familiales, les conflits entre générations, ne sont que quelques facteurs qui diminuent le rendement. Et le rendement est souvent proportionnel à l'équilibre intérieur.

Depuis longtemps déjà, l'Association Canadienne pour la Santé Mentale travaille fermement à faire donner au malade mental les meilleurs soins; elle cherche à en faire un citoyen à part entière et à le faire respecter, sans aucun parti-pris ou préjugé, de l'ensemble de la population. Sur le plan national, cette oeuvre se poursuit depuis cinquante ans très précisément. Au Québec, c'est depuis douze ans que la Division travaille à modifier les attitudes, à servir de lien entre le public et les professionnels membres de l'équipe psychiatrique, à présenter aux autorités responsables les besoins de la population afin de faire surgir les services. Depuis dix ans, on constate des progrès énormes au chapitre des réalisations. La province, divisée en dix régions administratives au point de vue des services psychiatriques, sera bientôt constellée de dix réseaux complets comportant tout l'éventail des services: hôpital psychiatrique régional, département psychiatrique dans les hôpitaux généraux, cliniques internes et externes, services de relance et de post-cure, foyers de transition, ateliers protégés pour la remotivation et la rééducation au travail, foyers d'hébergement pour personnes âgées ou malades chroniques, le tout sous la surveillance d'un directeur régional. Dans chacune des régions, il y a un ou plusieurs services déjà en place, grâce à la diligence de la Division des Services psychiatriques du Ministère de la Santé.

Mais après s'être préoccupée d'alléger le fardeau que représentait dans la communauté québécoise le problème des malades, l'Association Canadienne pour la Santé Mentale désire maintenant élever progressivement le niveau général de la santé mentale au Québec. Cette tâche est peut-être plus difficile à réaliser parce que les objectifs sont moins faciles à définir.

Du congrès de la Fédération Mondiale pour la Santé Mentale, tenue à Londres en août dernier, les délégués conclurent à la nécessité de poursuivre des programmes d'éducation d'un aspect avant tout préventif en s'adressant aux individus à l'intérieur même des différentes sphères d'activité de la vie quotidienne : famille, école, industrie, etc...

Mais en attendant que soit atteint cet objectif, un certain nombre de malades séjournent encore dans nos hôpitaux psychiatriques. Sur le plan physique leur bien-être est assuré; sur le plan thérapeutique ils bénéficient de tous les développements de la science; sur le plan affectif, ils reçoivent une attention souvent affectueuse du personnel de l'institution et se font des amis parmi leurs compagnons.

Il n'en demeure pas moins que leur isolement les a en quelque sorte retranchés du monde des vivants Toutes les manifestations qui marquent le passage des saisons, le cycle de la vie, les grandes étapes de l'année liturgique, ne leur parviennent que comme un écho. Malgré le redoublement d'attention dont ils seront sujets à Noel, ils resteront en marge des festivités générales. Il faut qu'une main se tende vers eux de l'extérieur pour briser le mur de leur solitude. C'est pourquoi l'Association Canadienne pour la Santé Mentale revient pour la douzième fois consécutive, auprès du public pour lui demander de penser au malade mental. Il ne s'agit pas d'une campagne de souscription puisque l'ACSM fait partie de la Campagne des Fédérations du Grand Montréal. Ce n'est pas une contribution financière que l'Association demande à ceux qui seront dans la joie à Noel. C'est une pensée, un geste amical, un cadeau pour un malade qui, sans cette preuve tangible, serait justifié de penser qu'en dehors des murs de l'hôpital il n'y a plus de monde extérieur. Le petit paquet déposé au pied de l'arbre et remis à l'occasion d'un dépouillement le replacera au sein de la société où il doit avoir sa juste place.

Pourquoi, vous et vos amis, ne feriez-vous pas parvenir un cadeau de Noel pour un malade mental soit à votre filiale locale

ST-HYACINTHE

L'évêque invite les religieux

SAINT-HYACINTHE-- Reprenant son initiative de l'année dernière, Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe invite tous les religieux et religieuses, pères, frères et soeurs à la messe qu'il concélébrera avec quelques aumôniers des communautés religieuses.

La manifestation religieuse aura lieu vendredi, le 27 décembre, à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, à deux heures de l'après - midi. Le pasteur diocésain profitera de l'occasion pour communiquer un message touchant les exigences de l'Eglise en nos temps actuels, message approprié à notre vocation particulière.

Mgr Sanschagrin annonce aussi qu'il se fera un plaisir de saluer individuellement tous les religieux qui se présenteront.

Un nouveau cours mis sur pied

SAINT-HYACINTHE- Le Service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale Yamaska dont M. Joffre Charpentier est directeur nous avise qu'il offre à la population un cours d'alimentation de première série et un cours de couture aussi de première série.

Ces deux cours seront dispensés au Centre d'initiation au travail et débuteront le lundi 13 janvier, à 7h.30 en soirée.

Un cours de transition concernant la couture pour les personnes qui ont complété les 3e et 4e séries de l'ancien programme, débutera aussi jeudi, 16 janvier, au Centre d'initiation.

Les intéressés peuvent s'inscrire en s'adressant à 1525, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe, local du Service d'éducation de la Régionale Yamaska.

Mme Arthur Beauchemin est décédée à 77 ans

SAINTE-MADELEINE (NM) - A Saint-Hyacinthe, le 16 décembre est décédée Mme Arthur Beauchemin, née Régina Deslauriers, demeurant à Sainte-Madeleine. La défunte était âgée de 77 ans.

Les funérailles ont eu lieu hier matin en l'église paroissiale de Sainte-Madeleine.

L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Outre son époux, M. Arthur Beauchemin, la défunte laisse dans le deuil trois fils et sept filles. Ce sont M. Léopold Beauchemin, de Saint-Basile; M. Léonard Beauchemin, de Beloeil; M. Dorès Beauchemin, de Sainte-Madeleine; Mme Léonard Benoît (Yvette), de Douville; Mme Hormidas Tétrault (Alice), de Saint-Hilaire; Mme Noel Saint-Pierre (Graziella), de Douville; Mlle Jacqueline Beauchemin, de Sainte-Madeleine; Mme Madeleine Beauregard, de Sainte-Madeleine; Mme Robert Blanchette (Pauline), de La Présentation; Mme Georges-Etienne Chaume (Lucille), de Saint-Charles.



NOUVELLE SUCCURSALE - La cérémonie d'inauguration et bénédiction de la nouvelle succursale de la Banque provinciale de Saint-Hyacinthe, située rue Girouard a eu lieu en présence de plusieurs dignitaires. On reconnaît dans l'ordre MM. Léon Nichols, maire de Saint-Hyacinthe; Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe; Léo Lavoie, président de la Banque; Benoit Benoit, administrateur et Roger Séguin, gérant de la nouvelle succursale.

(Photo J.-M. Morisseau)

Desjardins inaugure un nouveau système du traitement à distance des données

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins a dévoilé jeudi à la presse une primeure mondiale dans le secteur bancaire: le premier système comptable complètement intégré du traitement à distance des données bancaires.

L'innovation, en opération depuis le 23 novembre, à la Caisse populaire St-Elzéar, à Laval, sera étendue progressivement aux 33 autres caisses de la fédération. La Caisse St-Vital, de Montréal-Nord, offrira dès la fin de janvier, le service qui, par la suite, sera étendu à raison d'une nouvelle caisse à chaque mois, a révélé lors d'une conférence de presse, M. André Lamarche, directeur général de la FMCD.

M. Lamarche a expliqué que dans le nouveau système dit "intégré", le dossier de chaque client était contenu dans un cerveau électronique central — au bureau de la National Cash Register, à Dorval — et que les guichets étaient reliés directement à cette centrale.

Il ne faut qu'une seconde et demie pour faire une transaction — dépôt ou retrait — et mettre à jour le livret du client. La centrale prépare aussi automatiquement les statistiques de la succursale, comme le total des dépôts et des retraits et leur nombre.

Marge d'erreur

Par le nouveau système, la possibilité d'erreur est réduite à seulement un quinzième de la marge d'erreur humaine, a dit M. Lamarche.

Il a expiqué que les Caisses de St-Elzéar et de St-Vital, comprenant chacune environ 5,000 clients, avaient été choisies pour l'implantation du système parce que c'était deux établissements moyens, qui se prêtaient le mieux à l'expérience.

Il en a coûté $1,400,000 et trois ans de travail, pour mettre au point le système intégré qui coûtera $15,000 par année à chaque succursale.

Proculus Bouffard est tenu criminellement responsable

MONTMAGNY (PC) — Proculus Bouffard, 50 ans, de Beaumont, près de Québec, a été tenu criminellement responsable, mercredi, de la mort de Rita Larrivée, 31 ans, de la même municipalité.

Selon la version de huit témoins, la victime aurait été tuée d'une balle à la nuque provenant d'un fusil de chasse de calibre 410.

La tragédie serait survenue peu après minuit, le 8 décembre dernier, à la résidence de Mlle Larrivée. L'autopsie du corps a révélé une fracture crânienne multiple dans la région occipitale ainsi que la présence de dizaines de petits plombs.

Le Dr Richard Authier, médecin-légiste, a révélé, hier, au terme de l'enquête du coroner, qui a eu lieu au Palais de justice de Montmagny, que le coup de feu lui semblait avoir été tiré d'une distance de 4 à 10 pieds.

Déclarant qu'il était chômeur, Proculus Bouffard a confirmé qu'il vivait comme "homme et femme" avec Rita Larrivée depuis cinq ans.



DEUX CONTRE TOUS, le predicateur, joue par Marco Gugielmi, et l'étranger Tony Anthony, font face à la horde de tueurs qui veulent avoir leur peau, dans le film de MGM, "Le retour de l'étranger".

Le contrat proposé par Air Canada accepté et la grève du zèle finit

TORONTO (PC) — M. John Hayes, président de l'Association du personnel des lignes aériennes canadiennes, a annoncé jeudi que les 2,200 membres de l'association ont accepté un nouveau contrat proposé par Air Canada, et qu'ils mettront fin immédiatement à la grève du zèle.

Dans une déclaration, M. Hayes a dit que le vote concernant le contrat s'est terminé jeudi matin et que les résultats ont été envoyés aux membres de 29 bases d'Air Canada, avec instruction de mettre fin à la grève du zèle.

Il n'a pas annoncé les résultats du vote.

L'entente, conclue samedi par les négociateurs syndicaux et patronaux avec l'aide du ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, implique les préposés aux passagers d'Air Canada, les standardistes téléphoniques et les hôtesses de terre.

La ratification des votes dans les 20 centres a commencé lundi, mais le ralentissement du travail, qui avait commencé lé 9 décembre, s'est poursuivi pendant le décomptage des votes.

L'entente, d'une durée d'un an, comporte une augmentation de salaire de huit pour cent avec bénéfices marginaux concernant les vacances et les congés statutaires. Elle est rétroactive au 1er août, date à laquelle avait expiré le contrat précédent.

En vertu de l'entente précédente, les préposés aux passagers gagnaient de $325 à $550 par mois, tandis que les standardistes recevaient entre $260 et $382.

Les membres de la direction estiment que le nouveau contrat coûtera à la société Air Canada environ $1,250,000, chaque année.



CHANGEMENT DE POUVOIRS - M. André Benoit qu'on reconnaît à gauche a reçu en qualité de nouveau président des Francs de Saint-Hyacinthe, le maillet et la cloche symboliques des mains du président sortant de charge M. Marcel Lemieux. La cérémonie a eu lieu au Restaurant la Petite Chaumière, au souper régulier des Francs.

(Photo Morisseau)

$20,000 de récompense

QUEBEC (PC) — Ce n'est plus $10,000, mais bien $20,000 qui seront versés à toute personne pouvant fournir des renseignements qui permettront de capturer les auteurs des divers attentats à la bombe perpétrés à Montréal.

C'est ce qu'a annoncé ce matin, le solliciteur-général, M. Armand Maltais, à l'Assemblée législative.

Répondant à une question posée hier matin par M. Claude Wagner (L-Verdun), M. Maltais a déclaré qu'il avait autorisé ses collègues du ministère de la Justice à remettre au directeur-adjoint de la Sûreté provinciale du Québec, M. Maurice St-Pierre, la somme de $10,000, somme qu'il pourra utiliser à sa discrétion.

Cette décision a été prise à la suite de la demande au président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, d'obtenir une collaboration étroite avec les membres de la SPQ.

Par ailleurs, M. Maltais a confirmé ce matin que M. Maurice St-Pierre, qui occupe le poste d'adjoint au directeur, serait incessamment nommé directeur de la Sûreté du Québec.

L'observatoire sera complété au printemps

SAINT-HYACINTHE- La direction du Club d'astronomie populaire de Saint-Hyacinthe affirme que l'observatoire de Saint-Eugène, construit sous son égide, sera complété au printemps, si tout va bien.

Les travaux de construction sont suspendus en raison de la saison froide, mais reprendront dès la venue de la belle saison. Les fondations sont complétées ainsi que les cercles de métal destinés au roulement de la coupole.

Le montage du télescope de 10 pouces a reçu les dernières retouches et sera bientôt muni d'un mouvement d'horlogerie qui permettra des travaux de photographie astronomique aux futurs usagers de l'observatoire.

PAS DE REUNION

Il n'y aura pas de réunion régulière du groupement, mercredi, au Centre culturel, car le jour tombe le 25 décembre, de même que le mercredi suivant qui sera le Premier de l'an. Les membres seront avisés par téléphone et la voie des journaux de la prochaine réunion.

Selon ses dirigeants

"La Caisse maskoutaine aura le service le plus moderne du monde"

SAINT-HYACINTHE --- Les dirigeants de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe ont annoncé dans une conférence de presse donnée à leur salle de réunion située à l'étage supérieur de cet immeuble bancaire que cette entreprise locale disposera en février du service le plus rapide du monde.

La réalisation du service pour clients automobilistes ainsi que le terrain de stationnement déjà annoncé coûteront quelque $175,000. Les plans ont été confiés à l'architecte Jean-Guy Brodeur, de Saint-Hyacinthe. M. Robert Thibeault, de Drummondville assurera l'assemblage des instruments et de l'équipement électronique voulu.

SERVICE ULTRA-MODERNE

Les clients automobilistes se présenteront avec leurs véhicules à la hauteur de la caisse-auto. Un écran de TV renverra tout d'abord au client sa propre image puis celle de la caissière de la Caisse populaire. Il s'agira du signal de commencer la transaction désirée. La caissière et le client s'entretiendront au moyen d'un système de communication électronique. La jeune fille opérera à partir de la Caisse, tandis que la personne concernée demeurera dans sa voiture.

Les effets bancaires nécessités par la transaction, tels que papiers bordereaux, chèques et autres seront convoyés entre les deux interlocuteurs dans des boîtes mues par un système pneumatique.

La Caisse pourra dispenser tous les services normaux qu'elle met à la disposition de ses clients habituels sauf dans le cas où le gérant doit intervenir lui-même. L'aire de stationnement dans laquelle sera installé ce système tant soit peu extraordinaire, sera en mesure d'accueillir quelque sept voitures. Des services de caisse piéton, similaires aux services de caisse-auto seront aussi en opération à cet endroit.

La Providence dispose déjà d'un service de caisse-auto. Mais les contacts sont directs alors que ceux de la Caisse Girouard, de Saint-Hyacinthe auront lieu comme nous avons dit par le truchement de téléviseurs en circuit fermé et d'interphone. Le détail de tubes pneumatiques est aussi unique à la Caisse populaire maskoutaine.

Les dirigeants prévoient que l'addition de ces caisses-auto permettra d'augmenter le nombre des heures de service de l'établissement tout en libérant le bureau central de sa présente affluence.



CAISSE POPULAIRE - Les dirigeants de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe située rue Girouard ont annoncé la mise sur pied d'un service caisse-auto ultra-moderne pour cet établissement. On reconnaît dans l'ordre l'architecte du projet M. Jean-Guy Brodeur; M. Paul-Emile Lemoyne, président du conseil d'administration de la Caisse; Mgr Samuel Lemoyne, aumônier; M. Herman Phaneuf, gérant et M. Rolland Daudelin. On voit sur la table la maquette des futures installations. (Photo J-M. Morisseau)

La SVP veut solliciter

SAINT-HYACINTHE- La section de la Société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur nous avise par l'entremise de son trésorier, M. Lucien-A. Beauregard, du début de sa campagne de sollicitation.

"La Conférence St-Vincent de Paul de Saint-Hyacinthe - le-Confesseur comprenant les paroisses de la Cathédrale, du Christ-Roi, de Notre-Dame du St-Sacrement, du Sacré-Coeur et de Notre-Dame de l'Assomption, malgré son nombre restreint de membres, va encore cette année essayer de soulager les pauvres le moins bien partagés pendant la saison d'hiver.

"Nous savons que vous êtes solicités de toutes parts et que vous donnez généreusement, mais la charité envers le pauvre doit être la première oeuvre à laquelle nous devons souscrire.

"Peut-être sommes - nous portés à croire que dans ces temps de grande prospérité, tout le monde a sa part de revenus suffisants. Nous savons pourtant que tout près de nous, il y en a qui souffrent, qui ont faim, qui manquent de vêtements, de logis convenables, des enfants malades, anémiés par le manque de nourriture.

"C'est le but de la Conférence St-Vincent de Paul d'aider ces pauvres familles à pouvoir survivre jusqu'à ce que le Service Social puisse les prendre en mains et les soulager.

Le Père Noël à l'Hôpital

SAIN-HYACINTHE- Le légendaire patriarche des neiges, le Père Noël, rend visite cet après-midi aux jeunes pensionnaires de l'Hôpital général de Saint-Hyacinthe.

La visite organisée par des responsables auxiliaires de l'institution débutera à 4 heures.

Les enfants seront gâtés puisque lundi, ils recevront de plus la visite de nul autre que Séraphin Poudrier, création de Claude-Henri Grignon à la télévision d'état personnifié il va sans dire par le comédien avantageusement connu Jean-Pierre Masson. On sait que M. Masson a complété à l'époque ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. La région lui est donc familière. Cette deuxième visite aura lieu à 1h.30 alors que la vedette de la TV visitera les patients dans leur chambre.

Echos maskoutains

SAINT-HYACINTHE -- Décidément, les journaux étudiants deviennent de plus en plus mordants! La Griffe, organe des étudiants du CEGEP, a pris une facture plus vivante à sa dernière édition. Ses textes ainsi que caricatures et traits d'humour ne manquent certes pas de piquant.

****

Le bulletin du Club des Francs offre plusieurs cadeaux fictifs aux membres dont nous citons quelques-uns, à M. Marcel Arel, un sombrero et des mantilles; Raymond Bélanger, un billet aller-retour pour chacune des parties des Rough Riders (en français: Baladins du Diable); Jean Bélanger, un jeu de mini-brique; André Benoit, un tas de bonnes actions; Normand Bergeron, un dictionnaire et une grammaire latine et nous en publierons d'autres plus tard...

****

Bon conseil de sécurité pour le temps de Noël, offert par la Sûreté locale, "Enlevez tous les papiers d'emballage au pied de l'arbre de Noël aussitôt que les présents ont été déballés".

****

M. Normand prépare la formation d'une section de jeunes, à la Jeune Chambre. Espérons que les étudiants n'occuperont pas le local de la JC pour y contester le mouvement.

****

Nous n'avons enregistré aucune réaction à notre dernière insertion d'échos sur la Chambre de commerce. Peut-être que ses membres ne lisent pas l'anglais?...



un
BEAU GESTE
est toujours
apprécié

Gros Gin distillé et aromatisé
d'après une vieille recette hollandaise

R.A.Q. — No 165C-40 onces
165B-25 onces 165A-10 onces

Un produit des Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Marcel Cadieux écope de $500 d'amende

COWANSVILLE- Les objets volés n'auront pas été des plus profitables pour Marcel Cadieux qui a été condamné à une amende de $500 et aux frais, hier, à la Cour des sessions de la paix, à Cowansville.

Le juge Guy Genest a de plus imposé une journée d'emprisonnement à Cadieux qui avait été trouvé en possession d'articles divers évalués à $625.00.

L'avocat de Cadieux a souligné que son client âgé de 38 ans et père de trois enfants, détenait un emploi régulier et n'avait pas d'antécédents.

Les objets qui avaient été obtenus en une seule occasion ont de plus tous été remis à la police.

Mme Rosaire Richard décédée à Saint-Ours

SAINT-OURS- Mme Rosaire Richard, née Rachelle Larue, domiciliée à Saint-Ours, est décédée le 19 décembre, à l'Hôtel-Dieu de Sorel, à l'âge de 48 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un fils: Daniel; sa mère: Mme Antoine Larue, de Ville Saint-Pierre; ses soeurs: Mlles Yvonne Larue, de Saint-Ours; Germaine Larue du presbytère Notre-Dame de Granby, cousine de M. le curé H. Chapdelaine; Mlle Evangéline Larue, de Montréal; Mme Emilien Perreault (Jeannette), de Dorval; Mme Clovis Brisebois (Madeleine), de Hudson Heights; ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean-René Larue, de Ville Saint-Pierre; M. et Mme Bernard Larue, de Dorval; M. et Mme Jacques Larue, de Ville LaSalle; M. et Mme Armand Larue, de Ville Saint-Pierre; et Mme Antonio Larue, de Lachine.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Mandeville et Fils, à Saint-Ours. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 décembre, à 3 heures, en l'église paroissiale de Saint-Ours.

Inhumation au cimetière paroissial.

Les automobilistes en état d'ivresse risqueront beaucoup

ROUGEMONT (DNC) - - A l'occasion de la période des fêtes, la Sûreté du Québec, détachement de Marieville, intensifiera sa surveillance sur les routes.

Ainsi, les automobilistes pris en état d'ivresse pourront le regretter très amèrement. En effet, ceux-ci risqueront de passer les fêtes dans les cellules et des procédures seront intentées contre les contrevenants.

Soirée récréative

FARNHAM (DNC) - - Le club d'âge d'or de Farnham organise une soirée de veille de Noël à la salle du club rue St-Joseph, le 21 décembre prochain.

Toute la population est invitée à participer à cette soirée-réveillon au cours de laquelle il y aura des chants, danses, musique, etc. . .

La Régionale s'oppose à l'arbitrage

COWANSVILLE - Par suite de la négociation provinciale de la convention collective et des tentatives des enseignants d'obtenir l'arbitrage, la Commission scolaire régionale Missisquoi a pris la décision d'appuyer ses représentants à la table de négociations et elle s'oppose à l'arbitrage comme moyen pour régler ce litige.

La cité de Farnham investira $25,000

FARNHAM-- La cité de Farnham placera la somme de $25,000 à 6 1/2% dans des reçus de dépôt à la Banque de Commerce et ce, pour une période de deux ans.

Ce montant provient de la Compagnie Robert C. Wilkins Co. Ltd. qui a été versé au fonds industriel.

Cette décision a été prise à la récente assemblée statutaire du conseil municipal de la cité de Farnham.

Une communication avait été transmise aux édiles du conseil qu'il y avait possibilité d'investir cette somme dans des reçus de dépôt à un taux de 6 1/2% ou, malgré que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation, demander au courtier qui a vendu l'émission, de racheter de gré à gré les obligations portant un taux d'intérêt de 7%.

Le conseil municipal a décidé d'oeuvrer de la façon précitée.

M. Eugène Roberge est décédé à 43 ans

DUNHAM (DNC) - M. Eugène Roberge, époux d'Alice Ouellette, est décédé à Dunham, à l'âge de 43 ans.

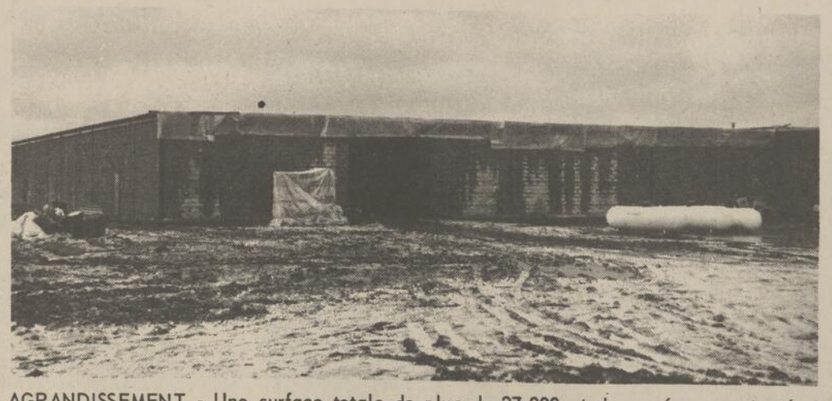
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Robert Roberge, M. et Mme Lauréat Gallant (Micheline), M. et Mme Marcel St-Onge (Marie-Jeanne), Monique, Roger, Nicole, Johanne et Mario, sa mère: Mme Uldéric Roberge; ses frères et leurs conjoints: M. et Mme Etienne Roberge, de Laval Ouest; M. et Mme Ernest Roberge, de Ville LaSalle; M. et Mme Rodrigue Roberge, de Granby; M. et Mme Roland Roberge, de St-Joachim; M. et Mme Raymond Duval, de Granby, et M. et Mme Gilles Paquette, de Granby; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Emile Rousseau, M. et Mme Alphonse Forcier, M. et Mme Roger Scott, Mme Jean-Paul Ouellette, M. Alfred Ouellette, Mlle Jeannine Ouellette.

Le service funèbre a été chanté à l'église Ste-Croix, de Dunham, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Sweetsburg.

Demi-permis refusé

FARNHAM- Une demande a été faite à la cité de Farnham pour l'obtention d'un demi-permis pour l'opération d'un garage de réparations au 510 du boulevard Normandie.

Cette sollicitation avait été faite par M. Jean-Guy Brochu. On l'informe que le règlement de zonage ne prévoit pas de tels commerces dans ce secteur.



AGRANDISSEMENT - Une surface totale de plus de 27,000 pieds carrés sera ajoutée à l'usine Tupperware Home Parties Limited de Cowansville. Ci-haut, une vue extérieure du nouvel entrepôt de 25,000 pieds carrés. On prévoit que ces travaux de $235,000 seront complétés avant le début du mois de mars. (Photo Pagerie, Cowansville)

Le festival d'hiver de Valcourt offre un programme renouvelé

VALCOURT (DNC)-- Des activités entièrement repensées et d'un style tout à fait nouveau seront au programme du troisième festival des jeunes organisé pendant la période des vacances des Fêtes à Valcourt.

Le comité formé à cet effet invite tant les adultes que les jeunes à participer intensément aux nombreuses activités au programme pendant cette semaine de réjouissance.

Miss Jeunesse '69 sera élue dans les cadres de ces festivités qui débuteront vendredi le 27 décembre à 8 heures 30 p.m. à la salle paroissiale, alors qu'une soirée dansante mettra en vedette "Les Topazes".

Samedi à la même heure, il y aura projection d'un film de Bing Crosby intitulé "La route semée d'étoiles", et le lendemain, de très beaux prix seront décernés à l'occasion d'un bingo.

Une randonnée en auto-neige est prévue pour lundi. Le départ sera donné vers 7 heures 30 à la salle paroissiale de Valcourt. Un rendez-vous suivra au restaurant Mont-Valcourt.

Jeudi le 2 janvier, à 8 heures 30, la discothèque de la Fondation mettra en vedette Jean Custo et Léon Arsenault. Vendredi, une mascarade sur la patinoire groupera plusieurs participants qui se mériteront des prix pour le costume individuel le plus original, et au couple costumé qui sera le plus fantaisiste.

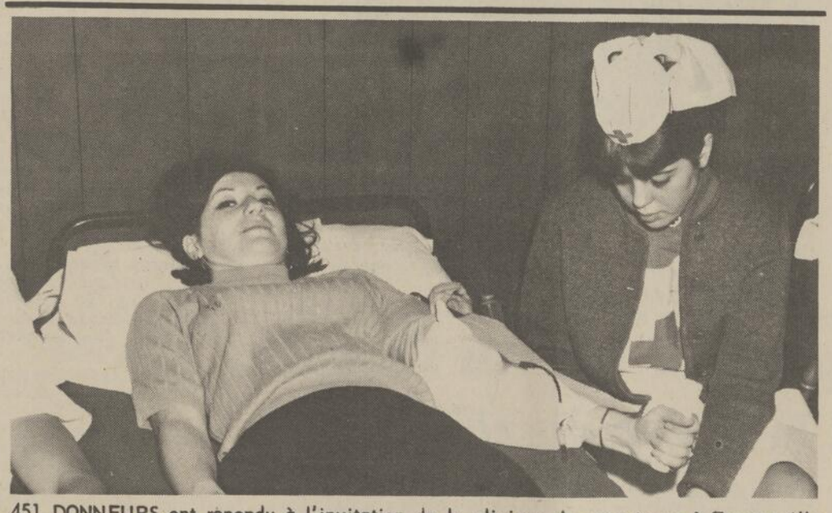
NOUVELLE BRÈVE

Deux officiers de l'armée de l'air des Etats-Unis, John Macready et Oakley Kelly ont effectué le premier vol transcontinental sans escale.



23e ANNIVERSAIRE: --- Le club Lions de Cowansville qui groupe maintenant 65 membres actifs fête cette année son 23e anniversaire de fondation à Cowansville. Pour souligner cet événement, plusieurs membres du district A-8 se sont réunis lors d'une soirée dansante. Première rangée, assis de gauche à droite: Ed. McClean, trésorier du cabinet; le Dr. Eric Mongeon, gouverneur du district; Rosaire Raymond, président du club local. A l'arrière, dans le même ordre: Percy Shannon, président de la zone 19 sud; Gerry Cholette, président de la zone 12 sud; Yvon Goulet, membre du cabinet; Vince Melançon, président ex-officio; Keith Clarbe, membre du cabinet; Gilles Bourgon, vice-gouverneur, et Al Carl, membre du cabinet.

(Photo Pagerie Cowansville)



451 DONNEURS ont répondu à l'invitation de la clinique de sang tenue à Cowansville et n'eut été de la température inclémente, tout porte à croire que l'objectif de 500 aurait été atteint. MM. L.P. Vincent et Maurice Hamel, respectivement président de la Croix-Rouge à Cowansville et président du comité des donneurs de sang, s'unissent pour remercier tous les collaborateurs et les participants. Sur la photo prise à la salle Légion, Mme L. Sirois de Cowansville et garde L. Huneault de Montréal.

(Photo Pagerie, Cowansville)

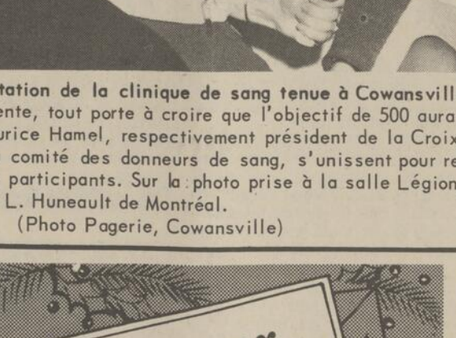
Mme Harry Langevin est décédée à 71 ans

ROXTON POND-- Mme veuve Harry Langevin, née Lucia Lippingwell, est décédée le 18 décembre, à Roxton Pond à l'âge de 71 ans.

La dépouille mortelle est exposée au salon Victor Rochon, à Roxton Pond. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 décembre, à 2 heures, en l'église baptiste de Roxton Pond.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Gloria Langevin, de Montréal; M. et Mme Robert Langevin, Mme Aline Tremblay, M. et Mme Arthur Langevin, M. et Mme Eric Langevin, M. et Mme Philippe Langevin, M. et Mme Alfred Langevin, M. et Mme Gérard Leduc (Béatrice), tous de Granby; M. et Mme Alcidas Verrier (Eveline), de Roxton Pond; M. et Mme Théodore Langevin, de Cornwall, Ont.; M. et Mme Vaughn King (Shirley), de Montréal; et une soeur: Mme Béatrice Ogilvie, de Toronto.

Inhumation au cimetière du même endroit.



Nous sommes heureux d'offrir à nos clients ainsi qu'à la population nos meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

LA ROUE MUSICALE

Jean-Pierre Morin, propriétaire

Instruments de musique, disques, "posters", musique en feuille, rubans 8 pistes stéréo, disques populaires et western.

629, rue Foster (Principale) Waterloo

A la Tupperware Home Parties Ltd.

L'expansion de l'usine permettra 30 nouveaux emplois à Cowansville

COWANSVILLE- En raison de l'expansion de son usine de Cowansville, la Tupperware Home Parties Ltd., employera environ 200 personnes, ce qui représente une augmentation de 30 nouveaux emplois qui seront disponibles vers le début du mois de mars 1969.

C'est ce qu'a laissé entendre hier le gérant de cette industrie, M. Vincent J. Lovett, qui a expliqué que huit nouvelles pièces de machinerie seront installées dans la nouvelle partie.

Les travaux d'agrandissement comprennent une section pour les bureaux de 600 pieds carrés, une addition à la surface de production de 720 pieds carrés, une chambre des bouilloires de 1,200 pieds carrés ainsi qu'un nouvel entrepôt de 25,000 pieds carrés.

Les travaux qui ont débuté le 7 octobre dernier ont été confiés à l'entreprise Desourdy Construction et sont de l'ordre de $235,000.

L'usine de Cowansville est la seule de cette compagnie au Canada et elle prospère continuellement depuis sa fondation en 1963 alors que seulement 38 employés étaient à son service.

Mme Arthur Whitehead est décédée à 68 ans

FOSTER -- Mme Arthur Whitehead est décédée à l'Hôpital Général de Montréal, à la suite d'une longue maladie, Elle était âgée de 68 ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Stukely-Sud.

Des frais de scolarité de $690 pour les élèves de l'extérieur

COWANSVILLE --- Les membres de la Commission scolaire régionale de Missisquoi ont adopté unanimement une proposition du commissaire Jean-Marie Tétrault à l'effet que les frais de scolarité pour l'année scolaire 1968-69 soient de $690 pour les élèves de l'extérieur inscrits à la régionale.

La moitié de ce montant sera versée au début de la nouvelle année et la balance sera versée le 1er mai 1969. M. le président Robert Monast et M. François Allard, secrétaire-trésorier, ont été autorisés à signer des ententes à ce sujet avec les parties concernées.

Nouveaux marguiliers à St-Théodore d'Acton

ST THEODORE D'ACTON-- MM. Justin Chagnon et Jean-Claude Gauthier ont été élus marguilliers en remplacement de MM. Jean-Louis Picard et Germain Fontaine qui ont terminé leur terme.

En plus des nouveaux élus, le banc d'oeuvre se compose de MM. Jean-Marc Savoie, Jules Fontaine, Florian Désautels, et Onil Leclerc.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG



La Coopérative Fédérée
d'Henryville

A tous nos clients et amis
nos voeux sincères
pour un Joyeux Noël
et une Heureuse Année

Bertrand Gladu,
gérant

Michel Lebeau,
comptable

Michel Bonin,
représentant - vendeur pour Henryville et les environs

Alton Carey,
représentant - vendeur pour Bedford, Dunham et les environs

Jean-Guy Pion,
représentant - vendeur pour Clarenceville et les environs

André Bienvenue,
spécialiste en chauffage pour tout le territoire

Nécrologie

M. LOUIS-PHILIPPE ROUTHIER
359, Ave du Parc, Granby
Salon J.-A. LeSieur Enrg.
255, rue Principale, Granby
Samedi, 21 déc. 2.30 h.
Eglise Notre-Dame de Granby
Cimetière rue Dufferin

MME GERARD CADIEUX
656, rue Saint-Jacques, Granby
Salon Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby
Lundi, 23 décembre - 3h.
Eglise Assomption
Cimetière rue Dufferin

MME HARRY LANGEVIN
Roxton Pond
Salon Victor Rochon
Roxton Pond
samedi, 21 déc. 2 hres
Eglise Baptiste de Roxton Pond
Cimetière Roxton Pond

M. JEAN BIENVENUE
284 rue Court, Granby
Salon Girardot & Ménard Ltée
223, rue Principale, Granby
Vendredi, 20 déc. 10.30 h.
Eglise Saint-Joseph de Granby
Cimetière rue Dufferin

MME OSCAR OSTIGUY
Montréal
Salon J.-R. Poirier
1521, Saint-Paul, St-Césaire
Vendredi, 20 déc. 10 hres
Eglise Saint-Césaire
Cimetière Saint-Césaire

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD
prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

SAINT-JEAN



La compagnie "Les Immeubles Richelieu" de Saint-Jean a procédé à l'inauguration officielle de ses nouveaux bureaux situés au 160, de la rue Longueuil, à Saint-Jean, en présence de personnalités civiles et religieuses. Cette compagnie, présidée par M. Guy Normand, ex-conseiller municipal de Saint-Jean, a effectué de nombreuses réparations à l'édifice où le personnel travaille régulierement. Sur la photo, nous reconnaissons, de gauche à droite: M. Guy Normand, courtier; Mlle Diane Desrochers, secrétaire; Mme Emile Paré, agent; M. Gilbert Johnson, agent; M. Michel Thibodeau, agent et M. Yvan Lebeau, agent.

Dans une ville comme Saint-Jean

Il doit exister une relation étroite entre la vie municipale et la vie industrielle

ST-JEAN - En présentant le nouveau maire de la cité de Saint-Jean aux membres de l'Association des manufacturiers canadiens, section locale , M. Georges-H. Mercier, gérant général de l'usine Singer du Canada, à Saint-Jean, et président du Comité des relations municipales, a affirmé que les membres de cet organisme étaient conscients de "l'interrelation" étroite qui doit exister entre la vie municipale et la vie industrielle dans une ville comme Saint-Jean.

"Trop souvent, de signaler M. Mercier, la population prend pour acquis la vie industrielle qui l'entoure comme on prend pour acquis l'air que l'on respire. Ce n'est qu'à l'occasion d'une mise à pied massive, d'une grève, d'une nouvelle usine ou d'un accroissement rapide de production que cette indifférence vis-à-vis de l'industriel pourra être secouée. Pourtant, des décisions importantes, très importantes même, se prennent jour après jour dans le secteur industriel, qui affectent la vie des citoyens et qui ont ainsi des effets multiples sur la vie municipale, commerciale, scolaire et autre. Que l'on pense seulement avec quelle férocité les dirigeants de certaines municipalités combattent pour garder leurs industries, quelles astuces ils développent pour en attirer de nouvelles et, que l'on se rappelle combien d'énergies se sont dépensées durant les mois où Saint-Jean s'était méritée l'appellation de "zone désignée" par le gouvernement fédéral."

Tout en invitant les membres du présent conseil municipal à démontrer beaucoup de solidarité au leadership pour le maire, M. Georges-H. Mercier a affirmé que cette condition était d'une importance capitale pour que le secteur industriel continue de prospérer à Saint-Jean.

Soulignant le fait que M. Bruno Choquette, le nouveau maire, avait déjà une bonne expérience des affaires municipales de la cité de Saint-Jean, le président du Comité des relations municipales de cette association, a dit que le maire sera secondé par une équipe bien motivée et anxieuse de bien servir la population de Saint-Jean.

M. Reynald Carey dénonce l'inconséquence des députés

SAINT-JEAN - M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CSN), et M. Reynald Carey, de Saint-Jean, président de la Fédération du bâtiment et du bois, ont dénoncé l'inconséquence des députés du Parlement Québécois qui se sont absentés en très grand nombre lundi, lors de l'étude du bill 290 qui établit un nouveau régime de relations de travail dans cette industrie.

M. Carey a noté qu'à peine une vingtaine de députés ont participé à l'étude de cette loi qui a duré moins d'une heure et qui a été adoptée sans grande discussion même si les députés, au dire même de M. René Lévesque, n'avaient pas du tout l'information nécessaire pour se prononcer en connaissance de cause.

La semaine dernière, la loi avait été étudiée pendant deux jours à un comité parlementaire composé de quelques membres mais très peu de journalistes ont assisté à ces séances.

Le président du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand, a dénoncé ce scandale. "Pourtant, les journaux ne se sont pas gênés pour faire des manchettes avec le conflit intersyndical de la Canadian Bechtel, à Baie-Comeau, cet été. Les politiciens, eux non plus, ne manquent pas une occasion de dénoncer les luttes intersyndicales mais, lorsque le temps vient d'adopter une loi pour mettre fin à ces problèmes en assurant une véritable sécurité d'emploi aux travailleurs, ils s'absentent et laissent passer un bill mal foutu qui ne règle rien et qui même empire la situation", a commenté M. Chartrand, en parlant du bill 290.

"Et ce sont ces gens que nous payons $18,000 et même $30,000 par année pour défendre nos intérêts. Quelle farce!" de commenter le président du Conseil central de Montréal.

Trois demandes sont laissées en suspens

ST-JEAN- Basant leur jugement sur le fait que le budget de 1968 sera déficitaire, les autorités de la cité de Saint-Jean ont fait réponse aux dirigeants de l'Association sportive Notre-Dame de Lourdes, qu'il ne sera pas possible, pour cette année, de construire des cloisons amovibles dans le nouveau chalet des loisirs de cette paroisse.

De plus, l'Association sportive NDP demandait à la cité de fournir de l'ameublement ainsi qu'un octroi pour défrayer le salaire du gardien de la patinoire, de même que l'éclairage de cette patinoire extérieure.

Relativement à la demande de l'ameublement, le maire Bruno Choquette a fait réponse que cet organisme de loisirs avait sûrement obtenu des chaises et des tables dans le passé.

Quant à l'octroi exigé pour le salaire du gardien de la patinoire, le premier citoyen a dit que cette demande était un peu "hâtive", en raison d'une nouvelle étude qui sera faite sous peu par le conseil municipal, sur l'orientation future du service des loisirs de la cité.

Enfin, le maire Choquette a déclaré que la pose et l'installation de lampadaires pour la patinoire devront se faire incessamment.

La ville vendra son eau 20 cents le mille gallons

ST-JEAN- A la session spéciale du Conseil municipal, le maire et le greffier ont été autorisés à signer les ententes nécessaires entre le Collège militaire royal et la base d'aviation, relativement au service d'aqueduc municipal.

Les ententes prévoient que la cité vendra de l'eau à raison de 20 cents le mille gallons.

En cas d'augmentation du coût de revient, la cité peut, sur avis de trente jours, décider de mettre fin à ces ententes.

La cité demande l'aide technique du Québec

ST-JEAN - Lors d'une séance spéciale des autorités municipales de Saint-Jean, les conseillers ont adopté une motion pour demander au ministère des Affaires municipales du Québec d'envoyer une équipe d'experts, en vue de préparer la fusion éventuelle avec la cité et la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste.

Lors de cette assemblée, le conseiller Jacques Rancourt a affirmé qu'un premier rapport devrait être présenté aux autorités concernées avant le 1er mars 1969.

Ces experts du ministère des Affaires municipales du Québec étudieront tous les aspects économiques de cette fusion ou annexion, en collaboration avec MM. J. Wilfrid Boutin et Georges-Emile Bouchard, respectivement trésoriers de la cité et de la paroisse.

Avis de motion donné par l'échevin Régnier

ST-JEAN - Le conseiller Maurice Régnier a formulé un avis de motion, lors de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Jean, dans le but d'amender le règlement numéro 805 pour décréter la fermeture d'une partie de la rue Collin et vendre cette superficie à la compagnie Electric Storage Battery, qui désire prendre de l'expansion.

Ce règlement municipal qui avait été accepté par le ministère des Affaires municipales du Québec contient une erreur relativement au nombre de pieds de superficie pour que la vente soit définitivement légalisée.

Deux fêtes civiques

ST-JEAN --- La cité de Saint-Jean a proclamé le 26 décembre et le 2 janvier, fêtes civiques, à la demande des succursales bancaires et caisses populaires de Saint-Jean.

IBERVILLE

La cité offre le terrain à 5 cents de moins que prévu

ST-JEAN - C'est par un vote de trois contre deux, que les autorités municipales de Saint-Jean ont décidé, lors d'une séance spéciale, d'offrir à la Commission scolaire de Saint-Jean un terrain d'une superficie de 154,000 pieds carrés, à raison de 25 cents le pied carré, en vue de la construction éventuelle d'une école élémentaire dans le quartier nord, plus précisément sur l'ancien site du futur Hôpital du haut-Richelieu.

Il y a quelques semaines, les membres du conseil municipal décidaient de vendre à la commission scolaire locale ce même terrain, mais à 30 cents le pied carré.

La nouvelle offre, cependant, sera pour une période de six mois, après quoi, la cité verra à modifier sa proposition.

Lors de cette assemblée spéciale, le conseiller Alphonse Lorrain a proposé de rescinder la résolution du 10 octobre, vendant à la commission scolaire du terrain à 30 cents le pied.

La motion de M. Lorrain a reçu l'approbation de M. le conseiller Maurice Régnier.

Puis, le doyen de l'administration locale, a formulé une nouvelle proposition de vente à raison de 25 cents le pied carré. L'échevin Bernard Dussault a appuyé cette résolution.

Mais les conseillers Jacques Rancourt et Adélard Berger ont affirmé que la cité pourrait trouver une solution équitable pour les deux parties, parce que, selon eux , ce sont les mêmes payeurs de taxes qui devront payer pour l'achat de cet emplacement.

Quant à son Honneur le maire, M. Bruno Choquette, celui-ci s'est déclaré en faveur de vendre le terrain au prix coûtant.

St-Jean est la 109e ville du Québec à s'adresser à la SHQ

ST-JEAN-- Faisant le point de leur récent voyage effectué dans la Capitale provinciale, MM. les conseillers Jacques Rancourt et Adélard Berger, ont jeté une douche d'eau froide à leurs collègues du conseil municipal de Saint-Jean, lors de la séance spéciale de ce conseil.

En effet, Me Jacques Rancourt de même que M. Adélard Berger, qui avaient été délégués par la cité pour obtenir les informations nécessaires au sujet de la loi de la Société d'habitation du Québec en matière de rénovation urbaine, ont affirmé que la cité de Saint-Jean était la 109e ville au Québec, à demander une assistance financière à la SHQ, en vue de rénover le "centre-ville" et aussi de procéder à l'aménagement d'un vaste terrain de stationnement dans le centre.

L'échevin Jacques Rancourt, a dit par ailleurs, que MM. Dion et Laplante, respectivement président et vice-président de la SHQ, avaient affirmé que le budget disponible disparaissait rapidement, à la suite des nombreuses demandes des villes et municipalités voulant rénover leur milieu respectif.

Les chances de la cité pour obtenir des octrois allant jusqu'à 75% du coût des rénovations, sont minimes, selon les dires de l'échevin Rancourt.

Tout de même , MM. Dion et Laplante ont invité les autorités municipales, à les rencontrer dans une réunion publique, avec un urbaniste-conseil , pour permettre à cet organisme provincial d'étudier les projets de rénovation de la cité.

Entre-temps, les autorités municipales, selon une suggestion du maire Bruno Choquette, rencontreront des urbanistes-conseils le 30 décembre 1968, pour discuter des aspects de cette législation ainsi que des projets.

Le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes sera à 7 ½%

ST-JEAN --- Ceux qui doivent des arrérages de taxes à la cité de Saint-Jean devront payer un taux d'intérêt de 71/2% au trésor municipal, en 1969.

C'est ce que les autorités municipales ont décidé, lors d'une séance spéciale de ce conseil municipal.

Demandes de soumissions

ST-JEAN - Des soumissions publiques seront demandées aux entrepreneurs électriciens locaux, pour l'achat et la pose de signaux lumineux de marque Canadian General Electric, à l'intersection du boulevard Industriel et de la rue Saint-Jacques, à Saint-Jean.

C'est le conseiller Bernard Dussault qui a présenté cette motion, lors de l'assemblée spéciale du conseil municipal.

Entre-temps, M. Marcel Bernard, ingénieur municipal, soumettra un rapport aux conseillers, concernant le coût de revient pour la cité, de l'installation de signaux lumineux par ses employés.

Le CN cède du terrain

ST-JEAN --- Les échevins de la cité de Saint-Jean, convoqués en réunion spéciale, ont invité le maire et le greffier, à signer les documents nécessaires avec la compagnie du Canadien National , pour que la ville redevienne propriétaire d'une lisière de terrain utilisé auparavant comme voie ferrée, sur le boulevard du Séminaire, longeant le boulevard Saint-Joseph.

Le CNR n'utilise plus aujourd'hui cette voie ferrée et une clause d'un contrat stipulait que cette compagnie ferroviaire devait remettre ce terrain à la cité.

L'entente devra se signer avant que la cité paie pour le compteur d'eau

ST-JEAN - Le maire et le greffier de la cité de Saint-Jean ont obtenu l'assentiment des membres du conseil municipal, lors d'une réunion spéciale, à l'effet de signer une entente avec la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste pour que cette corporation remettre à la ville, une partie du réseau d'aqueduc, au prix nominal de $1.

Par suite de la signature de cet accord, la cité de Saint-Jean s'engagera à payer une somme de $1,469 à la paroisse, pour l'achat et la pose d'un compteur de marque "Rockwell".

Grâce à ce compteur d'eau, la cité sera en mesure de vérifier si la paroisse utilise le service d'aqueduc d'une façon normale sans être au détriment des contribuables locaux.

La cité accepte de payer l'indemnité

ST-JEAN ---- Pour faire suite à une lettre de Me Jean Frédérick, procureur de Mme Georges Frédette, les dirigeants municipaux, réunis en session spéciale, ont décidé de verser une indemnité à vie de $60 par mois à cette veuve.

La compagnie d'assurance "La Prévoyance" verra à payer un montant de $40 par mois.

On sait que la cité à été condamnée, il y a plusieurs années à verser une pension mensuelle à cette dame, alors que son époux, qui était un employé de la voirie municipale, a été tué dans un accident de travail.

M. Léopold Roy prendra sa retraite le 31 décembre, après 34 ans de services

ST-JEAN-- Les autorités municipales de Saint-Jean ont décidé de remettre au début de janvier 1969, le choix du remplacement de M. Léopold Roy, de la Sûreté municipale, qui prendra sa retraite le 31 décembre, après 34 ans de valeureux services.

Le maire de la cité, M. Bruno Choquette, a déclaré, lors de la séance spéciale du conseil municipal, que deux employés municipaux avaient postulé pour le poste de M. Léopold Roy qui aujourd'hui s'occupe de percevoir les permis et les licences accordés par la cité.

M. Choquette a souligné que les membres du conseil municipal n'avaient pas eu le "temps" de rencontrer ces deux candidats.

Faisant suite à un rapport de M. Albert Tremblay, gérant du personnel, Mlle Francine Raymond a été engagée à plein temps, comme commis de bureau pour la ville.

Enfin, l'engagement d'employés pour l'entretien des patinoires extérieures a été remis à une prochaine réunion du conseil municipal.

Les pompiers recevront une prime de $100 pour avoir répondu aux appels

ST-JEAN- Tous les pompiers volontaires de la cité, sauf un, recevront un boni de $100 pour avoir répondu à 60% des appels lors des incendies survenus dans la ville au cours de l'année 1968.

C'est à la suite d'un rapport de M. Antoine Morin, directeur du Service des incendies, que les autorités municipales, réunies en assemblée spéciale, ont approuvé ces primes spéciales pour les sapeurs volontaires.

la parenté va arriver...

pour un accueil bien canadien-français rien ne vaut un bon gros gin bien de chez-nous...

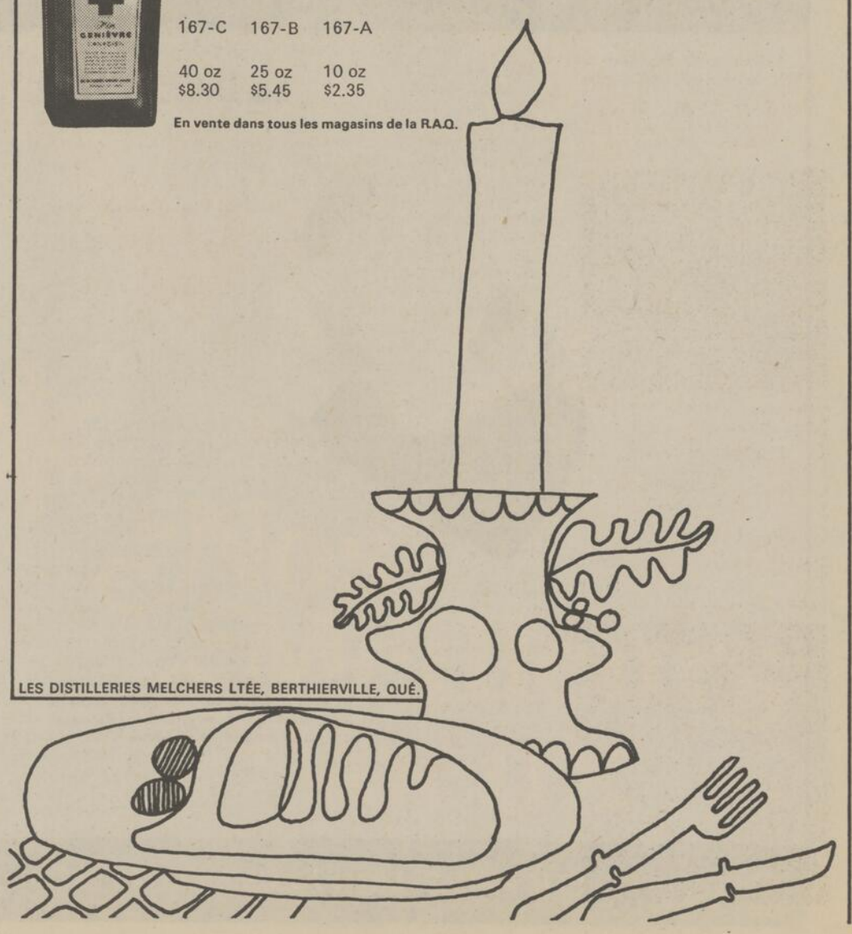
Le Gros Gin CROIX D'OR vaut son pesant d'or!

Melchers



167-C	167-B	167-A
40 oz	25 oz	10 oz
$8.30	$5.45	$2.35

En vente dans tous les magasins de la R.A.Q.



LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

Une situation embarrassante pour M. Trudeau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'est trouvé momentanément dans une situation embarrassante, lorsqu'il s'est aperçu qu'il n'avait pas assez d'argent pour payer la note dans un restaurant chinois.

M. Yeung Wong, gérant du Canton Inn., dans le centre-ville d'Ottawa, a accepté l'explication classique donnée par le premier ministre: il avait oublié son portefeuille. Il a même suggéré que M. Trudeau laisse la facture pour que l'un de ses assistants vienne la régler plus tard.

M. Wong n'a pas protesté lorsque le premier ministre a fait un chèque personnel de $6 pour payer le repas, qui se composait de soupe chinoise, de "spareribs", de "pineapple chicken" et de thé chinois.

M. Wong a déclaré que M. Trudeau et la "très jolie jeune fille", d'une vingtaine d'années, qui l'accompagnait, avaient utilisé des baguettes pour manger. Il a ajouté que M. Trudeau s'en servait très habilement.

Mgr Paul Grégoire serait bientôt nommé cardinal

CITE DU VATICAN (PA)—Le pape Paul VI a reçu aujourd'hui en audience privée l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire. Des rumeurs veulent que le prélat soit fait cardinal, lors du prochain consistoire.

Mgr Paul Grégoire a remplacé le cardinal Paul - Emile Léger comme archevêque de Montréal, en avril dernier, après que ce dernier eût décidé de se rendre en Afrique pour y travailler parmi les lépreux.

Le nom de Mgr Grégoire a été mentionné récemment comme candidat possible à la pourpre cardinalice, lors d'un consistoire qui, selon des sources du Vatican, serait convoqué par le pape Paul VI en janvier prochain.

Un autre pont de $885,000

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, vient d'adjuger un contrat de $885,000 pour la construction d'un second pont sur la rivière Gatineau, entre Hull et Pointe-Gatineau.

Le nouveau pont sera d'une longueur totale de 679 pieds et sera utilisé uniquement par les automobilistes se dirigeant vers Hull, alors que le pont actuel servira au trafic en sens contraire.



APOLLO 8 verra probablement ceci de la lune. Une rangée de dômes lunaires sur la face visible de la lune, évidente sur cette photo, sera confirmée par Apollo 8 dans son vol lunaire orbital qui doit avoir lieu demain. Cette photographie bien particulière a été prise le 25 novembre 1966 par Lunar Orbiter 2, une envolée qui avait été effectuée sans homme à bord. Les dômes ont entre deux et dix milles de diamètre et de 1,000 à 1,500 pieds de hauteur. Plusieurs sont très rugueux et montrent de nombreuses fissures ou des cratères à leurs sommets.

Une fête de famille qui se termine avec quatre morts

CARLINVILLE, Ill. (PA)—Un père de 10 enfants a ouvert le feu durant une fête organisée pour sa famille par le bien-être social et a tué quatre personnes dont son épouse. Il a également blessé quatre des ses enfants pour ensuite prendre la fuite et s'enlever la vie.

La police a révélé que Sherman Kline, 38 ans, a brandi, deux revolvers, alors que l'on s'affairait à ouvrir des cadeaux dans les bureaux du Département de l'enfance et de la famille de l'Etat de l'Illinois, et qu'il se mit soudainement à tirer.

Les victimes sont Lorraine, âgée de 33 ans, son épouse; deux travailleurs sociaux, Frank Wildgrube, 24 ans et Bonnie Albracht, 23 ans, tous deux de Carlinville et une réceptionniste, Ann Keppler, 25 ans, de Benld, dans l'Illinois.

Deux des enfants blessés, Michael, 14 ans et Dian, 8 ans, sont dans un état grave, tandis que Gene, 13 ans et Judy, 10 ans, reposent dans un état satisfaisant à l'hôpital.

Après la fusillade, Kline s'est rendu en automobile chez son frère à O'Fallon dans le Missouri où il a admis son crime, mais il a refusé de se rendre aux policiers.

Dans la forêt

M. Vernon Kline a précisé que son frère a alors pris la fuite vers la forêt toute proche. M. Kline a alors entendu un coup de feu et il a appelé la police. Les agents devaient retrouver Sherman Kline baignant dans son sang et blessé d'une balle à la tête.

Il est mort plus tard à l'hôpital.

Un porte - parole de l'agence de bien-être social a dit croire que 'kline était furieux parce que l'agence "s'était interposée entre lui et sa famille".

Mlle Keppler, qui devait pas marier en mars prochain, s'est, croit-on, sacrifiée au profit de deux secrétaires lorsqu'elles s'est interposée entre le fou furieux et celles-ci au début de la fusillade.

Don Jones, un reporter de la station radiophonique WSMI dont les bureaux sont dans le même immeuble, a déclaré qu'il avait entendu des coups de feu, qu'il avait regardé dans le hall pour apercevoir qui "tirait au hasard".

Il meurt trente-huit jours après avoir reçu un coeur de rechange

MONTREAL (PC)—Aldo Martine, 43 ans, de Port Colborne, Ont., est décédé jeudi, à l'Institut de cardiologie de Montréal, 38 jours après avoir reçu un coeur de rechange.

Selon un porte-parole de l'Institut, le patient est mort "de ce qui semble avoir été un rejet aigu et irréversible de l'organe greffé".

La mort de Martine réduit à trois le nombre de survivants de la greffe du coeur de l'Institut de Montréal, dont l'équipe chirurgicale est dirigée par le Dr Pierre Grondin.

Les survivants sont:

— Rosaire Brien, 58 ans, opéré le 30 septembre. Il est déjà rentré chez lui. Il est actuellement le plus ancien greffé du coeur du Canada.

— Ludger Sénécal, opéré le 25 octobre. Il se porte bien.

— Gérard Lévesque, 53 ans, opéré le 3 novembre et dont l'état de santé s'améliore constamment.

Un quatrième greffé du coeur de la ville de Montréal, John Parkinson, 53 ans, opéré à l'Hôpital Victoria, se porte également bien.

Le décès de M. Martine survient peu avant la première mondiale d'un film sur la greffe du coeur qui sera projeté ce soir à Montréal.

CONCOURS "CASSE-TETE"

POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

La Voix de l'Est



NB: SVP "couvrir" le Père Noel en entier et nous retourner la page entière qu'à ce moment, en ayant soin de remplir le coupon au bas de la page.

DECOUPEZ CETTE PIECE ET COLLEZ-LA BIEN A SA PLACE

L'Ontario mettrait sur pied un mécanisme d'impôt sur le revenu

OTTAWA (PC) — Dans son discours inaugural à la conférence fédérale - provinciale des des ministres des Finances, M. Charles MacNaughton, trésorier de l'Ontario a déclaré que sa province entend mettre sur pied un mécanisme indépendant d'impôt sur le revenu, à moins que des progrès "sensibles" ne soient enregistrés à cette conférence vers la solution du problème du partage des recettes fiscales.

"L'Ontario, dit-il, n'ignore pas qu'une telle mesure comporte des problèmes, mais ces problèmes ne seront pas exclusivement nôtres. Nous ne voyons pas d'autre voie possible, à moins qu'on n'enregistre, à cette conférence, des progrès sensibles vers la solution du problème du partage des recettes fiscales."

Mais avant de lancer son avertissement, M. MacNaughton avait suggéré trois solutions possibles susceptibles de créer "un meilleur équilibre entre les dépenses et les recettes de chaque niveau de gouvernement.

En premier lieu, il a proposé qu'Ottawa verse aux provinces, directement et sans condition, 20 points de l'impôt sur le revenu personnel, ce qui assurerait aux provinces 48 p.c. de toutes les recettes fiscales au chapitre de l'impôt sur le revenu.

"Un tel versement, dit-il, constituerait une contribution plus réaliste aux coûts des programmes à frais partagés en Ontario."

La deuxième solution consisterait à maintenir tel quel le système actuel du partage des revenus, mais "à partager en deux tout supplément que le gouvernement fédéral retirerait de l'impôt sur le revenu, y compris la nouvelle taxe du progrès social".

La troisième solution, enfin, consisterait à élaborer en commun la réforme du domaine des impôts partagés de manière à créer des recettes supplémentaires qui seraient équitablement partagées entre le gouvernement fédéral et les provinces".

"Nous sommes souples" quant aux moyens," dit-il.

"Nous faisons ces suggestions, car nous sommes souples quant aux moyens," dit-il.

M. MacNaughton a déclaré que le comité permanent fédéral-provincial pour les questions fiscales et économiques a fait le même constatation que le comité sur les structures fiscales faisait en 1966, soit que la situation financière des provinces était en train d'empirer, tandis que celle d'Ottawa, s'améliorait.

"Il est tout à fait évident que la capacité du gouvernement fédéral de s'imposer de grosses dépenses et de créer de nouveaux programmes, donne la mesure de son aptitude à conférer aux provinces une plus grande marge fiscale," a dit l'orateur.



Le major-général Jacques-A. DEXTRAZE, 49 ans, de Montréal, est nommé chef adjoint du personnel au quartier général des Forces canadiennes à Ottawa. Il assumera ses nouvelles fonctions dès la mi-janvier. Le major-général Dextraze est présentement commandant adjoint du Commandement de la force mobile à St-Hubert.



Un cadeau dont ils se souviendront longtemps. Choisissez maintenant de la plus excitante collection de briquets par

Colibri

En leur offrant COLIBRI *ils sauront que c'est le meilleur!*

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

Ministères des institutions financières, compagnies et coopératives

1.— **DIRECTEUR DES ENQUETES** — Traitement initial jusqu'à $17,500 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 68S-1364.

— Planifier et coordonner l'élaboration des normes et des programmes et superviser leur application et leur contrôle.

— Plusieurs années d'expérience dans le domaine des enquêtes reliées aux faillites, aux fraudes et aux valeurs mobilières.

2.— **RESPONSABLES DE SECTION** — Traitement initial jusqu'à $14,600 selon la compétence. Postes à Québec et Montréal. Concours 68CC-2103.

— Un responsable sera nommé à chacun des secteurs d'activité suivants :

— compagnies d'assurance-vie
— compagnies d'assurance générale
— compagnies de fidéicommis (fiducie)
— compagnies de finances et prêts
— caisses d'épargne et de crédit
— associations coopératives
— courtage immobilier

— Diriger les activités de vérification et de contrôle des opérations comptables et financières d'un des groupes ci-haut mentionnés. Superviser le travail d'une ou de plusieurs équipes d'inspection. Certains responsables exerceront des tâches d'analyse, de contrôle et de projection financière.

— Expérience progressive dans le domaine de l'inspection et de la vérification, et aptitudes manifestes au travail de direction.

3.— **AGENT DE LA GESTION FINANCIERE** — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Postes à Québec et Montréal dans un des secteurs d'activité suivants :

— inspection et vérification comptable des institutions financières; compagnies et coopératives;
— élaboration de règles budgétaires et étude de projections financières;
— exécution d'enquêtes dans les cas de fraudes, faillites et valeurs mobilières.

— Concours 68PS-2103.

A tous les postes décrits ci-haut, le candidat doit détenir un diplôme universitaire, de préférence en sciences commerciales ou administratives, ou être membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

4.— **RESPONSABLE DES PROCEDES ADMINISTRATIFS** — Traitement initial jusqu'à $15,000 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 68PR-2108.

— Planifier et coordonner les programmes nécessaires à l'identification, l'analyse et l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration.

— Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en sciences de l'administration et plusieurs années d'expérience dans le domaine des procédés administratifs à un niveau de direction et de conception de projets.

— S'inscrire immédiatement.

Agent de recherche et de planification socio-économique

Traitement initial jusqu'à $12,850 selon la compétence

Postes à Québec

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

A.— Effectuer et diriger les études relatives aux opérations de regroupement et d'aménagement des municipalités et en définir les mécanismes d'application.

— Formation universitaire en urbanisme ou en sciences sociales.

B.— Etudier les variables économiques affectant les budgets des municipalités en vue de la constitution d'un cadre comptable opérationnel.

— Formation universitaire en économique ou dans une autre discipline universitaire appropriée.

MINISTERE DE L'EDUCATION

— Etudier et analyser le rendement, la productivité et l'efficacité du système du financement scolaire; en identifier les sources et en estimer les coûts.

— Formation universitaire en économique ou en sciences de l'administration et du commerce.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

A.— Etudier les facteurs présidant à l'implantation, l'exploitation et le développement de l'industrie québécoise et de divers secteurs manufacturiers.

— Formation universitaire en économique ou dans une autre discipline appropriée.

B.— Analyser et interpréter le comportement de différents secteurs de l'économie et leur évaluation en rapport avec le développement de l'économie globale.

— Formation universitaire en économique.

C.— Appliquer les concepts économiques aux problèmes de développement et traduire les relations économiques sous forme mathématique; élaborer des techniques de prévision économique.

MINISTERE DES INSTITUTIONS FINANCIERES, COMPAGNIES ET COOPERATIVES

— Etude et recherche dans les secteurs d'investissements publics et privés en vue d'en évaluer l'impact sur les politiques administratives et d'en prévoir les implications.

— Formation universitaire en sciences économiques ou statistiques et expérience pertinente dans l'analyse des variables économiques.

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES

— Etudier les divers aspects économiques de l'exploitation et de l'administration des richesses naturelles, particulièrement les mines et les eaux et en analyser l'importance relative dans l'économie générale et régionale.

— Formation universitaire en sciences sociales, de préférence en économique.

MINISTERE DU TRAVAIL

— Effectuer et diriger des études dans les domaines de la main-d'oeuvre et des relations de travail.

— Formation universitaire dans l'une des sciences sociales, en mathématiques ou en statistiques.

— Concours 68P-2105. S'inscrire avant le 17 janvier 1969 en ayant soin d'indiquer le poste de votre choix.

DU PERSONNEL

SPECIALISTE EN MATHEMATIQUES — Traitement initial jusqu'à $12,850 selon la compétence. Direction générale de l'élémentaire et du secondaire. Ministère de l'Education; poste à Québec.

— Elaborer, coodonner et administrer les programmes de mathématiques au niveau élémentaire et secondaire.

— Diplôme universitaire en sciences de l'éducation avec spécialisation en mathématiques ou baccalauréat en sciences pures, option mathématique, et un certain nombre d'années d'expérience dans l'enseignement de cette matière.

— Concours 68SM-2123. S'inscrire avant le 5 janvier 1969.

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Ministère du Travail; postes à Montréal, Québec, Rouyn, Hull et également dans la région du Bas St-Laurent et la Gaspésie.

— Participer à l'élaboration et/ou à la mise en application des politiques de main-d'oeuvre.

— Diplôme en sciences de l'homme ou sciences de l'administration (option gestion), ou toute autre discipline universitaire appropriée et, de préférence, plusieurs années d'expérience dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'oeuvre; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce domaine.

— Concours 68PM-2111. S'inscrire immédiatement en ayant soin d'indiquer la localité de votre choix.

PROTONOTAIRE ADJOINT — Traitement initial de $5,890 à $8,400 selon la compétence. Poste à la Cour Supérieure de Drummondville.

— Assumer les responsabilités juridiques et administratives qui lui sont déléguées par le protonotaire. Travailler, en étroite collaboration avec les membres de la magistrature, les avocats et les notaires ainsi qu'avec les chefs des différents services de la Cour Supérieure.

— 11e année d'études et 9 années d'expérience dans un travail de bureau dont 6 jugées directement pertinente à la fonction, ou avoir une formation juridique.

— Concours 69SD-5438. S'inscrire avant le 10 janvier 1969.

REGISTRATEUR — Traitement initial de $5,550 à $7,850 selon la compétence. Poste à Beauharnois.

— Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement de Beauharnois tant au point de vue juridique qu'administratif.

— Formation juridique, ou 11e année d'études et 9 années d'expérience dans un travail de bureau dont 6 dans un domaine relié à la fonction.

— Concours 69SH-5439. S'inscrire avant le 17 janvier 1969.

DEPUTE - REGISTRATEUR — Traitement initial de $3,925 à $5,875 selon la compétence. Poste à Beauharnois.

— Assister le registrateur dans ses fonctions d'officier de justice.

— 11e année d'études et 3 années d'expérience dans un travail de bureau.

— Concours 69DL-5439. S'inscrire avant le 17 janvier 1969.

REGISTRATEUR — Traitement initial de $7,560 à $10,260 selon la compétence. Poste à Chicoutimi.

— Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement tant du point de vue juridique qu'administratif.

— Etre détenteur d'un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelques années d'expérience pertinente.

— Concours 68RC--5439. S'inscrire avant le 3 janvier 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville,
suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne,
Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

SPORTS

Granby perd 4-2, mais gagne aux poings

Bagarre générale et 187 minutes de punitions à Victoriaville

GRANBY - Les Vics de Granby ont subi, hier soir, leur première défaite de la présente saison à Victoriaville, perdant 4 à 2, dans une joute marquée de 187 minutes de punitions, et d'une bagarre générale dès la première minute de jeu de la troisième période. Ce fut d'emblée la plus rude joute livrée par les Vics cette saison, et aussi le dénouement de 10 rencontres entre les deux rivaux, cette saison.

Cette défaite a empêché les Vics de prendre seuls la troisième place de la ligue, car Chicoutimi a subi un revers de 5 à 3 à St-Hyacinthe.. De plus les Vics ont vu leur avance sur Sherbrooke réduite à 10 points, car les Castors ont battu les Nationaux de Ottawa 5 à 4 en supplémentaire. De plus, Sherbrooke a disputé une partie de moins que Granby.

ICI DIMANCHE

Les Vics reviendront devant leurs partisans dimanche soir, pour affronter les Castors de Sherbrooke, dans un match d'une extrême importance... un véritable match de "4 points".

Hier soir, les Vics mettaient fin à une série de 4 joutes sans revers à Victoriaville. Ils avaient gagné trois fois et annulé à une occasion, à cet endroit. On pourrait souligner qu'il s'agissait de la 9e défaite par un point pour les Vics, car le 4e but des Tigres a été compté dans un filet désert à 16 secondes de la fin.

Le match a été rude du début à la fin, et les Tigres ont usé de leurs bâtons pour démolir les Vics à tour de bras, sous les yeux de l'officiel indulgent.

Le trouble a commencé en 2e période, alors que Lepage et Garneau s'échangèrent quelques coups... Des spectateurs voulurent faire un mauvais parti à Lepage au banc des punitions, et Jean-Paul Gladu, instructeur des Vics, sortit de son caractère, pour prendre la défense de Lepage... Un policier a même bousculé Gladu près du banc...

La "bombe" éclata dès le départ en 3e période, soit après 56 secondes de jeu seulement..

DUBUC FRAPPE

Si les Vics ont perdu le match, ils ont gagné aux poings... André Dubuc a riposté violemment à l'attaque sournoise de Guy Black lors de cette échauffourée et à un certain moment, Dubuc avait sur le dos Black, Hardy et Bessette... Il a servi une solide droite, puis une gauche à Black, qui s'en souviendra sûrement... Le banc des deux clubs s'est vidé, et il a fallu une bonne vingtaine de minutes pour rétablir l'ordre..L'arbitre envoya tous les joueurs des Tigres à leur chambre, sauf sept soit les deux gardiens et cinq avants... Granby perdit tout ses défenseurs qui écopèrent d'une mauvaise conduite, à l'exception de Houde... Dubuc écopa en plus d'une majeure. Black aussi écopa d'une majeure en plus de son 10 minutes... Pendant dix minutes, Victoriaville joua avec cinq joueurs seulement; mais il tint le coup admirablement bien.

Plus tard, à 9.46 Pierre Roy écopa d'un autre 10 minutes pour avoir argumenté sur une punition à Houde.

Les Tigres ont eu l'avantage du jeu du début à la fin. La défensive des Vics a été lamentable à la première période, ce qui a permis aux Tigres de prendre les devants 3-0, grâce à des buts de Boudreau, Hardy et Michel... Mais, les Vics se sont ressaisis dans les deux dernières périodes, mais devaient jouer défensivement pour contenir les attaques soutenues du Victoriaville. St-Jean enregistra le premier but des Vics à 17.23 de la 2e période... John Faita rapprocha les Vics à un but de l'égalité à 16.15 lorsque Papineau était au cachot, pour 5 minutes. Les Tigres avaient aussi marqué avec le désavantage d'un homme... Finalement, Chagnon fut retiré à la faveur d'un autre avant, à la dernière minute, et Michel compta dans un filet désert.

PREMIERE PERIODE

1- V'Ville: Boudreau (Labrosse - Chevalier) 3.47

2- V'Ville: Hardy (Bessette Aubry) 5.09

3- V'Ville: Michel (Pépin - Chevalier) 16.23

Punitions: Potvin 7.58; Roy 10.28, Morin 15.30

DEUXIEME PERIODE

4- Granby: St-Jean (Dubuc - Ortuso) 17.23

Punitions: Papineau, 5.22; Hardy 11.16; Lepage et Garneau 15.30

TROISIEME PERIODE

5- Granby: Faita (Houde-Poxon) 16.15

6- V'Ville: Michel (Boudreau Pépin) 19.44

Punitions: Hardy .56; Black et Dubuc, majeure et mauvaise conduite .56, Papineau, Roy Boudreau, Bessette, Aubry, Morin, Mentis, Potvin, Labrosse, Garneau et Mongeau, mauvaise conduite à .56; Poxon 9.13, Houde 9.46; Roy, mauvaise conduite à 9.46, Morin 18.33, Papineau, majeure 15.34

Arrêts: Chagnon 14-16-10-40
Morrissette : 8-6-7---21



MAURICE VACHON, lutteur sans pareil qui parcourt le monde à l'année longue, n'est toutefois pas un inconnu à Granby, où il a fait ses débuts, il y a une dizaine d'années. Maurice Vachon sera au Palais des Sports, samedi soir, pour le "super-gala" de lutte, marquant la fin de la saison. Il fera les frais de la grande finale, 2 de 3 sans limite, contre l'unique et incomparable Edouard Carpentier. Ce changement majeur au programme déjà tracé, ne peut que plaire aux amateurs... On prévoit une foule de 4,000 personnes samedi soir, pour ce dernier programme de la saison, auquel on attachera plus de $2,000 en prix de présence, dont un réfrigérateur, un poêle, une laveuse, une sécheuse, et nombreux autres prix. Au même programme, nous verrons les lutteurs nains, ainsi que quelques-unes des grandes vedettes de l'heure... Soulignons aussi la présence des deux granbyens, Jean-Paul Gaucher et Pit Lallier, qui livreront un combat par équipes... Ce supergala devait avoir lieu dimanche dernier, mais fut contremandé à cause de la tempête.. Les sportifs n'auront certes rien perdu de cette attente.. Samedi soir donc, au Palais des Sports, à 8h.30...

HOCKEY

LIGUE PROVINCIALE

V'Ville	34	18	14	2	124	105	38
St-Hya.	29	16	13	0	112	110	32
Chicou.	29	14	14	1	103	118	29
Granby	30	14	15	1	109	97	29
Sherbr.	29	9	19	1	86	118	19
Ottawa	11	7	3	1	51	37	15

HIER SOIR

Chicoutimi 3 St-Hyacinthe 5
Sherbrooke 5 Ottawa 4
Granby 2 Victoriaville 4

CE SOIR

Victoriaville vs Chicoutimi

SENIOR "B"

Iberville	18	5	1	117	64	37
Cowans.	17	8	2	129	100	36
Laprair.	11	10	6	99	89	28
Dr'Ville	10	16	2	119	134	22
J.Cartier	7	13	7	91	92	21
St-Mich.	7	17	4	104	165	18

HIER

Dr'Ville 17 vs St-Michel 8
Cowansville 5 vs Iberville 2
Laprairie 5 vs J.Cartier 4

JUNIOR "B"

Asbestos	10	2	2	87	47	23
Waterloo	9	4	2	60	48	21
Mégantic	9	3	1	67	32	19
Windsor.	3	5	4	44	58	10
Granby	3	10	2	38	75	8
Magog.	1	11	1	33	71	3

HIER

Asbestos 4 vs Waterloo 3

CE SOIR

Mégantic vs Asbestos
Waterloo vs Granby
Magog vs Windsor.

INTER-COMTES

St-Césaire	7	2	0	41	20	14
Ange Gard.	7	3	0	43	33	14
Ste-Sabine	4	5	0	34	29	8
Farnham	3	6	0	28	35	6
St-Alphonse	2	7	0	24	49	4

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	17	6	6	96	70	40
Boston.	17	7	5	109	74	39
Toronto	15	7	6	79	67	36
Chicago	16	12	2	117	100	34
New York	16	13	1	82	79	33
Detroit	13	12	4	98	88	30

Division Ouest

St-Louis	12	9	8	87	66	32
Los Ang.	11	14	3	66	85	25
Oakland	9	17	5	75	102	23
Minnes.	8	17	5	74	96	21
Philadel.	8	17	5	63	87	21
Pittsb.	6	17	6	71	105	18

Résultats:
Los Angeles 4 Boston 6
Chicago 2 Detroit 0
Minnesota 5 Philadelphie 5

BRAULT SPORTS
128 rue Court
Granby
Aiguisage,
Vente


Boston 6, Los Angeles 4

SOMMAIRE

Première période:
1. Boston Murphy 3
Hodge, Esposito 10:04
2. Boston, Sanderson 9
Westfall, Orr 13:26
3. Los Angeles, H. Hughes 8 16:15.
4. Los Angeles, Joyal 12 1 :47
Punitions - Sather 12:55, Green 14:32.
Deuxième période:
5. Boston, Murphy 4
McKenzie, Orr 1:31
6. Boston, Bucyk 6
Orr, Green 3:47
7. Los Angeles, Ménard 2
Irvine, H. Hughes 15:40
Punitions - Rolfe 2:30, White 12:12, Green 14:58.
Troisième période:
8. Los Angeles, White 4 0:43
9. Boston Westfall 8
Cashman, Sanderson 14:05
10. Boston, Bucyk 7
Stanfield, Smith 15:28
Punition - aucune.
Lancers:
Los Angeles 12 13 9—34
Boston 12 16 15—43
Gardiens: Desjardins, Los Angeles; Cheevers, Boston.
Assistance: 13,615.

Phil Pinard prop. de
SEVEN-UP GRANBY INC.
Hires-root-beer et orange Honee Gold Pure Spring
présente les activités du
Palais des Sports - Granby

Activités Palais des Sports
Vendredi 20 décembre

Petite Patinoire

5.30 p.m. Bantam Immaculée vs St-Benoit
6.30 " " Assomption vs Ste-Famille
7.30 " " St-Patrick vs High School
8.30 " Sans Pression Garage Dufresne vs Coulombe & Fils
10.00 " Sans Pression Gabriel Lussier vs Crino
11.30 " St-Damase

Grande Patinoire

6.00 p.m. St-Luc vs Notre-Dame Bantam
7.00 " Récréative O'Keefe Laiterie Leclerc vs Grondin
" Sport
9.00 " Waterloo vs Guépards
11.30 " St-Pie

Trois buts rapides permettent à St-Hyacinthe de triompher 5-3

ST-HYACINTHE (YM) - Une performance du tonnerre dans les cinq dernières minutes de jeu du match a permis aux Gaulois de remporter une éclatante victoire de 5 à 3 sur Chicoutimi et de s'assurer une avance de trois points en deuxième position de la ligue.

Plusieurs personnalités du monde sportif ont tenu à assister à cette rencontre qui a fourni du jeu spectaculaire. Mentionnons les noms de Lorne Gum Worsley, Jean-Claude Tremblay et Rogatien Vachon.

Il s'agissait de la quatrième victoire des Gaulois sur les Saguenéens à St-Hyacinthe.

Gaston Vandal, Roland Sawyer et Gilles Leclerc étaient absents de l'alignement des visiteurs. On notait toutefois deux nouvelles figures soit G. Delisle et E. Dumont.

Pour les Gaulois, Ted Szydlosky et Gilles Cartier n'ont pas participé à la joute.

Labadie, Tremblay et Morissette ont compté pour Chicoutimi. Réal Viens y est allé de deux buts pour les Gaulois. Les autres furent réussis par Gerry Paquette et Michel Cormier.

Le premier vingt nous en a fait voir de toutes les couleurs. Les visiteurs ont préconisé un style de jeu robuste, chose qui avait fait défaut auparavant lors des joutes contre les Gaulois. Les élans ont été rapides et les deux cerbères ont eu beaucoup de pain sur la planche. Claude Goulet a vu Claude Cyr à son meilleur à la 7.00 alors que ce dernier a sauvé son club de deux buts certains.

La défensive des Gaulois mérite certainement des félicitations pour son comportement dans ce début de joute. 34 minutes de punitions furent décernées par l'officiel Doyon dont une mauvaise conduite à Lirette.

Le deuxième vingt a également été très rapide. Les mises en échec ont été serrées et le jeu de position excellent. Paquette a tout d'abord donné les devants aux maskoutains à 6.08 après avoir travaillé d'arrache-pied devant les filets de Cyr. Labadie a par la suite nivelé les chances avec l'aide de Gaudreau et Lapierre à 8.37. Finalement, Tremblay a profité d'une confusion dans la zone des Gaulois pour compter et donner les devants aux visiteurs à 10.51

TROISIEME PERIODE

Les Gaulois ont attaqué rapidement dès le départ et Viens comptait après seulement 0.21 de jeu. Les protégés de Girouard ont par la suite joué avec nervosité et l'adversaire à nettement dominé jusqu'à la 15e minute de jeu. Morissette a redonné les devants aux visiteurs à 6.46. Les Gaulois étaient alors incapables de dégager leur territoire. Michel Cormier a de nouveau égalisé à 15.46 après un jeu parfait de Goulet et une magnifique pièce défensive de Thibault. Viens y allait de son deuxième but de la soirée à 17.11 tandis que Gosselin complétait dans un filet désert à 19.31.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun Point

Pun: Lirette, 1.03; Viens et Lapierre, mineures doubles et majeures, 5.05; Lirette, mineure et M.C. 8.10; Brassard, 12.52; Dumont 15.55; Tremblay 17.57

DEUXIEME PERIODE

1- St-Hya: Paquette (Gosselin et Y. Cournoyer) 6.08
2- Chic: Labadie (Gaudreau et Lapierre) 8.37
3- Chic: Tremblay (Morissette) 10.51
Pun: Lapierre 18.30

TROISIEME PERIODE

4- St-Hya: Viens (Gosselin et Lirette) 0.21
5- Chic: Morissette (Munger et Tremblay) 6.46
6- St-Hya: Cormier (Goulet et Thibault) 15.46
7- St-Hya: Viens (Lirette et Y. Cournoyer) 17.11
8- St-Hya: Gosselin (Viens et Goulet) 19.31
Pun: Therrien, 3.03
Arrêts: Cyr, 42; Labelle 38

Philadelphie 5, Minnesota 5

PHILADELPHIE PC — LNH—

SOMMAIRE

Première période:
1. Minnesota, Connelly 8
McCord, Cullen 2:29
2. Philadelphie, Gendron 6
Nolet, Hale 3:55
3. Minnesota, Connelly 9
Vasko, Cullen 8:35
4. Minnesota, Parisé 10
Connelly, Cullen 13:41
5. Minnesota, Lasore 11
Hillman, Grant 14:44
6. Philadelphie, Van Impe 5
Nolet, Gendron 16:49
Punitions — McCord 7:20
Van Impe 12:39.
Deuxième période:
7. Philadelphie, Johnson 9
Selby, Watson 12:57
Punitions à O'Shea 9:55, 5:46
Troisième période:
8. Minnesota, McKechnie 1 (McDonald, Hillman) 7:55
9. Philadelphie, Rochefort 6 (Hale, Johnson) 12:56
10. Philadelphie, Lacroix 5 (Gendron, Stanley) 19:27
Punition — aucune.
Lancers:
Minnesota 9 6 13—28
Philadelphie 11 2—36
Gardiens: Maniago, Minnesota; Parent, Philadelphie.
Assistance: 8,394.

Sherbrooke bat Ottawa 5-4

GRANBY -- Les Castors de Sherbrooke ont effectué un ralliement de 3 buts à la 3e période, puis André Lagueux y est allé de son 2e but du match à 1.51 de la période supplémentaire, et les Castors ont défait les Nationaux d'Ottawa 5 à 4 hier soir. C'était la 2e victoire du Sherbrooke su Ottawa, cette saison.

Outre les deux buts de Lagueux, Dupré, Lévesque et Sabournet ont compté. Bayes, O'Shea, Dupéré et Cusson avaient donné une avance de 4-1 aux Nationaux dans les 40 premières minutes de jeu. Gagnon repoussa 46 lancers dans la cage du Sherbrooke, contre 26 pour Rexe.

Première période:
1- Ottawa: Bayes (Caffery-Martin) 10.41
Punitions: Langlois 8.07, Racette et O'Shea, double mineure à 16.07.
Deuxième période:
2- Sherbrooke: Dupré (Pépin) 7.00
3- Ottawa: O'Shea (Caffery) 12.22.
4- Ottawa: Dupéré (Caffery-Ferguson) 13.26
5- Ottawa: Cusson (Holmes-King) 14.21
Punitions: Racette 1.11, banc de Sherbrooke 6.02
Troisième période:
6- Sherbrooke: Lagueux (Beckman) 3.42
7- Sherbrooke: Lévesque (---) 7.15
8- Sherbrooke: Sarabournet (Dupré-Lacoste) 19.26
Aucune punition:
Supplémentaire:
9- Sherbrooke: Lagueux (Beckman-Langlois) 1.51
Aucune punition.

St-Damase défait St-Paul 7 à 3

GRANBY -- Les Aigles de St-Damase ont eu raison du St-Paul construction au compte de 7 à 3 lors d'une rencontre régulière de la ligue Des Monts.

C. Tanguay et B. Lacaille y sont allés avec une paire de buts chacun. R. Lacaille, G. Morier et M. Laflamme sont les autres compteurs des vainqueurs. J. Chaussé, R. Chaussé et D. Galipeau ont marqué pour St-Paul

Dix punitions mineures furent décernées.



BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE


la fièvre DODGE
MAHEU Auto. Inc.
Chemin St-Paul Granby
378-7474
378-6283
Dodge Chrysler Camions Dodge
Achète mieux, qui achète chez Maheu

CHRYSLER 1968 2 portes, H.T. Comme neuf, garantie 4 ans. Tout équipé.	CHRYSLER 1967 2 portes, H.T.	DODGE 1966 4 portes, sedan Tout équipé 2 ans de garantie.	FALCON 1966 Station, tout équipé Parfaite condition	CHEVROLET 1966 4 portes, sedan Tout équipé Propre comme neuf.
CHRYSLER 1967 4 portes, H.T. New Yorker. Tout équipé	OLDSMOBILE 1968 H.T., 2 portes Très propre	PLYMOUTH 1967 4 portes, sedan Vrai bijou	PONTIAC 1966 H.T. 2 portes, Moteur 327 Vrai bijou.	DODGE 1964 H. T. 2 portes V 8, auto, radio

SPORTS

Contre les Maroons de Waterloo ce soir

L'heure de gloire des Guépards est-elle arrivée?

GRANBY - L'heure "H", pour les Guépards de Granby sonnera à 9 heures ce soir, alors que débutera la joute entre les protégés de Roger Auger et les Maroons de Waterloo.

Les quelques changements apportés au sein des Guépards de Granby ont fait un grand bien à l'équipe, qui devient un adversaire de plus en plus sérieux. Cependant, c'est ce soir que les Guépards disputeront leur plus important match depuis le début de la saison, en affrontant les protégés de l'instructeur Jacques Malouin.

Cette rencontre était attendue depuis longtemps dans le camp des Guépards, et l'instructeur Auger s'est contenté de dire: "c'est vendredi soir que Granby infligera une première défaite aux Maroons."

Lefty Auger, bien connu dans les milieux sportifs de Granby et Waterloo, a rappelé les années de gloire du temps des Norris de Waterloo et du club A. Messier de Granby. Commentant ces années passées, Lefty a mentionné qu'à cette époque la rivalité entre ces deux villes voisines était grande; "et d'ici peu je ferai revivre cette rivalité, qui autrefois a attiré des foules, autant à Granby qu'à Waterloo.

L'instructeur Granbyen compte beaucoup sur le trio formé du centre Réal Gamache flanqué de Gaétan Labrecque et de André Pitre. Ce trio est celui qui a le plus produit lors des récentes joutes, et Lefty espère que ces trois joueurs continueront leur travail.

"Donnez-moi deux bons défenseurs et je n'aurai pas peur d'affronter qui que ce soit dans la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est." Ces paroles lancées par l'instructeur des Guépards il y a un peu plus d'une semaine, demeurent encore vraies.

La défensive des Guépards manque un peu d'autorité, ce qui cause de grands problèmes aux dirigeants de l'équipe. Comme le soulignait Lefty; " nous avons de bons hommes à la ligue bleue, mais n'ayant pas l'expérience, ils se font souvent jouer des tours.""J'ai de bons prospects", soulignait l'instructeur Auger, mais je dois leur donner le temps d'apprendre".

A neuf heures ce soir, la rencontre entre les Maroons de Waterloo et les Guépards de Granby débutera. Du côté de Granby, on veut une première victoire contre les Maroons de Waterloo, et ce depuis l'entrée de cette première ville dans la ligue Junior "B". Cependant, les porte-couleurs des Maroons ne l'entendent pas de la même façon, de sorte qu'il est assez difficile de prédire qui a raison.

Un souper du club autos-neige de Granby

GRANBY-- Le club d'autos-neige de Granby tiendra un souper dimanche, le 5 janvier, au Mont Gale.

Récemment avait lieu à cet endroit une assemblée générale pour les membres du club auto-neige de Granby et c'est lors de cette réunion que l'on a décidé d'organiser ce souper à l'intention de tous les membres.

Dans l'après-midi, il y aura plusieurs compétitions, dont un slalom.

Ceux qui désirent devenir membres du club autos-neige de Granby peuvent communiquer avec M. Raymond Tétreault, à 378-5055, ou M. Réal Monfette, 378-2518; Gaston Picard, 378-2401 ou 378-2755; et les intéressés peuvent aussi s'adresser chez Jean Lussier Marine.

Hockey des Loisirs de Granby

GRANBY - Les Bisons ont remporté une difficile victoire de 2 à 1 sur les Lynx, grâce à un ralliement à la 3e période, dans la ligue Junior des Loisirs de Granby. Plante et Tétreault ont marqué pour les vainqueurs; Massé pour les perdants.

Dans une autre partie, les Aigles ont défait les Elans 2 à 1.. G. Blouin a enfilé les deux buts de son club. Lamoureux comptait pour les perdants.

Dans la ligue Bantam "A", Notre-Dame a défait High School 6 à 1. Girard a réussi le tour du chapeau. Beaudry, Jean et Garneau ont complété. Dunn évitait le blanchissage aux perdants.

Dans le Bantam "B", St-Eugène a eu raison de l'Immaculée-Conception 5 à 2. Perreault Gemme, St-Amand, Lacasse et Paquette ont été les compteurs. Ranger et Paquette marquaient pour les perdants.

Dans la ligue Midget, St-Luc a disposé de St-Patrick 5 à 3. Dufresne a réussi deux buts pour les vainqueurs, Forand, Dubois et Roy chacun un. Ingram a deux buts pour les perdants, et Berthiaume un.

St-Eugène a blanchi l'Immaculée-Conception 7 à 0. Héneault a compté deux buts; les autres reviennent à Bernier, Tessier, Malboeuf, Héneault et Daviau.

Dans le Mosquito "A", St-Patrick triompha de justesse de l'Immaculée-Conception 3 à 2. Vincent a été le meilleur avec deux buts. Douesnard a compté l'autre. Deschamps et Giard ont compté pour les perdants.

Ste-Famille a surclassé Assomption 11 a 1, alors que R. Gauthier a enfilé six buts, et D. Brouillette 4. Bonin a compté l'autre. Lemaire marquait pour les perdants. Dans le Mosquitos "A", St-Eugène a blanchi High School 5 à 0. P. Brodeur a enregistré 5 buts, Labrie, Vaudry et Rhéault chacun un.

Notre-Dame a défait St-Benoit 7 à 2. D. Côté a réussi le tour du chapeau, tandis que Inkel, Charland, Tardif et Damour complétaient le pointage. Barré et Coulombe ont marqué pour les perdants.

L'Ange-Gardien rejoint St-Césaire en première place

GRANBY - L'Ange-Gardien a réussi à rejoindre St-Césaire en première position de la ligue Inter-Comtés Dow, grâce à une victoire de 6 à 2 sur les Jets de Farnham.

Yvan L'Ecuyer a dirigé l'offensive des Castors avec un truc du chapeau et les autres buts vont à C. Laliberté, M. Houle et M. Benoit.

Pour les perdants, B. Allen a réussi les deux buts. Neuf punitions mineures ont été distribuées durant la rencontre.

Cowansville s'approche à un point de la première position

IBERVILLE (M.G.) - Inspirés par la tenue sensationnelle de Cliff Rose dans le filet et conduits à l'attaque par André Bergeron avec une paire de buts, les Castors de Cowansville ont infligé une deuxième râclée aux gilets pourpres de Maurice Perreault en l'emportant par 5-2. Pete Lambo, qui a été l'homme de confiance de Roland Morrisseau à la ligne bleue, a tranché la plupart des montées dangereuses des Renards. En plus d'être très efficace à son poste, Lambo, a contribué au pointage avec un but décroché de la pointe et a mis en marche la machine explosive de son équipe.

Dans le camp local seuls Jean - Noël Audette et Raymond Cadieux ont réussi à prendre un Clifford Rose, solide au possible, en défaut. Gilbert Lapalme a fait du bon boulot pour souligner son retour au jeu mais il était visible qu'il n'était pas tout à fait remis de sa foulure à une cheville. En subissant un troisième revers d'affilée, les Renards ont vu les Castors de Cowansville s'approcher à un seul point des détenteurs du premier rang.

SOMMAIRE:

PREMIERE PERIODE

1- Iberville: Jean - Noël Audette (Rose - Farella) 8.03
2- Cowansville: Lambo (C. Lebuis - Mayburry) 14.51
3- Cowansville: Dubois (Doyon Mastin) 15.43
4- Cowansville: Bergeron 16.57

Punitions: Audette 1.35

DEUXIEME PERIODE

5- Cowansville: Samson (Goyette - Demers) 4.34

Punitions: Perreault et M. Lapalme 5.36; S. Lebuis 8.08; Doyle 9.12: Demers 10.03.

TROISIEME PERIODE

6- Iberville: Cadieux (G. Lapalme - J.N. Audette) 9.48
7- Cowansville: Bergeron (Demers - Perreault) 14.44

Punitions: Perreault 6.36; S. Lebuis 15.37; Mayburry 18.43

Waterloo se fait ravir la première place par Asbestos

WATERLOO (GP) - Les Acadiens d'Asbestos ont causé une agréable surprise à leurs partisans hier soir alors qu'ils ont accédé à la première position du circuit Boileau décrochant un gain difficile de 4 à 3 aux dépens des Maroons de Waterloo qui pour la première fois en deux saisons doivent relayer à une position inférieure.

Même si les troupiers de Jacques Malouin ont affiché leur meilleure tenue de la saison dans la troisième période de jeu, ce ne fut pas suffisant pour remporter un gain car la forteresse des Acadiens a probablement affiché sa meilleure tenue de la saison pour limiter les Maroons à trois filets. Gaston Viens a encore été une des vedettes de ce match dénué de toute rudesse excessive. Jean Ross a été la grande révélation des vainqueurs avec trois points, soit un but et deux assistances, les autres compteurs du Asbestos ont été Charland, Patry et Desfossé, ce dernier, avec le but de la victoire. Pour Waterloo, Michel Lussier a brillé d'un vif éclat avec deux buts, l'autre appartient à Russell.

Après avoir connu un début de joute lamentable, ne dirigeant que quatre lancers sur Viens à la période initiale, les Maroons se sont ressaisis dans les périodes suivantes, mais ils n'ont pas été opportunistes, contrairement à leurs adversaires qui ont profité des erreurs défensives des Maroons pour prendre Lessieur en défaut.

Charland a ouvert le pointage à la fin de la première période, mais à la seconde période les Maroons ont sauté dans la mêlée avec détermination et après seulement 4 minutes de jeu Russell nivelait le pointage. Cependant moins d'une minute plus tard, Patry devait redonner l'avance aux siens.

Au dernier vingt, les Maroons attaquèrent avec plus de régularité et le chiffre des lancers indique clairement l'avantage des Maroons qui ont lancé 17 fois contre 9 sur Viens. Cependant ils n'ont pas eu de veine et Asbestos, profitant d'une faiblesse défensive enregistrait le troisième but. Encore une fois les Maroons ont laissé planer une lueur d'espérance alors que Michel Lussier et Alain Nantel ont effectué le plus beau jeu de la soirée pour loger le disque derrière Viens, qui ne put rien faire devant la montée des Maroons. Ce n'est qu'à la seizième minute de jeu que l'issue de la joute a été décidée alors que Defossé est venu donner l'avance aux siens pour ainsi permettre à son équipe de prendre seule la première place du classement.

PREMIERE PERIODE

Asb: Charlant (Fréchette et Viens) 18.35

Punitions, Russell 12.40, Pagé 15.48

DEUXIEME PERIODE

Water: P. Russell (Pagé) 4.37

Asb: Patry (Ross et Defossé) 5.35

Water: M. Lussier (Ekdom et Duguay) 19.59

Punitions, Russell 6.52, et 10.38, Pinard, 14.18, Patry 19.39

TROISIEME PERIODE

Asb: Ross (--) 4.24

Water: M. Lussier (Nantel) 11.43

Asb: Defossé (Ross et Dion) 16.10

Punitions: Pagé 1.14, Russell 5.15; Patry 5.15 Joyal 6.21

Munger menace Viens et Gosselin

GRANBY - Deux joueurs des Saguenéens de Chicoutimi menacent à leur tour le duo Viens-Gosselin des Gaulois de St-Hyacinthe, pour la course au championnat des compteurs. En effet, Gary Munger des Saguenéens a fait un bond prodigieux la semaine dernière, amassant pas moins de 11 points, pour se hisser au 3e rang avec 43 points, quatre de moins que Réal Viens, qui mène le peloton avec 47 points. Gosselin est second avec 45.. Mauril Morrissette, également du Chicoutimi, suit avec 37 points, ayant fait un bond de huit points.

Michel Ortuso des Vics est glissé de la 3e à la 5e place, avec 34 points. Ces statistiques ont été compilées, officiellement, avant les joutes de mardi soir.. Chez les cerbères, le duo Morrissette-Mongeau du Victoriaville mène le bal avec une moyenne combinée de 3.00 buts alloués par joute.

A la colonne des records individuels, Bob Bédard des Vics mène pour les francs buts avec 21; il a marqué son 22e mardi. Réal Viens a accumulé le plus de passes, 29, et Claude Cyr du Chicoutimi, le plus de blanchissages, 2... Pierre Roy des Vics est le joueur le plus puni avec 75 minutes.. Chez les équipes, Ottawa a écopé de 118 minutes de punitions, Chicoutimi 264, Sherbrooke 306, Granby 314, St-Hyacinthe 461 et Victoriaville 589. Voici les dernières statistiques:

NOMS	C	PJ	Buts	Ass.	Total	Puni.
Viens R.	St	28	18	29	47	23
Gosselin G.	St	28	17	28	45	28
Munger G.	C	27	13	30	43	6
Morrissette M.	C	26	19	18	37	14
Ortuso M.	G	26	10	24	34	34
Labrosse M.	V	31	11	22	33	23
Hardy J.	V	32	8	25	33	16
Bédard R.	G	22	21	11	32	0
Pépin N.	V	32	11	19	30	2
Tremblay C.	C	27	12	18	30	16
Larocque Y.	G	25	11	18	29	6
Faita J.	G	25	10	19	29	10
Bessette A.	V	28	12	17	29	18
Michel J.	V	32	17	12	29	18
Dupré R.	S	27	12	16	28	6
Houde C.	G	28	8	18	28	12
Black G.	V	31	11	15	26	64
Potvin P.	V	29	14	11	25	62
Thibault P.	St	28	4	19	23	25
Paquette G.	St	28	13	10	23	52
St-Jean R.	G	23	11	11	22	13
Pépin R.	S	25	9	13	22	2
Cartier G.	St	27	6	16	22	33
Lepage B.	C	27	6	15	21	10
Haworth G.	C	27	5	15	20	14
Boudreau C.	V	31	7	13	20	33
Cournoyer Y.	St	28	3	16	19	31
Gratton G.	St	27	7	12	19	27
Mentis J.	V	22	5	14	19	40

GARDIENS DE BUTS

NOMS	C	PJ	BA	Blanc.	Moyenne.
J-G. Morrissette	V	28	78	1	2.79
M. Mongeau	V	4	18	0	4.50
TOTAL:.....	V	32	96	1	3.00
S. Rexe	O	9	29	1	3.22
B. Carkner	O	1	3	0	3.00
TOTAL:.....	O	10	32	1	3.20
P. Chagnon	G	16	47	1	2.94
Y. Letarte	G	12	44	1	3.67
TOTAL:.....	G	28	91	2	3.25
A. Payette	St	23	88	0	3.83
G. Labelle	St	5	19	0	3.80
TOTAL:.....	St	28	107	0	3.82
G. Morasse	C	6	34	0	5.67
C. Cyr	C	21	75	2	3.57
TOTAL:.....	C	27	109	2	4.04
A. Gagnon	S	15	61	0	4.07
J. Monette	S	12	48	0	4.00
TOTAL:.....	S	27	109	0	4.04

RECORDS INDIVIDUELS

BUTS: R. Bédard, Granby 21: ASS: R. Viens, St-Hyacinthe, 29; Blanc: C. Cyr, Chicoutimi, 2: Puni: P. Roy, Granby 75 min.

Qui sera élue Miss Renards à Iberville samedi soir?

IBERVILLE (M.G.) - Projetée en pleine orbite à mi-saison de la ligue Senior "B" du Québec, la trajectoire des Renards d'Iberville fera halte dans la constellation étoilée de leurs ambassadrices samedi soir prochain, le 21, au club Bellerive. Le compte à rebours nous rapproche de l'évènement qui ne manque pas de faire du tapage dans la région.

Dans les milieux les plus divers, chacun connaît maintenant sa miss Renards pour lui avoir accordé un vote, mais c'est la majorité qui déterminera l'élue parmi les cinq délicieuses candidates. Le responsable de l'organisation, Guy Rémillard, a étendu la cause des Renards hors du domaine sportif grâce à son savoir-faire et sa persévérance. Pour Jules Boulais, l'officiel des relations extérieures de l'équipe présidée par Marc Monbourquette, le seul ennui est de porter une chemise empesée. Ce dernier a confirmé la présence de S.H. le maire Michel Monat d'Iberville de même que du député M. Alfred Croisetière à l'occasion de ce couronnement. Par ailleurs, le président de la ligue Jean Charron sera sur les lieux en compagnie d'une imposante délégation.

Pour sa part. M. Jean Pépin, le président honoraire des Renards, se réserve l'héritage familier de présenter une plaquette-souvenir aux candidates qui seront comblées de prix de valeur. C'est Sa Majesté Hélène Première (Boucher), reine des Loisirs d'Iberville, qui sera invitée à déposer la couronne sur la tête de Miss Renards; un chèque de $100 accompagnera ce geste à l'élue. Toutefois, Jules Boulais est demeuré muet sur le choix définitif de l'heureuse souveraine, laissant l'élément-surprise aux convives de la soirée.

Enfin, les souscripteurs de la campagne seront éligibles au tirage d'une t.v. portative 19" et de deux radios transistors pour clôturer ce travail de longue haleine qui devrait connaître une réussite totale samedi. A retenir, la soirée débutera à 20 heures 30.



avec Bols on ne manque jamais son coup

LUCAS BOLS Anno 1575
40 oz 8.30
25 oz 5.45
10 oz 2.35

"Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.

LIQUIDATION

AUTOS USAGEES

PREMIER PAIEMENT APRES LE 1er MARS '69

AUCUN VERSEMENT A L'ACHAT

NI POUR LA TAXE DE VENTE NI POUR LA LICENCE

A NOS DEUX ADRESSES

Au Préau
510, rue Principale 378-4433

GRANBY AUTORAMA INC.
Chemin St-Paul Granby 378-4636

SUPER GALA DE LUTTE
Aux profits des organisations locales
SAMEDI 21 DECEMBRE 8 h. 30 p.m.
$2,000 EN PRIX DE PRESENCE
Finale 2 de 3
EDOUARD CARPENTIER vs MAURICE VACHON
Semi-finale
GINO BRITO vs MAT GILMORE
ATTRACTION SPECIAL, COMBAT MIXTE
Little Brutus (nain) et Ben Sharley (poids lourd)
vs
Joe Russell (nain) et Lionel Robert (poids lourd)
Combat par équipes
JEAN-PAUL GAUCHER et PIT LALLIER
vs
GERARD DUGAS et CHIN NEE
Préliminaire
LARRY MOQUIN vs GEORGES TREMBLAY
PALAIS DES SPORTS, GRANBY
Information 378-9091

SPORTS

Saint-Jean fera-t-il partie de la ligue de baseball du Québec?

Cowansville Sport

par Pierre-André Déragon



Même si au moment d'écrire ces quelques lignes je ne connaissais pas encore ce qui est advenu dans la ligue Senior "B" du Québec hier soir, je demeure quand même tout à fait emballé des récentes performances de nos porte-couleurs dans ce circuit. En effet, les Castors ont vraiment rehaussé leurs chances au titre de champion.

Je puis à ce moment me flatter de mes prédictions antérieures par lesquelles je certifiais des Castors un début de mi - saison encore plus marqué de succès que le premier, même si pendant la première demie, les joueurs de Roland Morrisseau nous ont vraiment gâté et qu'ils se sont assurés la deuxième position au classement du circuit.

Chose certaine, tous les joueurs des Castors ont trouvé leur grande forme et il ne serait pas surprenant que d'ici quelques semaines on en retrouve deux et peut - être même trois sur la liste des premiers compteurs de la ligue!

Pour récapituler les trois dernières victoires consecutives des protégés de Roland Morrisseau, soulignons que jeudi soir dernier, les Castors ont terrorisé les Hawks de Laprairie, qui ont été à date cette année la bête noire du Cowansville; ils continuaient leur marche victorieuse ajoutant deux points à leur fiche, dimanche soir passé, en écrasant les Rockets de Ville St-Michel. Comment ne pas commenter, la plus belle performance et la plus excitante qu'ils nous a été possible de témoigner cette saison au Pavillon des Sports de Cowansville, alors que nos représentants y ont mis tout leur force d'équipe pour disposer des puissants Renards d'Iberville par une marge de trois points devant des partisans avides de revanche et de triomphe sur cette équipe.

Je ne crois pas, qu'une seule fois depuis l'ouverture du Pavillon des Sports, il y a deux ans, qu'une partie emporte le public aux ovations et aux applaudissements répétés pendant toute la durée du spectacle. Ca faisait chaud au coeur croyez-moi!

A tous ceux que j'avais traité de non - connaisseurs, lors de ma première chronique, je dis tout comme aux plus pessimistes: Vous n'avez encore rien vu! Aux Castors, à leur sympathique pilote et à la distinguée direction de l'équipe, toutes nos félicitations pour les succès obtenus à date et merci de l'alternative que vous avez portée pour les sportifs de la région.

LES DYNAMIQUES

Je me suis laissé dire, tout dernièrement, que je rêvais trop en couleurs la cause des Castors et pas assez celle des Dynamiques de Cowansville. De ceci, je voudrais commenter immédiatement afin de renseigner tous les intéressés. Premièrement, je l'ai dit et je le répète, que les Dynamiques opposent les chances des autres équipes au championnat de la Ligue Intermédiaire "C" de l'Est, puisqu'ils présentent une formation assez bien équilibrée, quoi que personnellement, je vois encore place pour de l'amélioration; ensuite, en ce qui a trait à ce que les Dynamiques ne soient pas un de mes principaux sujets de conversation, je réplique qu'il serait très difficile pour moi d'élaborer sur les Dynamiques, étant donné la pauvre coopération que me porte cette équipe.

Contrairement à ce qu'on puisse penser, ce n'est pas que je leur veuilles la débandade, bien au contraire, je leur veux tout le maximum de succès accompagné de tous les honneurs. Qu'on se le rappelle!

Pendant que je discute des Dynamiques, aussi bien traiter du sujet immédiatement... Il est vraiment regrettable de constater que des hommes dévoués, y vont souvent de leur temps et même de leur argent pour tenter d'apporter une équipe représentative dans un circuit d'importance comme celui de la ligue Intermédiaire "C" de l'Est et puis que soudain une part très minime des sportifs en porte cas.

C'est, en effet, très regrettable, car un bon jour les organisateurs se lasseront et puis à ce moment les mêmes braillards critiqueront du manque d'activités sportives à Cowansville.

Supportez vos équipes locales, on vous le revaudra!

LIGUE COMMERCIALE

Pendant que la ligue commerciale vogue vers les succès obtenus par les années dernières, les équipes du circuit ne cessent de se livrer batailles et la lutte devient de plus en plus corsée tant au classement qu'au classement des compteurs. Les Olympiques de l'instructeur Pierre - André "Zack" Perreault gardent toujours la tête du peloton tandis que leur joueur étoile, Vic Lapointe, domine toujours la course au championnat des compteurs.

Si je peux adresser un conseil d'ami à la direction de cette ligue, ce serait de sévir séverement tout excès de rudesse dans les parties que se disputent les quatre équipes de ce circuit. Il en a prit de peu, lundi soir dernier, pour que la partie qui opposait les Olympiques à Barsalou Sport, prenne une tournure dramatique et celà ne devrait pas se produire dans une ligue ou certainement 90% des joueurs se connaissent familièrement.

Je serai curieux de m'apercevoir si on remédiera à ce problème.

AILLEURS DANS LES SPORTS

Chaque année au cours de la saison hivernale, différents endroits organisent une semaine dédiée spécialement au hockey mineur; à ce moment quelques parents font un effort qui leur semble suprême et se rendent à l'aréna pour voir les petits bonshommes s'en donner à coeur joie dans leur sport favori. Ce à quoi je veux en venir, c'est qu'il ne faut pas nécessairement attendre cette semaine pour se rendre aux parties de ces petits élèves. L'aréna vous présente pratiquement tous les jours de la semaine du hockey mineur et les parents sont toujours les bienvenus. Si vous saviez la confiance qu'un enfant peut démontrer, sachant que ses parents sont derrière lui! Quand vous aurez pris l'habitude, vous saurez me dire si vous ne devenez pas un spectateur régulier et enthousiaste.

J'en profite, une fois de plus, pour aviser tous ceux qui auraient des nouvelles sportives sur des équipes de hockey ou autres de Cowansville, à me les communiquer.

Je m'en voudrais de ne pas vous adresser, avant de fermer ma chronique, tous mes meilleurs voeux de JOYEUX NOEL...

ST-JEAN (Michel Gervais) - Dans l'édition d'hier, nous lancions la nouvelle à l'effet que la ligue Nationale junior venait d'être dissoute. Notre correspondant a assisté aux assises annuelles du circuit et a relaté les faits et gestes entourant cette soirée. Voici d'ailleurs sous quel oeil il a observé les cérémonies d'adieux.

Concluant une conférence de presse terne et silencieuse, tenue en la salle "Olympic" du restaurant Butch Bouchard, le président Gérard Beaulac a enterré la ligue Nationale junior de baseball dont il assumait les destinées depuis à peine douze mois. Pour en arriver à une telle décision, les proprios des équipes ont délibéré brièvement pour annoncer unanimement leur intention de se retirer du circuit.

L'homme de plume, dans de telles circonstances, aime toujours remonté dans le courant de l'histoire pour analyser le cheminement des problèmes qui ont causé la disparition d'une ligue naguère florissante. On se rappellera qu'en 1962, Marcel Racine lançait l'idée d'un circuit de baseball à portée métropolitaine aux procédés plus rassurants que la ligue Montréal Junior. Armand Mondou devait poursuivre la tâche entreprise par Racine, une fois que ce dernier eut rejoint l'organisation des Angels de la Californie à titre de dépisteur pour l'Est du Canada. Négligeant fréquemment ses occupations, Mondou se vit forcé de se retirer des cadres pour finalement laisser son siège à Gérard Beaulac qui, jusque - là, avait assuré la mise sur pied et l'administration des Braves de St-Laurent. C'est d'ailleurs ce même homme qui avait prôné le transfert de franchise de sa ville d'une ligue à l'autre en 1964, à la suite d'une dispute avec Fernand Liboiron, à l'époque gérant - général be la Montréal - Junior.

Dès 1967, des erreurs répétées et impardonnables vinrent à contourner la haute direction de la ligue maintenant défunte. Au printemps dernier, Beaulac qui devait assurer la survie de son enfant avec seulement quatre équipes, défendit la cause auprès de quatre localités pour accéder aux rangs de la ligue Nationale Junior. Ces quatre villes amenées en bloc étaient Ville d'Anjou, Pointe - aux - Trembles, Pointe - Claire et Terrebonne. Ce qui devait augmenter le prestige de la dite ligue en a précipité sa perte. Les quatre nouvelles franchises furent les premières dissidentes et des mieux disciplinées dans l'opération de leur équipe respective. C'est d'ailleurs ce qu'a laissé entendre le président Beaulac lors de la réunion. Visiblement ému et exténué par ce triste rappel aux souvenirs et les signes encore saillants de sa grave maladie, Beaulac n'a pas caché sa déception et son amertume devant la façon d'agir de certains clubs qui se croyaient "tout permis parce qu'on les avait courtisé poliment pour les voir intégrer notre famille". L'homme de baseball a poursuivi en accentuant sa pensée: "Je garderai mes remerciements chaleureux pour les membres de l'exécutif qui furent d'étroits conseillers et leur présence m'a souvent soulagé. Mais il est malheureux qu'à cause de divergences d'opinion et de la mauvaise tête de certaines équipes qui voulaient passer l'intérêt de leur club bien avant celui de la ligue aient sali la réputation d'une ligue qui se voulait franchement et fidèlement prête à se dévouer au bien des jeunes et leur permettre de jouer du baseball sous une administration saine et responsable. Or, il me faut avouer que vous n'avez pas fait refléter cette image et que conséquemment je me retire de la présidence de la ligue Nationale junior."

Beaulac a cependant tenu à féliciter les villes d'Anjou et de St-Laurent pour avoir décrocher respectivement les honneurs de la saison régulière et ceux des éliminatoires. Par ailleurs, le vieux guerrier a souligné avec emphase que les villes de Sorel, St-Jean et Pointe - aux - Trembles lui semblaient celles pouvant poursuivre leurs activités dans le baseball avec une meilleure sécurité puisque ces trois formations "ne lui avaient causé aucun ennui en aucun temps. Vous avez agi selon l'expérience et votre collaboration fut très heureuse. Quant aux cinq autres clubs, je sais apprécier leur présence mais à charge des difficultés que nous avons vécues, ils m'ont fait paraître la saison bien longue".

Après avoir fait été de l'équilibre budgétaire pour la saison dernière, Beaulac a invité les équipes présentes à se prononcer sur l'avenir du circuit sérieusement compromis et secoué par les paroles toutes fraiches de son président. Il a exprimé cette intention dans ces termes: "Vous avez tout le loisir de redonner à cette ligue toute la vigueur qui lui manque. Elle pourrait continuer d'exister, ou suspendre ses activités pour une période d'un an équivalent à un examen de conscience. Je vous laisse libre de présenter une motion en sens puisque c'est votre affaire, c'est votre ligue et faites - le à "votre goût." Dans la lecture des minutes de l'assemblée, la secrétaire du circuit, Marie - Thérèse Chabot avait signalé que les équipes de Sorel et Anjou avaient fait parvenir une missive au bureau exécutif de la ligue pour se retirer des cadres. Ce geste devait être imité par Pointe-Claire, Terrebonne, Pointe - aux - Trembles et St-Jean. Aux termes de la constitution adoptée au printemps dernier, pour que la ligue soit dissoute elle doit être postulée par un vote majoritaire de 75%. Or, considérant la position du comité, Beaulac a constaté la réaction des équipes et a compris que la ligue Nationale junior venait de clouer son cercueil. Pour reconnaître la cessation d'activités du circuit, la ligue procédera à la redistribution des fonds accumulés au pro rata des années passées dans cette institution vieille de 7 ans. On sait que les demandes de franchise se chiffraient à $150 chaque année renouvelable et percevable chaque printemps sans retour fractionnaire du montant investi par chaque équipe intégrante.

Que peut-on prévoir? Avec l'arrivée hâtive de la ligue de baseball du Québec, il est fort possible que les villes d'Anjou, Sorel, St-Jean, Pointe - Claire et Pointe - aux - Trembles emboîtent le pas. Quant à St-Laurent, aux dires de Roger Marchand, il semble que le Service de la récréation se mettra en frais de faire opérer un club dans un circuit juvénile de la région de Montréal.

Les villes de Pointe - aux-Trembles et Verdun brillaient par leur absence lors de cette réunion.

Match revanche entre Coulombe et Dufresne dans la Sans pression

La joute que tout le monde attendait avec impatience aura lieu ce soir, alors que ces deux équipes s'affronteront dans ce qui promet d'être un match du tonnerre.

On sait que Coulombe a infligé sa première défaite au Dufresne lors du dernier match entre ces deux équipes et nul n'oserait prédire ce qui peut se produire ce soir.

A 10.00 hres le G. Lussier tentera lui, de remporter sa première victoire de la saison, alors qu'il rencontrera le Crino. Ce match promet lui aussi d'être intéressant, car les deux équipes désirent ardamment la victoire.

Donc rendez-vous au Palais des Sports ce soir pour assister a ces deux matchs intéressants. L'entrée est gratuite.

VENTE à l'occasion des rénovations

C'est votre CHANCE!

DEPARTEMENT DE CADEAUX réduction de 25% à 40%

Vilbrequin 6'' pour la glace $12.95

Ski de bois laminé Arlberg, réduction de 50%

EQUIPEMENT DE SKI POUR ENFANTS

Rég. $13.95 Spécial $9.95

Rég. $18.95 Spécial $12.95

	Rég. $16.95	Spécial $10.95
SKIS ST-ANTON	Rég. $27.95	Spécial $17.95
SKIS VALUGA	Rég. $34.95	Spécial $21.95
SKIS MEGEVE	Rég. $39.95	Spécial $24.95
SKIS GRENOBLE	Rég. $42.95	Spécial $29.95
SKIS EPOXY GLASS Modèle 1000	Rég. $74.95	Spécial $49.95
SKIS SUPER GLASS Modèle 2000	Rég. $90.95	Spécial $59.95
SKIS SUPER GLASS Modèle 3000	Rég. $109.95	Spécial $69.95
SKIS METALLIQUES ATOMIC	Rég. $129.95	Spécial $74.95
BATON DE SKI EN ALUMINIUM	Rég. $7.95	Spécial $4.95
BATON DE SKI EN ACIER	Rég. $9.95	Spécial $5.95
BOTTINES DE SKI DACHSTEIN 4 BOUCLES	Rég. $49.95	Spécial $32.95
BOTTINES DE SKI LACEES RAICHLE	Rég. $44.95	Spécial $29.95
BOTTINES DE SKI RAICHLE 5 BOUCLES	Rég. $85.00	Spécial $54.95
JACKETS DE SKI	Rég. $32.95	Spécial $19.95
PANTALONS DE SKI	Rég. $32.95	Spécial $19.95

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX SUR LES ARTICLES DE SKI

Avery Limitée

366, rue Principale Granby Tél. 378-4676

CENTRE DE SKI SHEFFORD VALLEY

Spécial pour étudiants durant les vacances des fêtes $2.25

Du 21 décembre au 6 janvier Toute la journée

SKI EN SOIREE. Mercredi et jeudi de 7 h. à 10 h.

LEÇONS DE GROUPE

ADULTES
10 lecons de 3 heures
1½ h. de leçon 1½ h. de ski libre
commençant le 8 janvier '69
$25.00

ENFANTS
10 lecons
commençant le 4 janvier '69
$12.00

12 MONITEURS, certifiés
sous la direction de
M. Réjean Côté,
membre C.S.I.A.

SKI SHEFFORD VALLEY

5 milles de Granby Chemin Waterloo 372-3402

Ouvert tous les jours

Boutique de ski PAT

Ou vous pouvez vous équiper à meilleurs prix

LOCATION de skis, bottines et bâtons

Restaurant L'ALPIN

Jean-Claude Lebelle, propriétaire

BATTERIES "LES MEILLEURS PRIX EN VILLE."

COUTURE & DIXON

Vente de Batteries Neuves et Reconditionnées

REPARATIONS de Tous Genres

Service Gratuit

4 rue PRINCIPALE, GRANBY TEL.:372-2283

Indépendemment des média de publicité que vous utilisez, vous pouvez faire encore plus d'argent par l'emploi des

ANNONCES CLASSEES;

les centaines de gens qui ne lisent pas les autres annonces ou aucune publicité, lisent les

PETITES ANNONCES

MADAME



NOUVEAUTES DE NOEL -- De nos jours, Noël est l'occasion par excellence de donner libre cours à l'originalité, à la fantaisie. Grands et petits rêvent de gâteries tendres et riches à la fois et...rien de plus simple que d'accéder à leurs désirs. Avec des idées vous y arriverez. Ainsi, pourquoi ne pas parer à la mode de Noël champignons, oeufs farcis, pailles et biscuits au fromage, bouchées au poulet, cubes de viande, pour en faire un centre de table nouveau-genre permettant à chacun de savourer à sa guise le délice qu'il préfère. Les gourmands et les gourmets n'auront que l'embarras du choix!

Parez le menu du réveillon de Noël de délicieux petits chef-d'oeuvres

Dans quelques jours le bonhomme de Noël frappera à votre porte ou plutôt à votre cheminée.. et le garde-manger est déjà bien garni, en prévision des festins à venir. Un décor scintillant de mille et une couleurs, riche d'idées farfelues et amusantes, attend impatiemment le coup de minuit.

Mais Noël sans réveillon n'est pas fête! Pour l'occasion, que diriez-vous de parer votre menu de véritables petits chefs-d'oeuvre? Mentionnons, par exemple, les mini-bouchées artistiquement décorées à la mode de Noël.... elles se piquent toujours d'être de la partie. A votre intention, Madame, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous présentent quelques bijoux de Noël: Nids de Noël, Canapés "cache-cache", "Go-Go" au fromage, bâtonnets de rêve, mini-régal, champignons farcis.

Bien sûr, saveur et parfum seront assurés surtout si vous rehaussez le tout d'un punch délicat aux canneberges. Ainsi, à la lueur des bougies, lorsque vos convives s'attable - ront, ils n'auront d'yeux que pour ces délices! Il y aura Joyeux Noël, croyez-vous!.

NIDS DE NOEL

6 oeufs durs, en demies
4 c. à thé de vinaigre
2 c. à table de beurre
1 c. à table de mayonnaise
1/2 c. à thé de sel
1 c. à thé de sucre
3/4 c. à thé de poudre de cari

Sauce piquante (au goût)

Retirer les jaunes d'oeufs et écraser. Ajouter le reste des ingrédients et mêler; en farcir les blancs et placer les oeufs sur de petites feuilles de laitue. 12 portions.

CANAPES "CACHE-CACHE"

1 boîte (12 onces) de viande de porc pressé, en cubes de 3/4 de pouce
Persil haché très fin
Fromage à la crème assaisonnée de ciboulette et de raifort

Couvrir les cubes de viande de fromage à la crème et enrober de persil. Servir piqués de cure-dents. 30 portions.

"GO-GO" AU FROMAGE

1 paquet (4 onces) de fromage à la crème
2 c. à table de mayonnaise
1 c. à table d'oignon haché fin
2 c. à table de cornichons sucrés, hachés
1/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
18 biscuits salés

Mêler les 6 premiers ingrédients. En tartiner les biscuits salés et griller 2 à 3 minutes. Servir chauds. 18 portions.

BATONNETS DE REVE

1 tasse de farine tout usage tamisée
1/4 c. à thé de sel
Pincée de cayenne
1/3 tasse de beurre
1/2 tasse (2 onces) de fromage cheddar râpé
1 jaune d'oeuf
1 c. à table d'eau

Mêler farine et assaisonnements; y couper le beurre jusqu'à ce que la préparation ressemble à une chapelure fine. Mêler jaune et eau, incorporer à la préparation pour obtenir une pâte. Abaisser à 1/8 de pouce d'épaisseur sur une planche farinée. Piquer la pâte, tailler à l'emporte pièce et placer sur une plaque à biscuits non graissée. Cuire à 400oF, jusqu'à ce que les bords soient légèrement dorés, 6 à 8 minutes. 4 douzaines.

MINI-REGAL

1/4 tasse de beurre fondu
1/2 tasse d'eau bouillante
1/4 c. à thé de sel
1/2 tasse de farine tout usage tamisée
1/2 tasse de fromage cheddar râpé
2 oeufs

Amener à ébullition beurre, eau et sel. Ajouter la farine en une fois et brasser jusqu'à l'obtention d'une boule. Ajouter le fromage et mêler. Retirer du feu et refroidir légèrement. Incorporer, un à un, les oeufs non battus. Déposer par cuillerées sur une plaque à biscuits beurrée. Cuire à 425oF, 10 minutes; continuer la cuisson à 350oF, 10 à 15 minutes de plus. Refroidir et fourrer de garniture froide ou chaude. 3 douzaines.

CHAMPIGNONS FARCIS

1 boîte (10 onces) de champignons entiers, égouttés
1/4 tasse de beurre
3/4 tasse (3 onces) de fromage cheddar râpé
1/2 c. à thé de sauce Worcestershire
Pincée de poivre
1 c. à table de persil haché

Mêler beurre, fromage, sauce Worcestershire et poivre. Farcir les champignons à l'aide d'une douille à pâtisserie. Saupoudrer de persil et réfrigérer jusqu'au moment de servir.

Si désiré: remplacer le fromage cheddar par 1/2 tasse de fromage bleu émietté

PUNCH "JOYEUX NOEL"

2 tasses d'eau
2 tasses de canneberges
1/2 tasse de sucre
1 citron en tranches minces
1 boîte (48 onces) de jus de pomme
2 tasses de ginger ale

Mijoter eau et canneberges jusqu'à ce que la peau éclate, 5 à 10 minutes. Couler, ajouter sucre, amener à ébullition puis réfrigérer. Ajouter le citron au jus de pomme et mijoter à couvert, 15 minutes. Réfrigérer. Au moment de servir, mêler les jus et le ginger ale. Verser dans un bol glacé et garnir de minces tranches de pommes rouges non pelées. Quantité: environ 8 tasses.

Baptême

ST-GUILLAUME (DNC)-- M. et Mme Rémi Labonté sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, François. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Fernand Labonté, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mlle France Labonté, tante de l'enfant.

HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Assumez pleinement vos responsabilités personnels et veillez à la sauvagarde de vos intérêts.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vous parviendrez sans difficulté à vous adapter aux circonstances. Une solution particulièrement heureuse peut se présenter.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

L'influence de la pleine lune peut vous inciter à manifester votre indépendance. Sachez, cependant, limiter vos exigences.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Un désaccord peut vous opposer à quelqu'un qui vous est proche. Soyez consiliant et compréhensif afin de maintenir une harmonie souhaitable.

LION du 23 juillet au 23 août

Il est possible qu'on essaie de vous induire en erreur. En cédant à certaines suggestions vous seriez déçu.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous aurez tendance à vous irriter sous les prétextes les plus futiles. En fin de compte vous parviendrez au résultat que vous escomptez.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Insouciance ou indifférence vous desserviront. Une chance peut s'offrir dans les jours à venir. Saisissez-là.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Vous trouverez dans vos relations un appréciable concours. Une information peut vous parvenir; étudiez-là sérieusement.

SAGITAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Il vous est permis d'envisager de réconfortantes perspectives. L'amour et l'amitié vous souriront.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

La période à venir vous procurera de multiples satisfactions. Tâchez surtout d'être aimable et sociable.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Ne perdez pas de vue les objectifs que vous vous êtes fixés. Exercez votre discernement et ne laissez rien au hasard.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Les astres ne vous étant pas favorables, il conviendra de vous soumettre au rythme habituel de vos occupations.

Organisons les Fetes avec plus de methode

Plusieurs jeunes maîtresses de maison qui recevront pour la première fois, cette année, au dîner de Noël, se demandent comment procéder à tous les préparatifs sans gâcher ce jour de fête par un excès de fatigue ou du surmenage.

L'économiste ménagère de l'Institut des produits avicoles leur offre ces quelques conseils:

1- Ecrivez tous vos menus pour le jour de Noel.

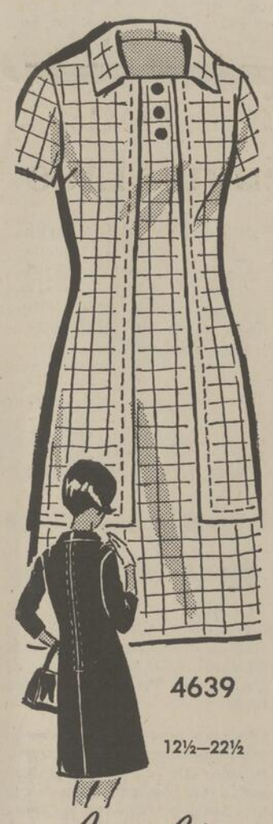
2- Préparez d'avance la liste de vos achats. Faites une première liste et achetez, avant la semaine de Noel, toutes les denrées non périssables. Faites une seconde liste pour les denrées qui devront être achetées à la dernière minute.

3- Faites une liste de toutes les préparations qui peuvent être faites au moins un ou deux jours avant Noel, comme la mayonnaise maison, les gâteaux secs, les sauces à pudding, les tartes au mincemeat, les aspics, etc.

4- Faites une liste de toutes les petites corvées que vous pourrez confier à une aide et qui pourront être faites la veille, comme préparer la vaisselle, l'argenterie et le linge de table.

GRACE À LA CROIX-ROUGE CEUX QUE VOUS AIDEZ NE L'OUBLIERONT PAS

PATRON DE LA VOIX DE L'EST



4639

12½—22½

Anne Adams

Une robe toute simple en apparence! Elle possède des coutures sur le devant, donnant l'apparence d'un manteau. L'encolure est carrée. Elle peut se confectionner avec manches longues. Les grandeurs disponibles sont de 12½ à 22½. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à: SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (en lettres moulées de préférence), vos nom, adresse et grandeur désirée. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter un mois pour la livraison.

MADAME, MOBILISEZ LA FAMILLE ET FAITES ENSEMBLE TOUTES LES DÉCORATIONS DE NOËL

Pour revivre la fascination d'un Noel d'antan, rien de mieux que de s'en faire soi-même l'artisan, de monter son sapin de Noel et d'en fabriquer soi-même les décorations. Mobilisez la famille, faites un travail d'équipe: vous découvrirez qu'il y a autant de plaisir à faire qu'à donner ou à recevoir.

Rien de compliqué pour ce qui est des matériaux. Vous en avez déjà bon nombre sous la main: des épingles, de la broche, de la colle, des épingles à cheveux, des coquilles d'oeuf. Pour ce qui est de la poudre scintillante, des paillettes et d'un assortiment de boules en mousse plastique, vous pouvez trouver ça en n'importe quel 5-10-15. Vos matériaux en mains, vous n'avez plus que le choix: ferez-vous un mobile, ou un centre de table, ou des décorations pour votre sapin de Noel, ou un motif de décoration à l'entrée? Peut-être ferez-vous les uns et les autres. Une fois lancé, vous verrez qu'une idée en amène une autre, surtout quand des enfants rivalisent à qui mieux mieux pour fabriquer la plus belle pièce décorative.

Peut-être les suggestions suivantes mettront-elles en branle votre imagination.

ANANAS ENGUIRLANDE

Un ananas bien décoré compose un centre de table attrayant facile à faire et qui durera plusieurs jours. Tout d'abord, protéger la couronne verte du fruit d'un sac de polythène - comme on en obtient chez l'épicier - puis le vaporiser de peinture, offert en un assortiment de couleurs de même qu'en or, argent et cuivre, est parfait pour ce travail; le jet se maîtrise facilement et il donne une belle couche opaque.

Tandis que la peinture est encore humide, on peut ajouter des ornements comme de la poudre scintillante ou encore poser des paillettes sur chaque oeil de l'ananas. Des perles enfilées sur un fil métallique planté dans les feuilles de la couronne finissent bien la pièce qui peut être placée sur un plateau et entourée de boules ou ornements brillants.

CONES DE PIN

Ce ne serait pas une mauvaise idée d'avoir une bonne réserve de pommes de pin. On peut utiliser ces dernières au temps de Noel, de tellement de façons! Elles font bien à l'état nature: on en peut tirer de merveilleux effets en les vaporisant avec de l'or ou de l'argent en aérosol. Un petit truc pour ne pas se salir: d'une main, gantée d'un sac de plastique, faire pivoter lentement le cône tandis que de l'autre on actionne le vaporisateur. Pour plus d'éclat encore, saupoudrer de poudre scintillante avant que l'enduit ne sèche.

Les cônes sont prêts. On peut en suspendre à l'arbre de Noel. On peut encore en faire une décoration d'accueil à la porte principale. Il conviendrait alors de les réunir en grappes: chose simple à faire du fil métallique et des rubans rouges. Vous obtenez alors une gracieuse cascade.

ETOILES SCINTILLANTES

Un peu de colle et un jet de peinture transformeront six pailles à boire ordinaire en une grande étoile scintillante. On commence par former deux triangles équilatéraux, à l'aide de trois pailles chacun. Les bouts sont réunis à l'aide de ciment transparent (la C-I-L offre un ciment domestique en tube très commode). On dispose ensuite les triangles l'un sur l'autre pour former une étoile et on met une goutte de colle aux pointes de contact.

Une fois la colle sèche, on vaporise l'étoile d'or ou d'argent CILUX en prenant soin d'enduire parfaitement les deux côtés. Pour que l'étoile scintille dans la lumière, saupoudrez-là de brillants ou de paillettes avant que la peinture ne soit sèche.

Ces étoiles sont particulièrement attrayantes dans les fenêtres où elles servent à la fois de décoration intérieure et extérieure. Bien entendu, on peut en faire de grandeurs différentes en modifiant la longueur des pailles. Vraiment, elles sont si simples à confectionner que vous voudrez peut-être composer une galaxie entière!

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191

Soirée de danse par les Fermières d'Adamsville, le 21

GRANBY - Les Fermières d'Adamsville organisent une soirée de danse qui aura lieu samedi le 21 décembre, à 8.30 heures p.m., à la salle du Couvent d'Adamsville.

Plusieurs prix de présence seront offerts. L'orchestre invité sera "Les Joyeuses notes", de Henryville.

Mme Alcide Grégoire, présidente de cet organisme, invite toute la population, jeunes et moins jeunes, à prendre part à cette soirée récréative.

Dîner réussi au Foyer Ste-Elisabeth

FARNHAM- (DNC) - Les Filles d'Isabelle du cercle de Farnham ont visité les pensionnaires du Foyer Ste-Elisabeth.

Le frère Blais et le frère Charron dirigeaient leur jeune chorale qui a rendu avec brio les cantiques et les chants de Noël les plus populaires.

La Fée de Noël, Mme Micheline Desrosiers, était radieuse et avec les membres de la garde en costume, elle a fait la remise des cadeaux.

La régente du cercle, Mme Marie Caouette, ainsi que les religieuses du Foyer remercient sincèrement les organisatrices qui ont assumé le service du dîner, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée.

Soirée des Fêtes chez les Fermières

STE-ANNE DE LA ROCHEL - LE- (DNC) - Mme Alfred Bonneau, première conseillère du bureau de direction du cercle des Fermières de Ste-Anne-de-la-Rochelle, accueillait chez elle les membres pour l'assemblée de Noel du groupe - ment.

L'assistance était très nombreuse, et au dire de la publiciste, les membres vivaient l'ambiance des Fêtes.

L'assemblée s'est d'abord déroulée comme à l'ordinaire, par les différents items au programme.

Après la distribution des prix aux gagnantes des différents concours mensuels et des prix de présence, il y eut tirage de plusieurs boîtes de Noel qui furent l'objet de beaucoup de divertissements et de vraies surprises. Il y eut ensuite l'échange des cadeaux entre les Fermières.

VOUS N'AVEZ RIEN TROUVE COMME CADEAU?
OFFREZ DES FLEURS
Votre fleuriste
Fortin & Ménard Enr.
Fleurs télégraphiées à travers le monde entier
7, rue Paré Granby 372-4343

OSLIND
"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"

QUOI DE NEUF?

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR NOËL



$14.98

Offrez-lui cette année un vêtement de nuit pour meubler ses rêves des Fêtes

Ensemble mini-négligé

Négligé 2-pièces, soyeux et féminin, le cadeau de plus approprié. Robe de nuit et liseuse en nylon, garnies de riche broderie sur le devant et aux manches, et bords en dentelle. Belles teintes pastelles, telles que blanc, lilas, cerise ou rose pâle. Tailles junior, petite et moyenne.



$7.98

Pyjamas en ratine extensible deux-façons

Le vêtement de nuit le plus en vogue. En ratine de coton et nylon d'une seule pièce bien ajusté, joliment garni de dentelle. Siège panneau pour plus d'aisance, pieds enfermés pour plus de confort. Couleurs: jeune, bleu, aqua, rose pâle. Tailles: P.M.G. :

Boîtes-cadeau gratuites

Utilisez notre mode facile de mise-de-côté pour Noël

$3.98

Baby-doll bikini 3-pièces

Baby-doll bikini à la mode, en nylon garni de dentelle noire française. En bleu, rouge, vert, rose pâle et noir. Tailles P.M.G.

OSLINDS

PLUS DE 70 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Ouvert tous les soirs jusqu'à Noël

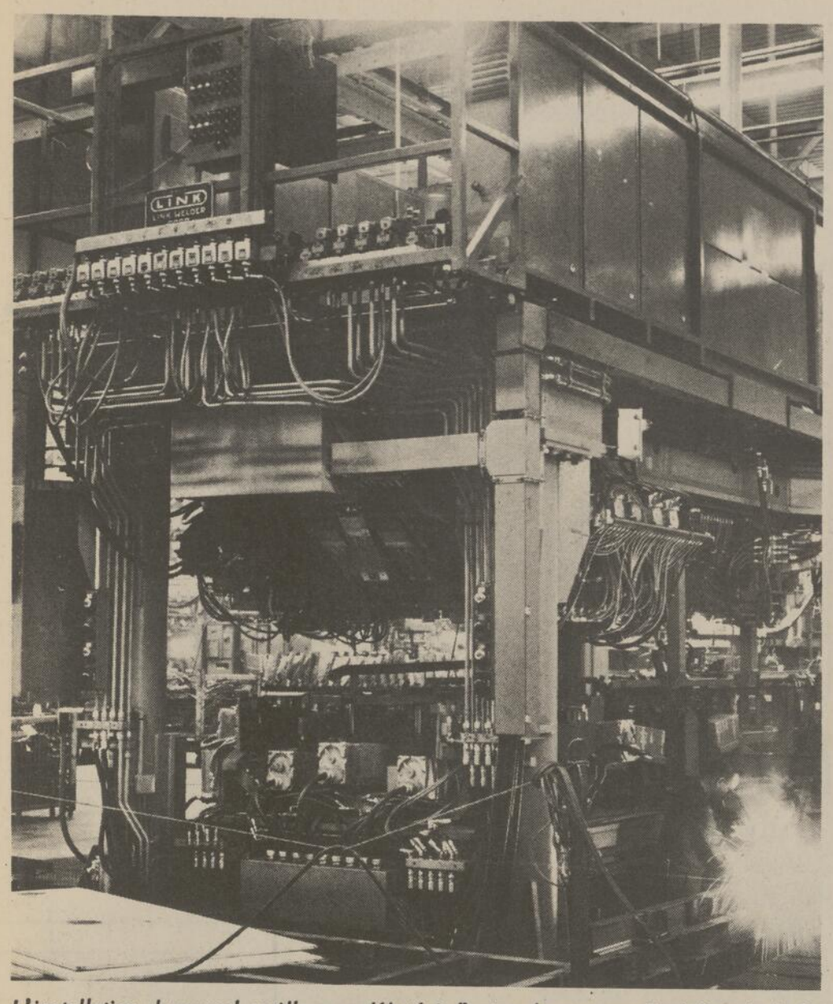
Pour tous les articles satisfaction garantie ou argent remis avec empressement

PLAZA GRANBY
Angle St-Jacques et St-Charles
378-7211 Granby





LES LAINAGES SONT EN VEDETTE -- *Scotch Rouse de Londres présente des ensembles pour les temps plus froids -- sur la gauche, robe-chandail qui se ferme avec des boutons du haut en bas en laine Shetland. Le devant est en points nattés; ceinture si désirée. Cette robe est conçue en couleur cassis, aqua ou limette. Deux écharpes de mohair fin de même couleur forment un turban. Le costume pantalon pour maman et fillette est coordonné en unis et à carreaux de tweed Bute Looms, les carreaux en jaune maïs et olive.*



L'installation du nouvel outillage a débuté à l'usine de montage Ford Canada de St-Thomas, où la nouvelle petite voiture "Maverick", présentée par Ford à la mi-avril 1969, sera montée à compter de mars prochain. Cette soudeuse automatique de dessous de carrosserie servira à joindre, par 285 points de soudure, la section avant du plancher, la charpente avant et la section arrière du plancher.

La paye annuelle sera portée à $23,696,850

ST-THOMAS, Ont.-- Lorsque la production sera assurée par deux équipes en mai prochain à l'usine de montage Ford-Canada de St-Thomas, l'effectif accusera une hausse de 72 pour cent et la paye annuelle, une hausse de 81 pour cent. C'est ce qu'a déclaré monsieur Marvin T. Runyon, directeur de l'usine.

Cette expansion de la main-d'oeuvre, de 1,580 à 2,715 employés, fera de Ford-Canada, l'employeur industriel le plus considérable de l'agglomération urbaine London-St-Thomas.

La déclaration de monsieur Runyon vient couronner le premier anniversaire du début de la production à l'usine de $65 millions, la plus moderne parmi les 22 usines de montage Ford en Amérique du Nord.

Au terme de la première année, la paye globale se chiffrait par $13,068,500 et ce chiffre sera porté à $23,696,850 lorsque viendra s'ajouter la deuxième équipe. La paye hebdomadaire moyenne sera portée de $266,596 à $474,940.

L'usine de St-Thomas fabriqua 90,757 Falcon durant sa première année d'activité, dépassant facilement le total prévu de 65,000. L'intégration d'une deuxième équipe était prévue au programme depuis la conception originelle de l'usine, ajouta monsieur Runyon.

Henry Ford OO, président du conseil d'administration de la Ford Motor Company, annonçait la semaine dernière, la présentation de la nouvelle petite voiture "Maverick", prévue pour la mi-avril. La fabrication de cette dernière-née débutera en mars, à la suite d'un réaménagement de trois semaines vers la fin de février.

Le nouvel outillage présentement installé en prévision de la fabrication de la "Maverick" comprend: deux soudeuses à pression, une soudeuse à pression pour section avant de plancher et dessous de carrosserie, deux gabarits pivotants pour le soudage de carrosseries monocoques, de l'outillage et des postes de soudage additionnels, et une expansion marquée de la section de peinture.

Bien que les projets actuels n'entrevoient que la fabrication de la "Maverick" à compter de mars prochain, l'usine de montage de St-Thomas a été conçue en prévision du montage diversifié et elle peut accomoder simultanément le montage de trois modèles différents. La fabrication de la Falcon se poursuivra à l'usine Ford de Kansas City, Missouri, où la nouvelle "Maverick" sera aussi fabriquée.

Un ministre accuse Ottawa de provoquer une catastrophe

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances du Manitoba, M. Gurney Evans, a accusé jeudi le gouvernement fédéral de provoquer une "catastrophe" pour le contribuable canadien.

Dans un mémoire préparé pour être présenté à la conférence des ministres des Finances fédéral et provinciaux, M. Evans a également réclamé la publication d'une étude secrète sur les taxes "afin que le peuple puisse voir et juger".

Le ministre du Manitoba a accusé le gouvernement fédéral de "faux calculs et d'estimations erronées, d'une série de déficits croissants et d'augmentations de prix exorbitants," en plus d'un traitement injuste pour les provinces.

"Ce procédé est maintenant appelé 'planification injuste' par le gouvernement fédéral. C'est tout simplement une catastrophe planifiée pour le contribuable canadien."

M. Evans a affirmé qu'une étude faite en 1966 des relations financières entre les gouvernements fédéral et provinciaux, ainxi que des perspectives pour la période 1967-72, est maintenant complétée.

Les prix du marché

Bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient stables, cette semaine, comparés à ceux de la semaine dernière, sur les marchés de Montréal. La demande était bonne et les échanges modérément actifs.

Les arrivages (dans l'ouest et dans l'est) ont été de 1,429 bêtes à cornes, 1,297 veaux, 123 porcs, 347 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de 28 à $28.85, ceux de bonne qualité, de $26.50 à $27.25, ceux de qualité moyenne, de $25 à $26.25, ceux de qualité commune, de $20.25 à $24.50.

Les taures de bonne qualité se vendaient de $23.25 à $23.50, celles de qualité moyenne, de $21 à $22.75, celles de qualité commune, de $17.25 à $20.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $18.50 à $21, celles de qualité moyenne, de $17.25 à $18.25, celles de qualité commune, de $16 à $17, tandis que les animaux très communs, destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, se vendaient de $13.25 à $15.75.

Les ventes et les bénéfices sont en augmentation chez Denault Ltée

SHERBROOKE- Voici le sommaire des points saillants du rapport intérimaire de Denault Limitée pour les vingt-quatre premières semaines de son année financière.

Voici ces points énoncés par le président, M. Antoine Turmel:

"Nous sommes heureux de vous faire part des résultats d'opérations de votre compagnie pour les 24 premières semaines de la présente année financière.

Les ventes pour la période s'étant terminée le 16 novembre 1968 s'élèvent à $23,944,766. comparativement à $21,091,660. durant la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 13.53%

Les bénéfices nets avant impôts s'établissent à $557,206. comparativement à $456,705. et après impôts, ils sont de l'ordre de $267,296. comparativement à $208,694. pour la même période de l'année précédente ainsi une augmentation de 28.08%.

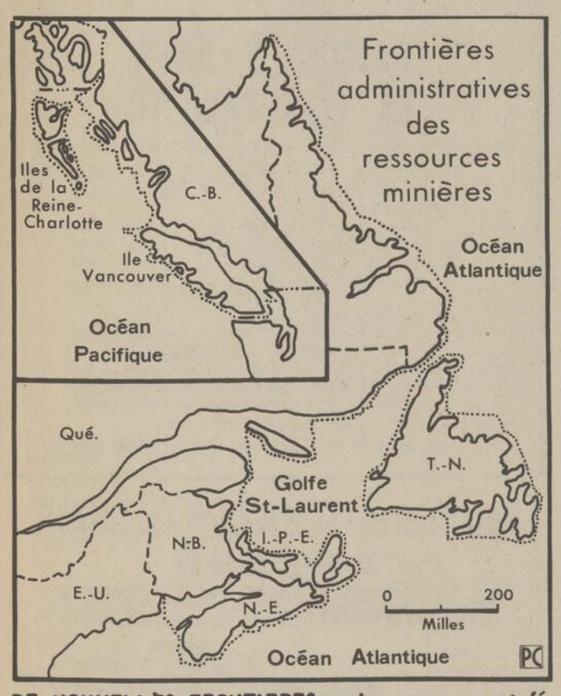
Les états financiers ont été dressés en tenant compte de la réclamation aux compagnies d'assurances à la suite du feu qui a détruit l'entrepôt de notre filiale E.U. Limitée de Québec et nous avons chargé aux opérations du 2ième trimestre une réserve que nous croyons suffisante en ce qui a trait à cette réclamation.

Les dépenses inhérentes au feu, non incluses dans la réclamation, ont été entièrement chargées aux opérations et la période fébrile de réorganisation a sensiblement augmenté notre coût d'opération, ce qui a comme conséquence de réduire sensiblement les résultats du 2ième trimestre.

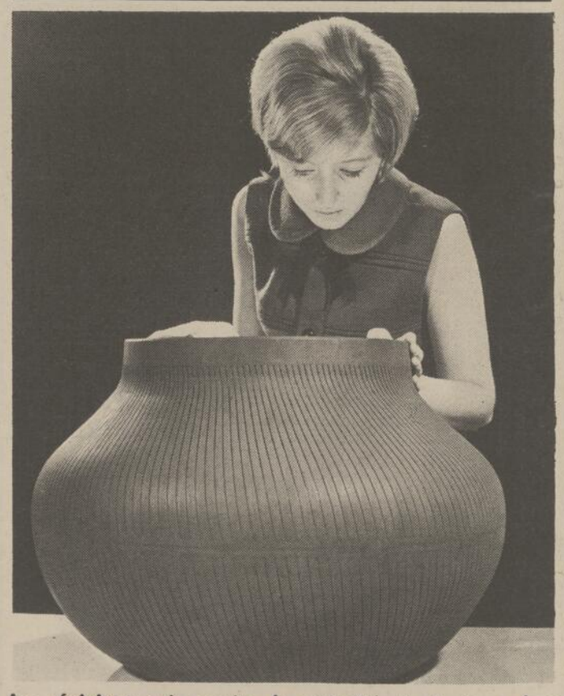
Les plans d'un nouvel entrepôt d'envergure devant être érigé à Québec ont été complétés. Ce nouvel entrepôt fait partie de notre programme d'expansion visant à desservir plus adéquatement non seulement la région de Québec mais aussi les régions du Lac St-Jean et de la Côte Nord.

L'inauguration du nouveau libre-service de St-Georges de Beauce a eu lieu le 18 novembre dernier, tel que prévu. Nous sommes aussi heureux d'annoncer l'ouverture d'un nouvel entrepôt libre-service à Joliette et nous prévoyons que l'inauguration se fera le 15 janvier prochain. De plus, nous avons complété les plans d'une nouvelle unité de libre-service à Québec, l'ouverture officielle étant fixée au 15 mars 1969.

Nous entrevoyons un deuxième semestre des plus prometteur pour votre compagnie."



DE NOUVELLES FRONTIERES -- Le gouvernement fédéral a offert aux provinces côtières l'administration de quelque neuf pour cent des ressources minières du plateau continental canadien. La ligne pointillée autour de la ligne côtière indique les "frontières administratives de ressources minières." Les provinces administreraient le secteur entre les lignes et la côte, et le fédéral la portion plus importante donnant sur le large. Quelque 90 pour cent des puits d'exploration maritime canadienne de pétrole et de gaz se trouvent dans le secteur que le gouvernement fédéral se réserve. (Graphique PC)



Le récipient qui suscite la curiosité de la jeune dame n'est pas un vase exotique en provenance de l'orient mais une vessie de caoutchouc utilisée dans la production des pneus de camions à l'usine de Goodyear-Canada à Toronto. Employée dans la presse à vulcaniser les pneus, la vessie est gonflée à 300 livres de pression au pouce carré, ce qui pousse le pneu contre le bord du moule pour en former la bande de roulement. On prévoit que, cette année, les ventes de pneus de camions de l'industrie entière atteindront 1,787,000 unités. L'année prochaine, on s'attend qu'elles se chiffrent par 1,905,000.

MANUFACTURES LTÉE.
La Salle
FACTORIES LTD.

RABAIS ADDITIONNELS sur nos PRIX déjà SI MODIQUES!

Quantité limitée Tant qu'il y en aura!

VENTE SPÉCIALE SAMEDI, 21 DECEMBRE SEULEMENT

SÉCHOIR À CHEVEUX CONSOLETTE "Lady Schick"

Modèle portatif, compact et moderne. 4 intensités de chaleur. Magnifique boitier en blanc et vert.

VAL. $39.75

23.88



JOHNNY ASTRO

Le jouet le plus extraordinaire! Le vol est contrôlé. Pas de fils, pas de trucs, pas de chinoiseries. L'envol, l'atterrissage, le plein vol sont contrôlés... à la montée, à la descente, à pleine vitesse ou lentement.

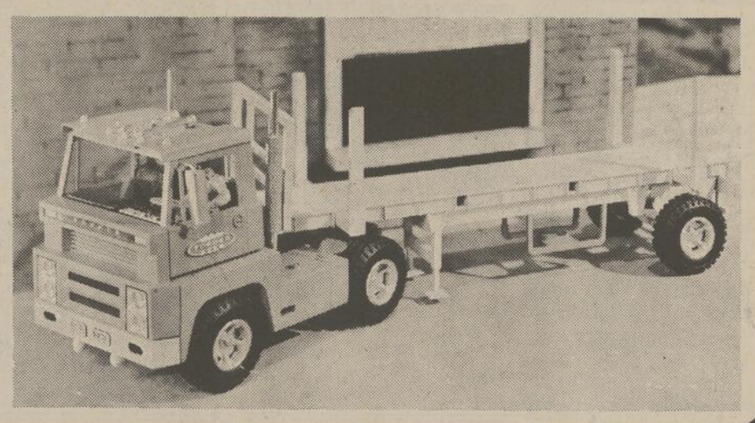


6.99

JOHNNY EXPRESS

10.99

Solidement construit de robuste plastique renforcé acier. Vire à droite ou à gauche, roule rapidement ou lentement et se raccorde automatiquement par contrôle à distance. (Piles non comprises).

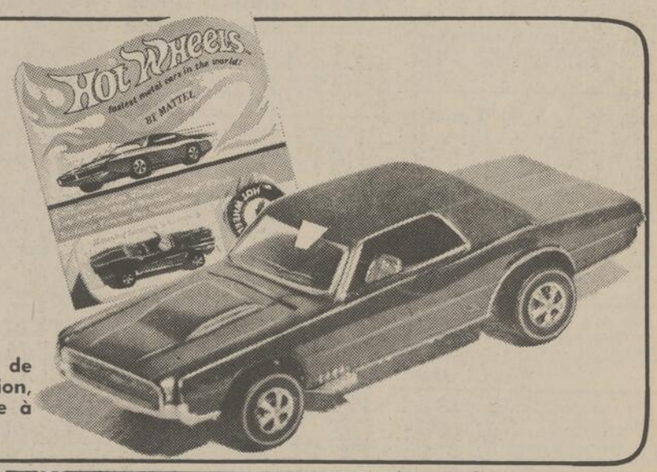


LES VOITURES "HOT WHEELS"

PLUSIEURS MODÈLES AU CHOIX...

57¢ CHACUNE

Des voitures miniatures formidables de précision! Coussinets à faible friction, roues "Mag", suspension avec barre à torsion. Incroyablement réalistes.





MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD.
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

25 CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR

GRANBY

Centre d'achats FRONTENAC
320 boulevard LECLERC (entre St.Antoine Nord et Deragon)
HEURES D'AFFAIRES: tous les jours de 9h. a.m. à 6 h p.m. vendredi de 9h. a.m. à 10h p.m.

LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(59475)

Jean H. Massey
AVOCAT
80 rue Principale, suite 1-5
Bureau le soir
sur rendez-vous
Tél.: 372-5431 — Granby
(52238)

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. 372-3805 - 372-6022
(59551)

GRANBY

13a) Garages à louer

GARAGE chauffé à Waterloo. S'adresser à 539-0666. (59582)

17 Terrains à vendre

BROMONT
TERRAIN boisé à Bromont, d'une superficie de 90,000 pi. car.
TERMES FACILES
Pour obtenir de plus amples détails ou le plan gratuitement, veuillez signaler tél. 378-1622.
(59387)

23 Logements à louer

LOGIS de 4 pièces, installation de 220 volts, dans un haut, installation de laveuse. S'adresser à 50 rue St-Louis, tél. 378-2687. Libre immédiatement. (59543)

LOGIS de 7 pièces, Duplex, dans un quartier résidentiel, ménage fait à neuf, $125.00 par mois. S'adresser à 71 rue Lorne. Tél. 372-4870. (59590)

LOGIS de 4½ pièces, dans un 2e étage, ménage fait, installation de laveuse, situé près de l'église et magasin, sur la rue Principale, libre soit pour la mi-décembre ou le 1er janvier 1969. Pour informations, s'adresser à 627 rue Notre-Dame. Tél. 378-7701. (59614)

LOGIS de 3 pièces, meublé, plancher de tuile, chambre de bain et entrée privée, situé sur la rue Drummond. Aussi un auto station wagon 1958, en parfaite condition, à bon prix, très bons pneus. Tél. 372-3440. (59628)

LOGIS à louer de 2½ chauffé, eau chaude fournie, payé jusqu'en janvier, libre immédiatement, $53.50 par mois. Pour informations, tél. 378-2962. (59632)

LOGIS de 5 pièces à louer. Aussi ménage de 4 pièces à vendre. S'adresser à 146 St-André. (59640)

25 Appartements à louer

APPARTEMENTS
meublés, chauffés, éclairés, service de concierge; de 1½, 2½, 3½ et 4½ pièces, à partir de $10.00 par semaine. S'adresser: tél. 372-3328. (53360)

Deux APPARTEMENTS à louer, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. S'adresser à Rosaire Bienvenue, 233 Ave. du Parc, tél. 372-2815 le jour, et 372-6149 après 6:00 P.M. (59472)

Apts de 1, 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision en couleur si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 7.00 p.m. (50223)

APPARTEMENT à louer avec mobilier, 2 pièces. $12.00 par semaine à 506 rue Maisonneuve. Appelez après 5:00 P.M., à 378-3422. (59567)

APT de 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, installation de rideaux. S'adresser à 136 rue Montcalm. Tél. 372-4384. (59616)

APPARTEMENTS à LOUER, 2½ pièces, modernes, meublés, chauffés, éclairés, entrée et salle de bain privée. Ménage fait à neuf. Stationnement centre de la ville. S'adresser à Mlle Gemme, 31 rue Centre, Granby. Tél. 372-3022 ou 372-2810. (59611)

APPARTEMENT de 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés centre-ville. Aussi chambre seule à louer, située près de la rue Principale. Pour informations, s'adresser à 28, rue Court, au tél. 372-3719. (59072)

27 Chambres à louer

CHAMBRES TOUT CONFORT
De $8.00 à $10.00 par semaine. S'adresser à 600 rue Breton ou 24 rue Centre. Tél. 378-8318. (59496)

POUR MESSIEURS
CHAMBRE: $10., $11., $12., draps et serviettes fournis. Chauffée, éclairée, cuisine avec ustensiles, cabinet de toilette, salon avec télévision, téléphone, table de ping-pong. Entrée privée, place pour autos, 2 lignes d'autobus. Tél. 378-5448 à 317 rue Denison ouest. (59566)

CHAMBRE à LOUER, chauffée, meublée, éclairée, taxes d'eau payées. S'adresser à 193b, Paré, tél. 372-6274. (59580)

Belle grande chambre
garde-robe spacieuse, salle de bain privée. Quartier résidentiel, dans famille sans enfants. S'adresser à 80 rue Bradford, Granby, au tél. 372-4014. (59579)

CHAMBRE à LOUER, meublée, avec cuisinette comprenant évier, armoires, poêle électrique, réfrigérateur, entrée privée, prix raisonnable. S'adresser à 286 Blvd Bolvin. Tél. 378-3755. (59592)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRES et PENSIONS pour une ou deux personnes, toutes les commodités, entrée privée. Bas prix. Pour informations,
tél. 378--6414
(59462)

A LOUER, chambre pour jeune fille, avec accès aux commodités de la maison. Endroit tranquille, 626 rue Ste-Rose. Pour informations, tél. 378-6148 le jour et 378-2559 après 5:00 p.m. (59373)

60 Fourrures

SPECIAL DES FETES



VERITABLE CUIR
Doublure amovible
$89.00
Autre qualité
jusqu'à $125.00
Nous avons toutes les grandeurs en magasin.
Lemoine
73 Drummond
Tél.: 372-3811 Granby
Ouvert le soir sur rendez-vous.
Lucille Guertin, prop.
(50806)

64a) Robes de mariées

A VENDRE, une ROBE de MARIEE longue, blanche. Grandeur: 10-12 ans. Aussi voile. Pour informations, tél. 378-1704. (59612)

82 Bois et Matériaux

BOIS de CHAUFFAGE sec, pour poêle ou foyer, longueur 14 po. Aussi garage à louer pour auto. S'adresser à Mme R. VADNAIS, 79 rue Lorne. Tél. 372-3850. (58908)

98 Divers

SALLE DE RECEPTION
Grande Salle de Réception très moderne au premier étage, avec plancher de danse, installation sonore, lumières ajustables, bar et verres "Mugs" disponibles etc. Idéal pour Parties de Compagnie, rencontres organisées, etc. Tél. 372-2177 ou 372-6160. (59389)

AVIS
LE MAGASIN D'ALIMENTATION NATURELLE
A LA BONNE SANTE
autrefois situé à 131 rue Principale
est maintenant déménagé au
249 rue Principale
Granby Tél. 372-1411
(59541)

98a) A vendre - Divers

Petit CHIEN Chihuahua de 2 mois. Aussi chaufferette à l'huile avec thermostat, capacité 98,000 BTU. A prix raisonnable. Tél. 378-2030. (59532)

ECUREUR d'étable, de marque Dion, grosse chaîne, aussi annexe extérieur (Milleray). Aubaine à $350.00. Pour informations, tél. 378-2970. (59627)

A VENDRE un Ski-Doo avec traineau. S'adresser à 645 rue Ste-Rose. (59607)

A VENDRE une perruque longue, blonde avec toupet, comme neuve. Sadresser à 378-8692. (59610)

Attention Mesdames !



Soyez à la mode avec un chapeau confectionné, assorti au tissu de votre manteau.
Apportez-nous vos retailles de tissus.
—Modèles au choix
• CHAPEAUX de FOURRURE •
Modèles variés.
Prix modérés.
GABRIELLE DE FRANCE
137 Principale — Tél. 372-6465
(COUPONS ½ PRIX)
(58849)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE 2 paires de skis et une paire de bottines, pointure 10. Pour information, après 6:00 P.M. à 378-1663. (59603)

AUTO-NEIGE à VENDRE, de marque "Moto-Ski", 15 forces, modèle Zephir, en très bonne condition et propre comme neuf. Pour informations, s'adresser à 372-7750. (59615)

109 Emplois demandés

JEUNE FILLE désire un EMPLOI comme caissière les fins de semaine. Garderait des enfants le soir. Pour informations, tél. 378-2219. (59262)

110 Femmes demandées

FEMMES ou filles demandées pour travail comme waitresse de restaurant et femme de chambres, travail stable. Contactez M. Pierre Mercure, Granby Hôtel, tél. 372-3363. (59570)

110b) Femmes, filles demandées

JEUNE FEMME demandée pour travail à temps partiel, dans un bureau de notaire à Granby. Prière de communiquer entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m. à 372-4161 ou 372-3163. (59585)

111 Hommes demandés

HOMME de SERVICE demandé avec expérience. Pour informations écrire à Case 2277, La Voix de l'Est 133 rue Principale, Granby, P.Q. (59606)

Distributeurs
à temps partiel
demandés

Compagnie nationale de distribution recherche les services de distributeurs locaux. Expérience de la vente non nécessaire. Nous offrons rénumération au-dessus de la moyenne, appui publicitaire et produit breveté sans compétition.
Le candidat doit disposer de 10 à 15 heures par semaine, posséder une automobile et être ambitieux.
La compagnie exige un fonds de sécurité protégé par échantillons et marchandises ou bien des références de crédit impeccable exigées.
Ecrire à E. FORTIN, gérant du personnel, a/s Case 2278, La Voix de l'Est 136 Principale, Granby, P.Q.
(59613)

112 On demande

COUPLE allant en FLORIDE en automobile, prendrait 2 ou 3 passagers. Conditions à discuter. Départ: début de janvier. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à 372-2959. (59598)

117 Vendeurs demandés

SI $1,000. PAR MOIS VOUS INTERESSE... vous nous intéressez. Poste ouvert pour homme de 40 ans ou plus, dans la région de Granby. Aucune expérience requise. Bonus comptant. S'adresser par malle au Président Dept D.B. P.O. Box 70, Station R., Toronto 17, Ontario. (59553)

125 Autos, camions à vendre

CHEVROLET Belair 1964, V8 automatique, ainsi que lot de clôtures à vendre. Aubaine. Pour informations, tél. 378-5164. (59558)

CAMION FARGO
4 tonnes, avec boite 16 pi., 22,000 milles, en parfaite condition, très bien chaussé, avec chaines, toiles, etc. Prix $1,700.
Tél. 378-2970
(59588)

Un RAMBLER 1966, transmission manuelle, 2 portes, 6 cylindres, en très bonne condition. Pour informations, tél. 372-5808 ou 378-8393. (59429)

OLDSMOBILE 1964, 4 portes, H-Top, un seul propriétaire, très bon état, tout équipé. Prêt pour l'hiver, bien chaussé. Tél. 378-2970. (59626)

FORD "Zéphyr" 1960,6 cylindres en bonne condition. Laisserais aller à très bas prix. Aucune offre raisonnable refusée. Pour informations, tél. 378-2489. (59530)

PLYMOUTH 69, V8, H.Top, automatique, 20,000mm. Pour informations, tél. 372-1066, de 5:00 à 9:00 p.m., du lundi au samedi. (59639)

141 Animaux

CHIENS DE RACE
ACHETONS et VENDONS Boston Terrier, Dashunds, Lasha Arso, Pomenariens, Chihuahua. Elevons 20 races différentes. Prix: $5.00 à $100.00. Aucune offre raisonnable refusée. Bienvenue. Acheteurs, vendeurs, visiteurs.
PAUL BLANCHETTE
R.R. 5, Sherbrooke
Ch. Beauvoir Tél. 562-5525
(59524)

142 Maisons à vendre

GRANBY : 372 rue Fréchette
BUNGALOW de luxe, 5 pièces, salle de jeux, abri auto, grand terrain, paysagé. Comptant: $2,000 à $3,000. Balance à discuter. Pour informations, tél. 674-1430.
LES IMMEUBLES ALVAREZ Enrg.
Courtier en immeubles
(59379)

BUNGALOW en brique dont 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer, garage et un abri-voiture, 2 entrées en asphalte. Pour informations, tél. 378-6718. (59103)

142a) Maisons à louer

MAISON seule de 6 pièces, $75.00 par mois. Pour informations, tél. 372-7169. (59557)

143 Demande à acheter

ATTENTION CULTIVATEURS
Je désirerais un TROUPEAU de 20 vaches laitières Holstein ou Ayrshire, ayant vêlé à l'automne ou devant mettre bas prochainement. Pour informations, tél. 372-3414 ou 378-1765. (59618)

DESIRERAIS un drum à l'huile de 100 gallons. Pour informations, tél. 378-3021. (59631)

145 Débentures

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROTESTANTE DES CANTONS DE L'EST
Rendement 7.50%
Echéance 10 ans



Toujours bon premier !
Pour réaliser de meilleures transactions d'achats, ventes, toutes valeurs mobilières et échanges de vos bons d'épargne du Canada, ayez recours à des conseils experts.
DUNN & RABOUIN
308 York, Tél. 378-4586
Granby
Jean-Luc Dunn, Rés. 378-4854
Guy Rabouin, Rés. 378-2519
Représentants
Crédit Québec Inc
(52352)

148 Gardiennes d'enfants

DAME aimerait garder ENFANTS à la semaine. Pour informations, tél. 372-1155. (59581)

DAME garderait un ENFANT, du lundi au vendredi. Pour informations, tél. 372-3275. (59523)

SAINT-JEAN

14 Locaux à louer

LOCAL de 1,100 pi. car., situé a 241 Jacques-Cartier, St-Jean, à proximité de l'hôpital, dans un centre très achalandé. Serait idéal pour restaurant, "Snack Bar" etc.
location modique
S'adresser à 243 Jacques-Cartier. Tél. 347-6680. (59447)

98 Divers

PENSION pour personnes âgées ou convalescente à Venise en Québec (Baie Missisquoi), sur le bord du lac Champlain, vue panoramique, établissement complètement neuf et moderne. Soins, médicaments et oxygène sur place. Service de médecin et infirmières licenciées. S'adresser à la
MAISON DE CONVALESCENCE DE VENISE
Tél. 244-5212
(59166)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, 80 tables de billard, toutes sortes, $80.00 à $900.00. Bumper Pool, $400.00. Aussi table à louer, 3 mois d'essai. S'adresser à 260 12e Avenue, Iberville. Tél. 347-7679. (59100)

A VENDRE un ensemble "Baby Snap" qui fait en tout 14 morceaux : carosse, pousse-pousse et chaise haute. Pour informations, tél. le soir, route 40-A, Iberville, 346-3775. (59619)

ST-CESAIRE

98 Divers

PERE NOEL A DOMICILE
Les personnes intéressés à se réserver les services d'un Père Noël à domicile sont priés de s'adresser au plus tôt en appelant à 536-2971.
(59519)

ST-HYACINTHE

110b) Femmes, filles demandées

DAMES pouvant travailler à temps plein ou partiel. Salaire de $30.00 à $90.00 par semaine. Auto si possible. S'adresser à St-Marcel, tél. 794-2932 ou 794-2863, ou écrire Case 2279, La Voix de l'Est, Granby. (59622)

COWANSVILLE

23 Logements à louer

LOGIS de 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé à 105 Laurier. Tél. 263-3956. (59617)

BUNGALOW neuf de 5 pièces modernes, chauffé, eau chaude fournie. Libre immédiatement. Pour informations, signalez 263-0402. (59600)

LOGIS de 2½ pièces, meublés, chauffés, eau chaude fournie, situé au coin de Bell et Jacques-Cartier. Libre le 21 décembre. Pour informations, tél. 263-1980. (59629)

LOGIS de 3 pièces à Adamsville, chambre de bain, 220 volts, libre immédiatement. S'adresser à 263-0608. (59624)

96 A vendre ou à échanger

COWANSVILLE
A VENDRE ou à ECHANGER Motels, Hôtels, Restaurants. — Blvd. Dieppe, Maison 5 apts, libre immédiatement. — Blvd Désourdy, Résidence 10 apts. 2 chambres de bain, garage. — Chalets au bord du Lac Brome, idéal pour le ski-doo, le ski, la pêche, etc. — Jeux de golf intérieur, possibilité de revenu de $150.00 par semaine. — Maisons, commerces, fermes, terrains, etc. — S'adresser:
PAUL E. CHAGNON
Agent d'immeubles
Tél. 263-2872
166 Blvd Dieppe, Cowansville
Rep. de ST-MARTIN & ASSOCIATES REALTIES INC.
(59077)

98 Divers

Centre Chiropratique
COWANSVILLE
109 Church
tél.: 263-4881 bur.
263-4991 rés.
HEURES DE BUREAU :
2:00 à 5:00 P.M.
7:00 à 9:00 P.M.
LUN., MAR., MER., VEN.
Dr Jean-Paul LEDUC, D.C.
(59494)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, une FOURNAISE électrique à l'huile de marque Brook, en bonne condition. Pour informations, tél. 263-4820. (59593)

ANNONCE DE NON-RESPONSABILITE
A partir de cette date, je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit à moins d'un écrit de ma main.
M. FERNAND LAMY
Venise, P.Q.
(59608)

T.V. à LOUER
• NOIR et BLANC
• COULEUR
(Spéciaux sur location de T.V. de couleur)
CENTRE ELECTRONIQUE ENR.
247 Principale, Granby
Tél.: 372-3120
(59476)

Roxton Electronics
Reg'd
VENTE "ELECTROHOME"
T.V. couleurs, noir/blanc
Accessoires électriques
1 an de garanti
SERVICE GRATUIT
Services de vos appareils
90 jours de garanti
sur travail, pièces
29 rue Dufferin - 372-5064
(59641)

DONNEZ DE VOTRE SANG

ATTENTION :
AUTO A VENDRE AINSI QU'UNE MAISON
de 2 logis de 5½ pièces. Hangar et garage. Jardin et terrasse finie. L'auto Montery 4 portes, modèle 1961, 50,000 milles, vrai millage. Bien propre et en excellente condition, un seul propriétaire. S'adresser au tél. 378-5918. (59554)

Métropole Extermination
Extermination de coquerelles, puces, punaises, souris, rats et tous les insectes et vermines.
— Estimation gratuite
— Ouvrage garanti
— Camion sans nom
Composez: 347-7315
ST-JEAN
(59310)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Appel d'offres
Ministère de la Voirie
Projet Q.B.-17 :
Drainage, terrassement et fondation inférieure de la route Transcanadienne, dans la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet. Longeur de 8.8 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada.
Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $224,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 22 janvier 1969.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au Ministère de la Voirie, bureau de la route Transcanadienne, 8440, boulevard Saint-Laurent, Montréal.
Le Sous-ministre
Eddy Monette, nig.,
(59620)

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE GRANBY
AVIS PUBLIC
EST PAR LE PRESENT DONNE, que le conseil municipal de la cité de Granby, à une séance ordinaire tenue à l'Hôtel de Ville, le 16ième jour du mois de décembre, 1968, a adopté le règlement No 658 intitulé :
"Règlement amendant le règlement No 59, dit règlement de la circulation."
Ce règlement est déposé à mon bureau, Hôtel de Ville, Granby, P.Q., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.
DONNE A GRANBY, P.Q., ce 17ième jour de décembre, 1968.
DONAT BROSSEAU,
Contrôleur - Greffier
LA CITE DE GRANBY.
(59621)



— CULTIVATEURS —
POUR VOS ANIMAUX MORTS OU VIVANTS, APPELEZ:
J.Y. COUTURE ENR.
Tél.: 378-8132, Granby
(Frais renversés)
Payons prix défiant toutes compétitions.
(59550)



VIVE LA DIFFERENCE !
Auto-neige
" SNO-JET "
RONALD FONTAINE
RACINE, P.Q. - TEL.: 532-2863
Agent autorisé "SNO-JET"
Scies mécaniques "Homelite" et "Pioneer"
VENTE - SERVICE
(58282)

HABITS MODELE 1969
Qualité supérieure, tout laine, Vénitien, pli permanent.
Prix spécial pour les fêtes.
HABITS 2 paires de pantalons, régulier $69.95, réduit à $39.95
Grand choix de MANTEAUX DE CUIR, régulier $49.95 — En spécial des fêtes: 2 MANTEAUX (homme - femme) pour le prix de un ($49.95)
"JACKETS" DE SKI ou sport, Alpine de haute qualité, tailles: 48, 50, 52.
HABITS-NEIGE : pointures: 48, 50, 52.
PANTALONS DE TOILETTE, garantis 1 an, homme ou garçon.
UNIFORMES de qualité, différentes couleurs, pour livreurs, chauffeurs, garagistes, etc.
Garantis contre l'acide. Lavable, pli permanent.
Aussi en spécial, SOULIERS et BOTTINES de FEUTRE.
Venez constater par vous-mêmes notre choix de qualité et nos bas prix.
Votre magasin "Au Bon Marché"
43 GUY — GRANBY — TEL. 378-2785
(Bas de la ville, rue voisine du A & P)
STATIONNEMENT GRATUIT
(59514)

Cartes d'affaires

Argent à prêter
- 1ère et 2ème hypothèques
- résidentiel et commercial
- bâtisse construite et à construire
- ville et campagne

Taux d'intérêts courants
J.-P MATTON, notaire
TEL.: 378-4112
Granby
(58980)



Comptez sur nos longues années de service et de satisfaction apportée.
- NOUS NETTOIERONS vos meubles et tapis sur les lieux mêmes.
- TAPIS - DRAPERIES
Vente et pose.
Les tous derniers modèles.
Bénéficiez des services de décoratrice intérieure diplômée.
Horner Cleaning
32, Lansdowne, Granby
Tél.: 372-5907
(59547)

CHIROPRATICIEN
MARCEL LEDUC D.C.
561 rue Principale, Granby
Lundi - mercredi,
vendredi:
10:00 à 11:45 a.m.
1:30 à 5:30 p.m.
6:30 à 9:00 p.m.
Mardi
10:00 à 11:45 a.m.
2:00 à 5:30 p.m.
TEL: 378-9023
(50927)



Pour vous :
une eau saine, fraiche, de meilleur goût.
PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON — TEL.: 243-6454

IMMEUBLES
Achats - Ventes - Echanges
Consultez :
ROLAND CHOQUETTE
V.A.
340 rue Laurier
Tél. 378-6763 — Granby
H. CARON, Courtier
(50058)

LE SALON D'ESTHETIQUE ET VISAGISTE
389 Est, Principale
Tél.: 293-4575, Farnham
(nouvelle administration)
invite cordialement les dames et demoiselles intéressées à bénéficier de soins experts pour les maquillages, traitement des mains, etc.
Mlle Marie-Andrée Viens est spécialiste dans le traitement de la peau, acné, etc.
Prière de téléphoner pour appointement.
(58999)

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un specialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
Spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaissés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiene et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél.: 372-5292
GRANBY
(49419)

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE
1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?
LE PREMIER EST ENORME
Le deuxième MINIME.

CARRIÈRES-PROFESSIONS ET EMPLOIS

CARRIERES DANS LA COMPTABILITE
Notre compagnie recherche 2 jeunes hommes bilingues qui seront préposés au prix de revient et au contrôle des inventaires.
Les qualifications requises sont :
POSITION 1
— 12e année scolaire minimum.
— 3 ans d'étude en vue du R.I.A. ou équivalent.
— 3 à 4 ans d'expérience en prix de revient.
POSITION 2
— 11e année scolaire minimum
— 1 an d'étude en vue du R.I.A. ou équivalent.
— 1 à 2 ans d'expérience en comptabilité.
Notre compagnie offre un salaire très intéressant et des bénéfices marginaux au-dessus de la moyenne.
Les possibilités d'avancement sont nombreuses.
Si vous êtes intéressés, communiquez avec
M. Craig Bouskill en signalant : Tél. 378-8426, Granby
(59515)

Vous serez TOUJOURS GAGNANT
SI VOUS UTILISEZ
nos ANNONCES CLASSEES !



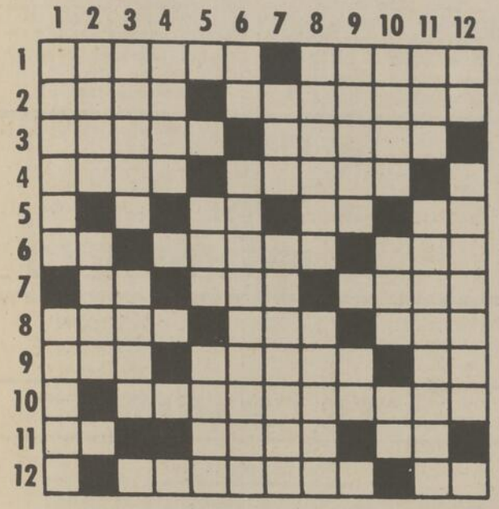
INSPECTEUR FLAIRETOUT.
31, Clairevoix, car il est au courant de la façon dont le crime a été commis sans que l'inspecteur en ait parlé.

ANNONCES CLASSEES

Granby 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-515.

Mots Croisés

PROBLEME 218



HORIZONTALEMENT

1—Mêla de nouveau — Récit imaginaire.

2—Ville de Syrie — Mal.

3—Rendre terne — Royale.

4—Animal domestique (pl.) — Sorte de siège.

5—Poss. — Chemin de halage — Soleil.

6—Conj. — Broyée avec le pilon — Depuis.

7—Consonnes — Liqueur des viandes — Chef de l'Eglise.

8—Indubitable — Amas — Eau salée.

9—Ville du Pérou — Carton mince — Poss.

10—Soldats.

11—Fleuve russe — Présentement — Pron. indéf.

12—Calamités — Toi.

VERTICALEMENT

1—Action, manière de raser — Liqueur épaisse.

2—Orignal du Canada — Sorte de billard.

3—Rixe entre plusieurs individus — Tramway.

4—Têtes des tiges de blé.

5—Du verbe mettre — Fermé.

6—Avant-midi — Utile pour conserver la santé.

7—Mesure agraire — Eloigner, séparer.

8—Petite rue — Arrêt d'un liquide.

9—En forme d'ove — Voyelles.

10—Du sexe masculin — Peine des damnés — De l'alphabet grec.

11—Cri de douleur — Redisent.

12—Notre-Seigneur — Couperas jusqu'à la peau.

SUITE DE LES PROVINCES SÈCHES

ment. Une pénurie croissante de produits alimentaires en Grande-Bretagne et en Europe servit d'argument en faveur de l'utilisation des céréales canadiennes pour fabriquer de la farine au lieu du whisky.

Le Manitoba connut le régime sec dès 1916, suivi par la Nouvelle-Ecosse et l'Alberta. L'Ontario adopta une loi interdisant la vente de boissons alcooliques à l'exception des vins de fabrication locale.

La Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique connurent la prohibition complète dès 1917.

Mais pas le Québec, où les vendeurs de boissons s'assurèrent une poublicité en expédiant par courrier des dépliants aux provinces "sèches", pour offrir leur marchandise et donner leurs prix.

L'envers de la loi

En 1916, les Communes adoptèrent une loi sévère pour interdire l'envoi de boissons alcooliques vers les provinces sèches. La loi stipulait que quiconque vendait de l'alcool ans une province sèche pouvait être jugé au lieu d'expédition ou à celui de la réception de la marchandise. A l'inverse du principe habituel selon lequel un accusé est innocent jusqu'à preuve du contraire, la législation chargeait l'accusé de démontrer qu'il n'avait pas l'intention de faire servir la boisson à des fins illégales dans la province de vente.

La loi prohibait aussi que la publicité sur les alcools soit expédiée par courrier vers les provinces sobres.

Le bill passa facilement aux Communes, mais point au Sénat. Les membres de la Chambre haute, évidemment moins enclins à appuyer les pressions prohibitives que les députés élus aux Communes, considérèrent que la loi était trop dure et irréaliste.

Ils firent sauter la clause touchant la publicité et amendèrent celle touchant le lieu du procès, stipulant plutôt que l'accusé ne pourrait subir son procès que dans la province d'origine de l'expédition.

Aux Communes, le gouvernement refusa ces amendements et représenta le bill dans sa forme originale, à la session de 1917.

J.-J. Hughes, député libéral de l'Ile-du-Prince - Edouard, donna le ton en affirmant qu'on faisait tout pour éviter les lois provinciales, que l'alcool entrait dans sa province cachée dans "des barils de farine, des boîtes de bottes, et caetera."

Les journaux

Le bill retourna au Sénat, mais les sénateur s'en tinrent à leurs première vues.

Des sénateurs discutèrent la clause de publicité en disant que cela signifierait qu'il faudrait ouvrir tout le courrier et que les journaux du Québec et de Grande-Bretagne annonçant des alcools ne pourraient être expédiés par courrier aux autres provinces.

Le sénateur L.-G. Power, de Nouvelle-Ecosse, qualifia le projet de loi d'impossible à appliquer et mentionna la possibilité d'un accroissement de la fabrication illégale de l'alcool.

Le sénateur H.-J. Cloran, du Québec, dit que le Parlement ne devrait pas faire "l'ouvrage de cuisine" des provinces.

Le Sénat rejeta la clause sur la publicité, amenda celle sur le lieu du procès de l'accusé et adopta le bill.

Aux Communes, le gouvernement décida de s'en tenir là et la loi entra en vigueur en 1918.

La loi fut la première mesure efficace pour contrer le trafic interprovincial de ce que le révérend Anson Greene appelait "ce fleuve de poison et de mort."

La police surveilla les points de frontière, comme le pont interprovincial entre Hull et Ottawa, et les arrestations et condamnations furent nombreuses.

Même au Québec

Même au Québec, la production d'alcool donna lieu à des pressions des prohibitionnistes.

La législature québécoise adopta une loi de prohibition totale en 1918 pour entrée en vigueur le 1er mai 1919, mais un référendum fut tenu en avril 1019 et les prohibitionnistes perdirent. La loi fut modifiée avant d'entrer en vigueur pour interdire la vente de boissons alcooliques, mais permettre la vente de la bière et du vin.

Le pendule commença à s'éloigner de la prohibition après la guerre. La crise était générale et le prix du blé tomba.

L'automobile accéléra la croissance des banlieues, les exigences de l'instruction, des services municipaux et des meilleures routes, toutes responsabilités des trésoreries provinciales.

Songeant aux revenus possibles, le Québec oublia sa loi prohibitionniste en 1921, après deux ans d'application, et établit les magasins de détail d'alcool, régis par la province, les premiers du genre au Canada. On accorda aux tavernes et hôtels des permis de bière et de vins.

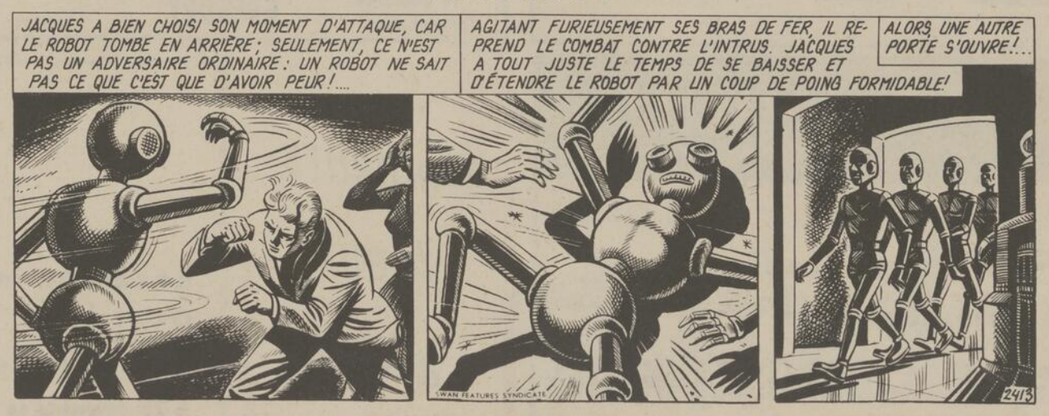
D'autres provinces firent de même durant la décennie suivante, mais l'Ile du Prince-Edouard ne mit fin qu'en 1948 à 47 années de "sécheresse".

PROBLEME 217

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	R	I	T	E	R	■	R	I	R	A
2	A	L	I	■	A	R	■	L	E	C	O	N
3	R	E	P	O	S	E	■	E	V	A	S	E
4	I	V	■	U	■	S	E	V	E	■	E	R
5	N	E	S	■	M	■	S	E	R	A	■	I
6	■	R	O	U	T	E	■	R	■	L	I	E
7	A	■	U	N	■	S	T	A	E	L	■	■
8	C	E	■	I	L	■	O	S	S	U	■	A
9	U	T	O	P	I	E	S	■	U	R	E	S
10	L	A	R	A	■	S	T	E	L	E	■	S
11	E	L	I	R	E	■	E	R	E	■	M	E
12	S	E	N	E	V	E	■	G	■	R	I	Z

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

PILOTE TEMPETE



LES SOEURS GALURIN



CINEMA POUR LES ENFANTS
THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
Samedi, le 21 décembre à 2p.m.
UN FILM D'ACTION
LE LION DE ST-MARC
(EN COULEUR)
En plus: Dessins animés
Admission: .50
POUR TOUS



SIMPLET



INSPECTEUR FLAIRETOUT



(VOIR SOLUTION DU PROBLEME EN PAGE 14)

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR
GRANBY, P.Q.

AVIS PUBLIC

A une session spéciale des commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Meilleur, Granby, P.Q., comté de Shefford, dûment convoquée et tenue en la salle du siège social à 261 rue Laurier, Granby, P.Q., le mercredi quatre décembre mil neuf cent soixante-huit, à laquelle session sont présents :

M. le Juge Bernard Légaré	Président
M. Philippe Rodrigue	Commissaire
M. J.A. Lemieux	Commissaire
M. Antonio Lapierre	Commissaire
M. Lucien Lévesque	Commissaire
M. Wilfrid Léger	Commissaire
Me Jean Marquis	Commissaire

Le Secrétaire est aussi présent.

CONSIDERANT que les Commissaires d'écoles doivent apporter certaines modifications à leur résolution d'emprunt à long terme au montant de $82,000.00 dollars, adoptée à la séance du 3 avril 1968, dans le but d'acquérir les terrains nécessaires pour l'implantation d'un campus scolaire, appartenant à M. Laurent St-Pierre et à M. Hilaire Béliveau tous deux faisant affaire à Granby sous les nom et raison sociale de "Les Monts Belleau Enrg." et d'un terrain appartenant à M. Armand Archambault, incluant les frais de notariat, réserve en cas d'imprévus, impression, escompte sur vente des obligations, frais de publication.

CONSIDERANT que la Commission Scolaire Régionale est obligée de procéder par voie d'expropriation et désire avoir possession préalable :

a) terrain de M. Laurent St-Pierre et de M. Hilaire Béliveau	$ 37,800.00
terrain de M. Armand Archambault	$ 8,980.00
b) frais de notariat	$ 500.00
c) réserve en cas d'imprévus	$ 1,720.00
d) frais d'expropriation	$ 3,500.00
e) frais de financement et d'impression	$ 3,500.00
	$ 56,000.00

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. le Commissaire Lucien Lévesque,

QUE la résolution d'emprunt à long terme au montant de $82,000.00 dollars adoptée à la séance du 3 avril 1968, dans le but de financer l'acquisition des terrains, soit modifiée à toutes fins que de droit :

a) en remplacement à l'article 1 et 2 le chiffre $82,000.00 dollars par $56,000.00 dollars et en remplaçant à l'article 2 "A un taux d'intérêt ne dépassant pas 7% l'an "par" A un taux d'intérêt ne dépassant pas 7½% l'an"; b) en stipulant à l'article 4 que les obligations seront datées du 1er février 1969; c) en remplaçant à l'article 6 à un taux d'intérêt ne dépassant pas 7% par un taux d'intérêt ne dépassant pas 7½% l'an et en stipulant que les intérêts seront payés semi-annuellement; d) en ajoutant le tableau de remboursement ci-annexé, lequel doit être considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTE UNANIMEMENT

Vraie copie certifiée,
ce cinquième jour de décembre
mil neuf cent soixante-huit.

JACQUES DUBOIS,
Secrétaire-trésorier

(59591)

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

VENDREDI

18.00 Tour à tour
18.10 CBOFT sur le vif *
18.15 Téléjournal
18.20 CBVT - Ici Québec
18.25 Nouvelles du sport
18.30 24 heures
18.35 CBOFT - Téléjournal
18.45 Aujourd'hui
19.30 Voyage au fon des mers *
20.30 Du feu s.v.p. *
21.00 Des agents très spéciaux
22.00 Autour de la lune *
22.30 Justice
23.00 Téléjournal
23.20 Nouvelles du Sport
23.25 CBOFT - Sports
23.30 Cinéma
"Graine de violence"
23.35 CBOFT - Cinéma
"Mitsou"
1.00 Téléjournal.

SAMEDI

6.55 Aujourd'hui à CBFT *
7.00 Lancement d'Apollo 8 *
8.15 Film
8.30 Le trésor du moulin
9.30 Dessins animés *
10.30 Pépinot
11.00 Robin fusée *
11.30 Roquet, belles oreilles
12.00 Ultraman *
12.30 Si jeunesse pouvait
13.00 Les quatre saisons *
13.15 Football américain *
15.45 Echos du sport
16.15 Tennis *
17.00 Skippy le kangourou *
17.30 L'Heure des quilles
18.30 Téléjournal
18.35 Atome et galaxies *
19.00 Cher oncle Bill *
19.30 Jinny *
20.00 La soirée du hockey *
22.15 Les coueche-tard *
22.45 Téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.15 Cinéma
Fifi la Plume

CBMT CANAL 6

VENDREDI

6.00 Tween Set
6.31 Hourglass: News, Weather, and Sports; Seven on Six
7.30 Rat Patrol*
8.00 Get Smart *
8.30 Don Messer's Jubilee*
9.00 Friday Night Movies:*
"All Hands on Deck"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall: Night, Report, Sports Final
11.36 Late Frida Movie:
"Through a Glass Darkly"
1 00 Final Report

SAMEDI

7.00 Test Pattern and Music
7.25 Today on CBMT
7.30 Apollo VIII-Blast-off *
8.30 Film: "Apollo Mission Highlights"
9.00 The Beatles *
9.30 Marine Boy *
10.00 Daktari *
11.00 Cuisine:
11.30 Let's Talk Sports
12.00 Three-Star Bowling *
1.00 CBC Sports Presents: *
1.30 CBC Sports Presents: *
4.00 CBC Sports Presents: *
5.00 Today the World
6.01 This Land of Ours
6.30 The World of David Milne
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies *
7.30 The Good Guys *
8.01 Hockey Night in Canada;*
10.15 Barris and Company *
11.00 CBC National News
11.15 Night Overall: *
11.26 Film Favourites:
'Destination Inner Space" *
1.00 Final Report

CHLT CANAL 7

VENDREDI

6.00 Troisième édition
6.15 La météo
6.20 Edition sportive
6.30 Maxi-ciné
"Le chevalier du stade"
8.30 Du feu S.V.P. (c)
9.00 Mystère de l'ouest (c)
10.00 C'est votre affaire
10.30 Justice
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Homme à démasquer"

SAMEDI

9.30 Le trésor du moulin
10.30 Le cirque à Tonton
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Ultraman (c)
12.30 Si jeunesse pouvait
1.00 Tennis (c)
1.45 Les 4 saisons
2.00 Football de la ligue nationale (c)
4.45 Echos du sport
5.00 Film
5.15 J.A. Desfosses
5.30 Parti Québécois
5.45 Les joies de l'auto-neige
6.00 Téléjournal
6.15 La météo
6.20 Edition sportive
6.30 Papa a raison
7.00 Soirée canadienne (c)
8.00 Soirée du hockey (c)
10.15 Les Couche-tard (c)
10.45 Téléjournal
11.00 Dernière édition
11.15 Cinéma 7
"Affaire ultra-secrète"

CFTM CANAL 10

VENDREDI

6.00 Tele-Metro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 En première
'Le bourreau du Nevada'
9.15 L'école du bonheur (c)
9.30 Elle et lui (c)
10.00 Dix à dix (c)
10.30 Toute a ville en parle (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11,15 Cinéma (c)
"La vengeance du masque de fer"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

SAMEDI

7.15 Mire et Musique
7.30 Les P'tits Bonshommes
7.45 Métro-Matin (c)
8.45 36-24-36 (c)
9.00 Toast et café (c)
10.00 Voie de femmes (c)
10.30 Leçons de beauté (c)
10.45 La santé dans votre assiette (c)
11,00 Voie de femmes (c)
11.30 Eternel amour
12.00 Les récits du capitaine (c)
12.10 Les manchettes
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-Vendredi
"Captives à Bornéo"
2.00 "La fille au fouet"
3.30 Madame s'amuse (c)
4.00 La cabane à Midas (c)
5.00 Le 5 à 6 (c)
6.00 Tele-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 Cinéma Kraft
"Pas de souris dans le bizness"
9.00 Vrai de vrai (c)
9.30 Coup de filet (c)
10.00 Secret bien gardé (c)
10.30 Nous deux (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.1. Cinéma
"La face infernale"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

CFCF CANAL 12

VENDREDI

6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse *
7.00 The flying nun *
7.30 The Jerry Lewis show
8.30 Bewitched *
9.00 The Beautiful Phyllis Diller show *
10.00 The avengers *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama Playhouse *

SAMEDI

8.15 Sign-on Newsroom 12
8.30 Noranda
9.30 Romper room *
10.00 Magic Tom *
10.30 Ed Allen *
11.00 Bewitched
11.30 Marriage confidential
12.00 In town *
12.30 The BigSpenders *
1.00 The Mike Douglas show
2.30 Perry's probe *
3.00 People in conflict *
3.30 Doctor's diary *
4.00 Littlest hobo
4.30 Family theatre
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse *
7.00 Star trek *
8.00 NHL Hockey *
10.30 River inn *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama playhouse

Enquête discrète sur les services d'information de notre gouvernement

Par DAVE McINTOSH

OTTAWA (PC) — L'enquête que le gouvernement mène sur ses propres services d'information et de presse est entourée d'une certaine discrétion.

Un questionnaire adressé la semaine dernière à tous les ministères et services d'information par la commission de travail chargée de l'enquête, porte la mention: "Diffusion restreinte".

Les questions qui figurent sur ce formulaire sont tellement nombreuses et fouillées, que le directeur d'un service de presse a dû former une commission spéciale qu'il a chargé d'y répondre.

De l'avis d'un autre directeur de service de presse, les données que l'on cherche à recueillir par ce questionnaire sont tellement vastes qu'elles ne seront jamais utilisées, car on n'aura jamais le temps de les collationner.

La commission de travail sur l'information doit en principe remettre son rapport et ses conclusions en mars prochain, au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Parmi les conseillers dont la commission s'est assurée les services, figure M. Merrill Menzies, de Winnipeg, qui lors de la campagne électorale de 1962 avait rédigé les discours de M. John Diefenbaker, premier ministre de l'époque.

Pour le moment, l'enquête n'a donné que des bribes d'information du genre suivant:

— Un fonctionnaire qui dirige les services de presse d'un ministère depuis une quinzaine d'années, ne savait pas où se trouve la galerie de la presse au parlement.

— Le chargé de presse d'un autre ministère passait le plus clair de son temps à se servir des informations recueillies par ses services pour écrire des articles qu'il vendait à des périodiques.

Postulats

Mais, revenons au questionnaire:

Il pose certains postulats pour les services de presse du gouvernement et demande aux intéressés de définir leurs positions à leur égard. Ces postulats sont:

1. Guider et orienter le puboic;
2. Sonder l'opinion du public desservi par le ministère;
3. Apporter son soutien actif au ministère dans l'application de sa politique, de ses programmes et de ses services;
4. Gagner l'appui du public.
5. Gagner la confiance du public et sa compréhension.

Un chargé de presse a déclaré qu'aucun des intéressés n'aurait pu répondre à ces questions autrement que par l'affirmative, sous peine de perdre son emploi.

La commission demande à tous le ministères et organismes gouvernementaux de lui fournir des données sur les questions suivantes:

La publicité faite aux services administratifs, les moyens audio-visuels utilisés, les produits exposés, les services de rédaction, les séminaires, les listes d'abonnés, la production de films cinématographiques, les tableaux graphiques et typographiques, les cours de formation, la programmation de l'information, le budget et les dépenses, les services bibliothècaires, les directives, les dispositions prises pour répondre aux questions de la presse et du public, les reportages, les débats parlementaires, les services photographiques, les services des relations extérieures, la production pour la radio-télévision, les conférences publiques, et les services de traduction.

Spécimens, directives

En outre, la commission demande:

1. Des spécimens de textes communiqués à la presse, de bulletins, de publications périodiques, de plaquettes, de revues et autres publications.
2. Toutes les directives et documents y afférant concernant la politique de chaque ministère en matière d'information.
3. Les rapports annuels de chaque ministère, des listes des programmes d'information au cours des années précédentes, ainsi qu'une évaluation de ces programmes.
4. Une liste des moyens d'impression dont dispose chaque ministère, des moyens audio-visuels, de la production pour la radio - télévision, des photographies et des articles exposés.
5. Toute étude disponible sur l'opinion publique et la description de tous les films réalisés.
6. Un organigramme des services de presse de chaque ministère, avec mention des noms de tous les chargés de presse, des photographes, des employés de bureau, des rédacteurs et des traducteurs.
7. Les fonctions de chacune de ces personnes et la date d'entrée en service de chacune d'elles dans ses fonctions actuelles.
8. Une liste détaillée de tout le personnel bilingue de ces services.
9. Des détails sur la répartition du budget, les salaires, les coûts, — par région — et un état détaillé des dépenses.

Et si le destinataire du questionnaire a encore des doutes sur l'interprétation de certaines questions, il lui est loisible d'obtenir tous les éclaircissements nécessaires, en téléphonant à la commission de travail. . .Ouf.

Sept morts trouvés dans une maison

NAPA, Calif. (PA) — Répondant à une alerte, les pompiers ont découvert, dans une maison proche du centre-ville de Napa, sept personnes tuées: un homme, une femme et cinq enfants.

L'homme, que le coroner, M. Walter Landier croit être Charles Bray, âgé de 40 ans, a été trouvé par les pompiers dans la cour. L'alerte avait été donnée par un inconnu.

A l'intérieur de la résidence, qui était la proie des flammes, les pompiers ont trouvé les corps d'une femme et de cinq enfants. Selon, M. Landier, ils ont tous été tués d'un coup de feu à l'arrière du crâne.

On ne dispose d'aucun autre détail pour le moment.

NOUVELLES BRÈVES

Par la PRESSE CANADIENNE

L'Etat indépendant du Swaziland, en Afrique, n'est pas plus grand que le Connecticut.

Howard Taft est le seul président des Etats - Unis à avoir cumulé en même temps la fonction de président de la Cour suprême.

Ne courez pas après la mort

MONTREAL - Les Fêtes s'en viennent! Tout le monde est en effervescence. Pour la plupart ce sera la période la plus heureuse de l'année, pour plusieurs, cependant, ces derniers jours de l'année pourraient être les plus tristes.

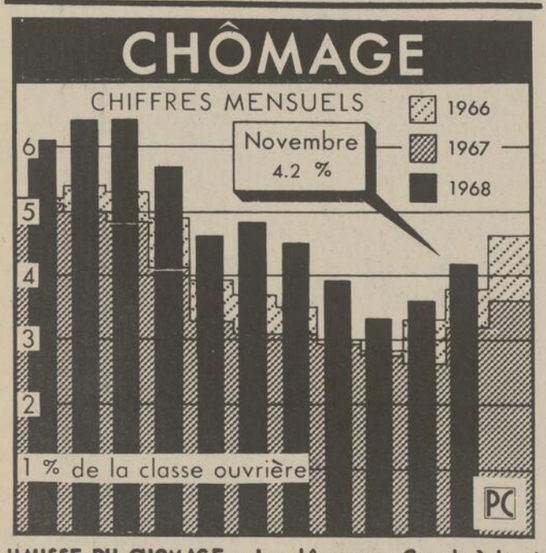
La Ligue de Sécurité de la Province de Québec voudrait bien que le bonheur règne dans tous les foyers. Mais contre son espérance se dresse une cruelle expérience qui lui a démontré que cette époque de l'année s'accompagne fréquemment d'un carnage insensé dans nos rues et sur nos routes.

"Les automobilistes et les piétons ne doivent pas courir après la mort", disait M. Taylor Kennedy, Président de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec. C'est un conseil qui vaut pour toute l'année, mais encore plus pendant la période des Fêtes. Tous les facteurs d'accidents se trouvent réunis à cette époque de l'année.

"Les conditions atmosphériques sont souvent mauvaises", déclarait M. Taylor Kennedy", la neige, la glace, le verglas et le brouillard s'en mêlent et la circulation devient hasardeuse. Mais c'est encore l'état physique et psychologique des conducteurs qui constitue le plus redoutable élément de risque. Pour la plupart des chauffeurs et des piétons, la saison des Fêtes est non seulement excitante, mais également épuisante", ajoutait le Président de la Ligue de Sécurité.

Presque tous les accidents mortels peuvent être évités si les conducteurs et les piétons veulent faire preuve de bon sens et de considération. C'est ce que la Ligue de Sécurité de la Province de Québec recommande à tous les automobilistes et piétons pour célébrer les Fêtes - le bon sens et la considération pour mettre fin à cette course à la mort qui gâcherait de joyeuses fêtes à tous.

CHÔMAGE



HAUSSE DU CHOMAGE -- Le chômage au Canada à la mi-novembre représentait 4.2 pour cent de la force ouvrière, au regard d'une proportion de 3.8 pour cent en octobre et de 3.8 pour cent il y a un an. Le nombre total des chômeurs s'établissait à 338,000, soit 50,000 de plus que le mois dernier. (Graphique PC)

Les provinces "sèches"

Par TOM MITCHELL

OTTAWA (PC) — En 1830, le révérend Anson Greene écrivait, de Toronto, que l'ivrognerie était un des maux chroniques du pays. Les forces de la prohibition commençaient déjà à s'attaquer à l'alcool, qui avait circulé librement au Canada depuis les jours de la traite des fourrures.

Ces efforts de prohibition devaient atteindre leur sommet il y a 50 ans, en 1918, année où huit des neuf provinces canadiennes étaient "au régime sec."

Le Haut et le Bas-Canada d'avant la Confédération avaient déjà réagi aux demandes en faveur de la tempérance. en adoptant une loi qui régissait le procédé et la quantité des ventes de boissons alcooliques dans les régions qui choisissaient d'appliquer cette loi.

Après 1867, d'autres provinces du nouveau pacte demandèrent de semblables lois. Les groupes de prohibition se réunirent sous la bannière de l'Alliance du dominion pour la suppression totale du commerce de l'alcool.

Le sénateur R.-W. Scott introduisit en 1878 la première loi canadienne sur la tempérance. qui fut adoptée la même année, imposant la prohibition totale de la vente des alcools au choix des municipalités à l'exception des ventes à des fins rituelles ou médicinales.

Lois provinciales

Introduite en cour, la loi Scott tint bon même devant un appel au Conseil privé de Londres.

Sur le plan provincial, l'Ile-du-Prince-Edouard devint le 4 juin 1901 la première province à imposer une loi de prohibition. En fait, la province avait été presque complètement sobre depuis le temps de la loi Scott, 20 ans auparavant.

La Colombie - Britannique adopta en 1910 une loi permettant la prohibition à la discrétion des localités. La même année, la Nouvelle-Ecosse imposa la prohibition à toute la province à l'exception de Halifax.

La Première guerre mondiale ajouta de la force au mouve-

(Suite à la page 15)

SPECTACLES

● CINEMA
● DANSE
● DIVERTISSEMENTS

HOTEL WINDSOR
GRANBY
en vedette



ENZO ANTHONY
Chanteur-trompettiste et ses musiciens

La talentueuse
SYLVIE TAYLOR
Chanteuse, m.c.

Diane GARDNER
Charmante danseuse

HOTEL WATERLOO
Waterloo

PRESENTE Tél: 539-2443
Tous les vendredis & samedis soirs

ARTISTES INVITES de marque

Venez rencontrer des amis nouveaux, et entendre Notre Nouvelle Orchestre

LES PLAYBOYS
Instrumentistes - Fantaisistes - Sensationnel

L'HOTEL WATERLOO offre maintenant une salle gratuite pour tous les genres de réceptions.

CINEMA LE PLAZA
Plaza Granby Tél: 378 2455



Une scène du film en couleurs "Une Déesse blonde de la jungle" En couleurs "Le Pistolet du Far West" A l'affiche du samedi 21 au vendredi 27 décembre.

Au DOMAINE du RELAIS
(St-Liboire)
DIMANCHE le 22 DECEMBRE



RENEE MARTEL: Découverte '68
Danse Continuelle de 8h. à Minuit
BIENVENUE A TOUS



Hôtel ROYAL
Granby
Gordie SULLIVAN
Sensationnel chanteur
Marise MORIN
Chanteuse m.c.
Leeda ZAKIR
Aguichante danseuse
la semaine prochaine **GREGORY,** chanteur

LE GRANBY
Rendez-Vous Bar

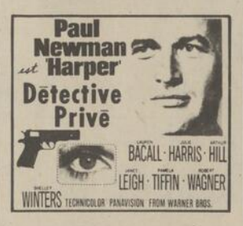


Dernière semaine pour voir et entendre
LES MAKADAMS
la semaine prochaine
LES GANTS BLANCS

Les salles Flamingo et Sombrero sont à votre disposition pour Noces - Banquets et Réceptions pour réservations: 372-3363

Meilleurs Voeux à tous

THEATRE **VENISE**
SAINT-CESAIRE
14 ANS et PLUS
Sam.Dim.Lun.21-22-23Déc.
Représentations
Lundi sur semaine 7h.30 p.m.
Samedi 8h. p.m. • Dimanche 2 h. Continuel.



2ième Film



HOTEL **Mont Shefford**

Réservez maintenant pour le Souper de Noël
le 25 décembre de 5 h. à 10 h. p.m.
Musique d'orgue pour agrémenter votre repas.



Menu
Spécial de Noël
Le couvert $3.
Mini portion pour enfant $1.50

Nombre limité
Réservez votre table sans tarder

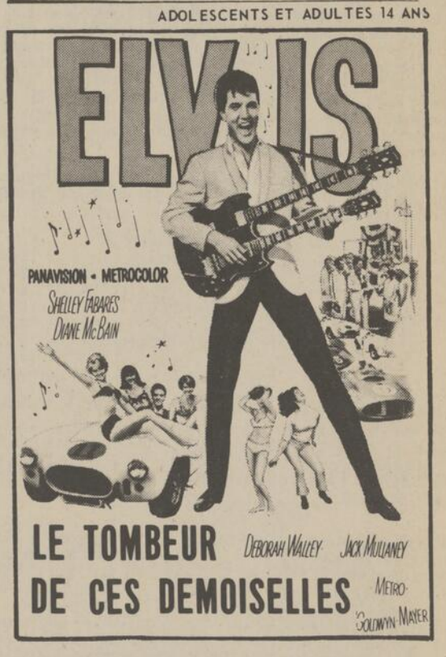
Réveillon du Jour de l'An le 31 décembre
"La coupe de champagne à minuit"
"Célébration à partir de 8.30 p.m."
"Jusqu'à la fermeture le Jour de l'An matin"

Le tout dans l'ambiance chaleureuse de notre
"BIER GARTEN"
avec l'orchestre bavaroise "JOHN & GERRY"
Venez chanter, danser, rire et vous amuser.
Divertissements - Ballons - Serpentins - Chapeaux etc.
pour réservations: Conrad Beauvais, gérant
393 Principale 378-4661 Granby

THEATRE **PALACE** GRANBY
372-4466
DIMANCHE à SAMEDI
(excepté mardi: fermé - veille de Noël!)



ADOLESCENTS ET ADULTES 14 ANS



2 ième FILM



L'AFFAIRE AL CAPONE
dans
JASON ROBARDS GEORGE SEGAL
RALPH MEEKER
COULEURS

NOS MEILLEURS VOEUX POUR UN JOYEUX NOEL.

SPORTS

Les propriétaires d'autos-neige devront avoir un permis pour circuler dans les parcs du Québec

QUEBEC-- Les amateurs de moto-neige qui voudront circuler sur les pistes aménagées à leur intention dans les parcs et réserves du Québec, devront désormais se munir d'un permis saisonnier de $5.00 par véhicule. Ce permis vaut pour tous les parcs et réserves où des pistes sont aménagées.

Les sportifs comprendront le bine-fondé de cette mesure. Le Service des parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche les invite, en somme, à défrayer une petite partie des frais nécessités par l'aménagement de circuits de promenade plus étendus, l'augmentation de nombre d'abris chauffés, la fréquence accrue des patrouilles de dépannage et de sécurité, etc. Egalement grâce au permis, on pourra établir une surveillance plus étroite des allées et venues des motos-neige et faciliter en même temps la tenue des statistiques de fréquentation dans les parcs.

Les usagers doivent, comme par le passé, s'en ternir au parcours proposés, jalonnés de poteaux indicateurs, et n'emprunter en aucun temps la voie publique ou les affluents des lacs où il pourrait y avoir des circuits aménagés. Aussi, dans la plupart des cas, pour les circuits d'une certaine longueur, les motos-neige doivent voyager de compagnie (au moins deux véhicules à la fois). Par ailleurs, il est recommandé de se munir de provisions de bouches pour les cas de nécessité.

Le détenteur d'un permis de circulation dans les parcs doit apposer sur sa moto-neige le collant circulaire aux couleurs décoratives que constitue ledit permis. Au moment de la délivrance du permis, on lui remettra une carte de la région à parcourir indiquant clairement la route à suivre. La partie détachable, où il est inscrit que le permis est d'usage personnel, doit être conservée. En cas de perte ou de détérioration du collant, le talon conservé doit être présenté a un bureau de district pour renouvellement.

On peut se procurer un permis de moto-neige aux endroits suivants: 930, chemin Ste - Foy (6ème étage), Québec; barrières Laterrière, Mésy, Stoneham, St-Urbain et "L'Etape"; 3452, rue Baribeau, Shawinigan, et barrière de contrôle de la réserve St-Maurice; 5075, rue Fullum, Montréal; barrières St-Donat et de la Diable; parc Paul-Sauvé (Oka); parc du Mont Orford; 250, boul. St-Joseph, Hull; 851, boul. St-Joseph, Roberval et barrière du Lac-à-la-truite; 1 ouest, boul. St-Germain, Rimouski et barrière Syfoi; 243, rue St-Jérôme, Matane et barrières St-Octave, de la John et CapChat; Ste-Anne-des-Monts et réserve Port-Daniel.

Les circuits pour moto-neige seront ouverts aux amateurs aux dates et aux endroits suivants:

Samedi, 14 décembre: parc des Laurentides (3 nouveaux circuits en partance du camp Mercier, totalisant 51 milles de parcours), Mont-Tremblant (10 circuits numérotés, totalisant 125 milles), parcs Paul-Sauvé (5 milles de circuit supplémentaire), Mont-Orford et Dollard-des-Ormeaux; réserve Port-Daniel (un nouveau circuit de 57 milles comprenant 3 pistes).

Lundi, 16 décembre: réserve Rimouski et réserve Matane (à l'exception de la piste allant de la barrière John au lac Matane qui n'ouvrira que le 1er janvier).

Dimanche, 7 janvier: réserve St-Maurice.

Lundi, 15 janvier: réserve Chibougamau.



NOUS APERCEVONS ici la première ligne d'attaque du club de hockey Lions Bantam AA qui fait partie des cadres du hockey mineur de la rive sud. Ces trois joueurs dominent présentement la liste des compteurs du circuit, et sont en voie de connaître une excellente saison dans l'uniforme des Lions de St-Hyacinthe. Ajoutons que tous trois ont porté les couleurs du Pee-Wee C.K.B.S. qui a tant fait parler de lui il y a deux ans. De gauche droite: Paul-André Paris, Robert Desrosiers et Normand St-Rock. (Photo Marcoux)

Hockey mineur d'Acton Vale

ACTON VALE (DNC)-- Le statisticien de l'Organisation du hockey mineur, M. Jean-Guy Brunelle, nous a remis les dernières statistiques concernant le classement a date des jeunes joueurs:

MIDGET

Daniel Thériault et S. Picard sont bons premiers chez les compteurs avec 19 pts chacun suivi de R. Plasse et R. Waltz avec 18 pts; M. Favreau et N. Martel avec 16 pts chacun. CLASSEMENT: Comets, 11pts; Jets, et Mets, 10; Rockets, 9.

BANTAM

Chez les Bantam, Sylvain Lussier figure toujours avantageusement avec 47 pts et il est loin devant son plus proche rival Jean Letarte qui affiche 29 pts. Yvan Bergeron, Jean-Paul Théault et Jean - Luc Lussier suivent avec respectivement 23, 18 et 17 points. CLASSEMENT: Condors, 24; Faucons, 22; Aigles, 15 et Vautours, 11.

PEE-WEE

Chez les Pee-Wee, C. Ledoux est en tête des compteurs avec 26 points étant talonné de près par A. Waltz avec 25 pts. J. Whitton et D. Landry suivent avec 16 pts tandis que Y. Lamarche et A. Couture ont une fiche de 15 pts chacun. CLASSEMENT: Léopards, 23; Lions, 21; Tigres, 19 et Lynx, 9 pts.

MOSQUITO

Chez les Mosquitos, J. Arcouette détient le premier rang avec 17 points suivi de C. Waltz 14; F. Jetté, et A. Gagnon, 9; F. Filion, 8. CLASSEMENT: Royaux, 31, Alouettes, 17; Braves et Castors, 13.

Humour non Classé

Un piéton rencontre un policier à cheval de la ville de Montréal et s'adresse à celui-ci :

— Tu promènes ton **CHIEN**, mon grand ?

Le policier de répondre :

— Vous ne voyez donc pas qu'il s'agit d'un cheval et non d'un chien.

Le piéton continue :

— Je ne vous ai pas demandé votre avis Monsieur le policier, je m'adressais au cheval.

Luc Savoie meilleur compteur de la ligue Juvénile d'Acton

ACTON VALE (DNC) - Le statisticien de l'équipe Juvénile d'Acton Vale, ANDRE MEUNIER, nous a fait parvenir le classement des compteurs à date:

NOMS:	PJ	BUTS	ASS.	PUN.	PTS
Luc SAVOIE	4	8	11	7	19
Richard MAURICE	4	14	4	7	18
Claude MEUNIER	4	5	8	6	13
Jean-Pierre LECLERC	4	1	9	8	10
Daniel THERIAULT	4	6	4	4	10
Yves BISAILLON	3	5	5	-	10
Luc GAGNON	4	4	4	-	8
Serge PICARD	4	3	3	-	6
Roland WALTZ	4	3	1	0	4
Guy LAFLAMME	4	2	2	2	3
Claude LUSSIER	3	1	1	4	2
André GAUTHIER	4	0	1	0	1
Magella FAVREAU	3	0	1	0	1
Jean-Pierre GAUDET	3	0	0	2	0
Gustave ROCHETTE	1	0	0	4	0

Victoires de St-Théodore et de Sainte-Christine

ACTON VALE (DNC)-- Les activités régulières de la ligue de hockey Centrale de Bagot du président Gérard Cournoyer, se sont poursuivies au Centre sportif d'Acton Vale.

ST-THEODORE GAGNE

Dans une premiere joute, St-Théodore, piloté par Jérôme Miclette, a remporté la victoire aux dépens de St-Nazaire par le compte de 4-1. Réjean Gauthier a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une passe. Marcel Touchette, aidé de Leclerc et Ouellette, et Léo Chabot, assisté de Réjean Gauthier et Picard, ont marqué les autres filets. C'est Claude Paré, aidé de Michel Bérard, qui a marqué l'unique filet des perdants...

GAIN DE STE-CHRISTINE

Dans une 2e joute, Ste-Christine a vaincu Upton, 5-2 grâce a l'habile manieur de bâton, Michel Witty se partagèrent les deux autres. Ont obtenu des mentions d'assistance, Maurice Bisaillon (2), Réal Lapointe, (2), Robert Lamothe, Maxime L'Ecuyer, Gilles Lafrance, Denis Blanchard, Claude Nadeau et Luc Witty. Michel Lemay (seul) et Guy Loiselle (Lemay) ont compté pour les perdants...



DIFFICILE A CROIRE

TOUTES CES AUBAINES DE LA PAGE DES ANNONCFS CLASSEES

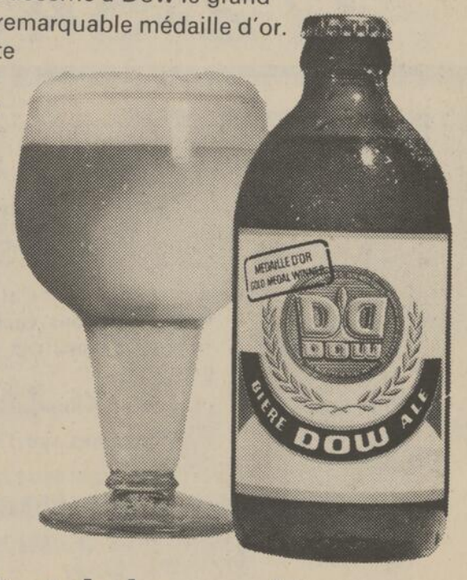
DOW

standard de qualité



La médaille d'or. Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.

Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat ! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or. Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi !



DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.

PAPA AIME LA MUSIQUE?

Pourquoi ne pas lui offrir le nouveau long-jeu de Roberto Delcado et son orchestre:

OLE DELCADO

. Andalucia . Rumba Tambah
. Non Dimenticar . Arrividerci Roma
. Perfidia . Bells of Argentina

Rég. $5.98 **$2.98**

Aussi autres long-jeu du même orchestre sur étiquette

Polydor

L'etiquette qui vous offre LA PLUS BELLE MUSIQUE AU MONDE

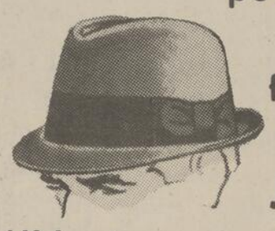
CENTRE MUSICAL ENR.

41, rue Principale Granby 372-6414

Avez-vous pensé à vous acheter un habit-paletot chapeau - souliers pour les Fêtes?



Si non, faites le vite



Jos Lamoureux

Mercerie & Confection pour hommes & Garçons

149 Laurier Granby 378-3717



La Boutique

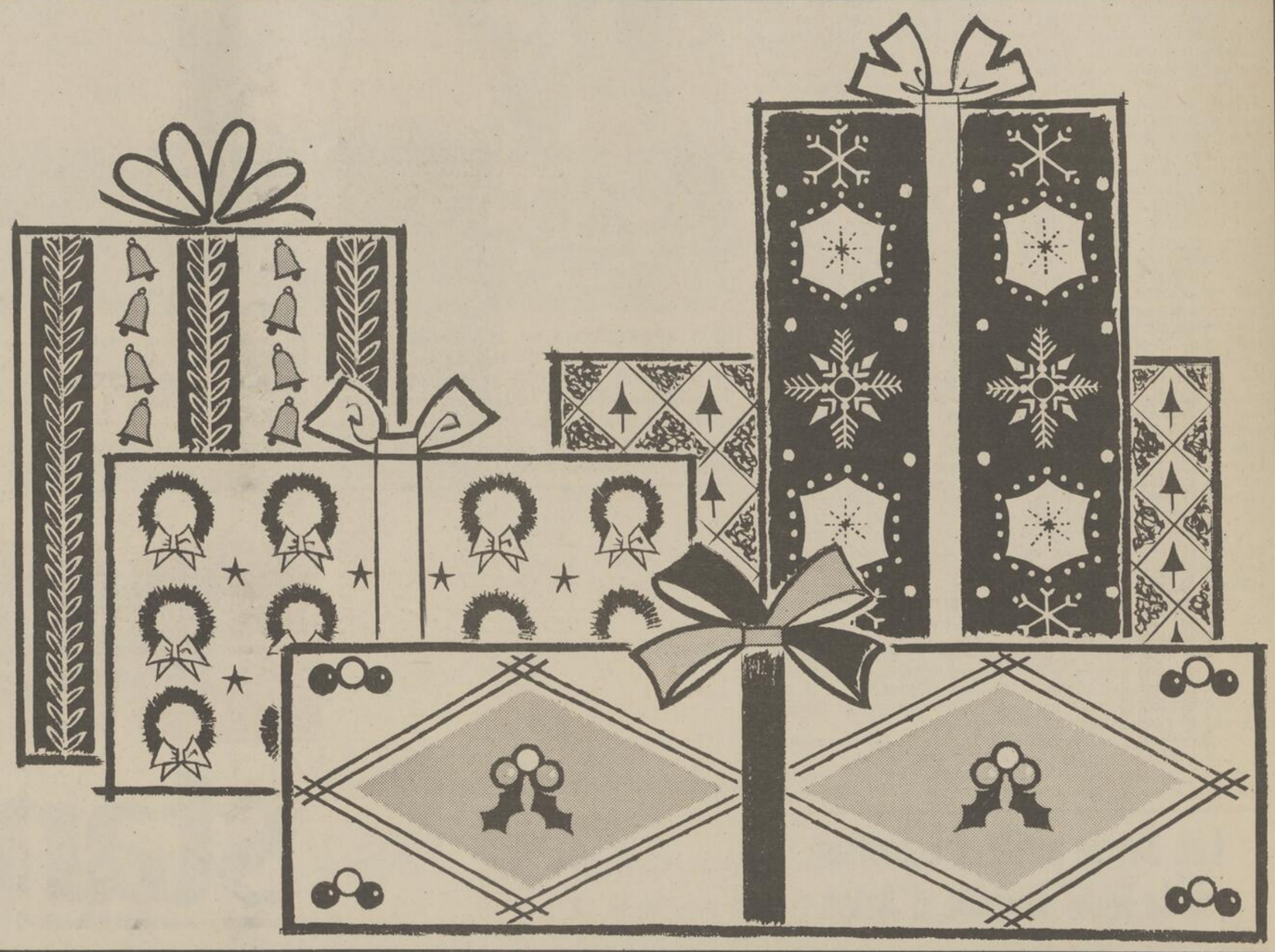
G. Letourneau, Prop.
1028, rue Dubois
ACTON-VALE

1005, St-Paul
ST-CESAIRE

L'endroit tout indiqué pour Lui procurer LE CADEAU IDEAL

Vaste choix de Vêtements Sports et de Toilettes.

DOUZE SUGGESTIONS de Cadeaux de Noël pour LUI



Faites lui un cadeau qu'il appreciera pour plusieurs années à venir

UN TELE COULEUR
ECRAN GEANT de 25"
Quasar de **Motorola**

Stop T.V. Service Enr.

413 Ave du Parc Granby 378-4493

NOUS DESIRONS SOUHAITER A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE



Noël est proche

Offrons-lui un Téléviseur Portatif

MODELE: M-2191
REG. $249.
SPECIAL $179.00



Modèle Portatif Noir & Blanc Ecran de 21"-Système instan-Vision, pour un son et une image instantanée.

Fernand Blais Ltée chemin Roxton Granby 372-6193

... pour le bricoleur!

GREEN LINE
outils électriques
fabriqués par Rockwell

Sûreté, robustesse à toute épreuve



modèle 55
Perceuse 3/8 "
à une vitesse

Valeur rég.: 29.97
SPECIAL Tétreault $19.95

Plan mise de côté

Léon Tétreault & Fils Inc.
Quincaillerie - Jouets - Sport
157 rue Principale Granby 372-5439

Venez tôt
Le choix est grand

DONNEZ-LUI UN ABONNEMENT A

La Voix de l'Est

COMPOSER
372-5433



C'EST UN HOMME

Procurez-lui une combinaison isolée et imperméabilisée pour les sports d'hiver. Ce jeune homme pourra conduire en toute sécurité sa soeurette en auto-neige.

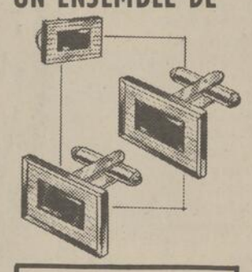
FANTAISIES ENR.
17, rue Centre Granby 372-5151

Il en sera fier!

UN ENSEMBLE DE **BOUTONS de MANCHETTES et EPINGLE à CRAVATE**

Nous avons un vaste choix de jolis ensembles

A COMPTER DE $3.95



Autres suggestions de cadeaux: Briquets · Rasoirs électriques Epingles à cravate et boutons de manchettes - montres etc.

GAGNEZ UN TELEVISEUR
Portatif de 16" valeur de 169.95 Chances de gagner avec chaque achat.

Réjean Bruneau
Granby Plan Mise de Côté
303 Notre-Dame 378-5185

Facile à offrir ... Agréable à recevoir!



Choisissez-lui une belle

CHEMISE

Blanche ou de teintes nouvelles, nous avons également une foule de suggestions de cadeaux pratiques:

Cravates, Chandails, Gilets, Chemises sport etc...

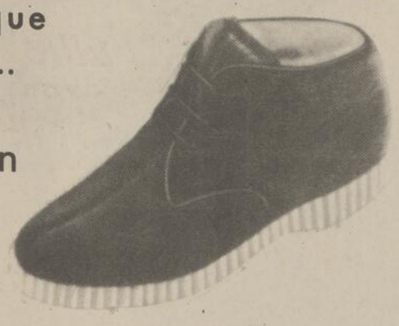
La mercerie de l'homme élégant depuis plus de 20 ans

HUBERT & MENARD INC
135 Principale (Edifice Palace)
372 - 3221 Granby

Un cadeau pratique et confortable...
BOTTILLON de Loup marin

TYROL

Un choix complet de modèles pointures et teintes.



Laperrière & Proulx ltée
Chaussures de distinction
G. Gaudette, prés.

202 rue Principale Granby 372-6236

Suggestions de cadeaux pour le Golfeur

Donnez ce qu'il y a de mieux.
Nous avons l'équipement "Professionnel" exclusif.
Heures d'ouverture:
Tous les soirs jusqu'à 9 H. P.M.
11 - 12 - 13 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 23 Décembre.



Quelques articles que vous pouvez vous procurer: Gilets de golf pour hommes & Femmes, Souliers de Golf, sac de golf, Emballage de 5 ou 12 balles de Golf, Bois & Fer, Chapeaux, casquettes Gants et plusieurs autres item non énumérés.

Fernando Côté Résidence 378-2607
Club de Golf Granby St-Paul Inc.

MAMAN AIME LA MUSIQUE?

Pourquoi ne pas lui offrir le nouveau long-jeu de Roberto Delcado et son orchestre:

OLE DELCADO

. Andalucia
. Non Dimenticar
. Perfidia
. Rumba Tambah
. Arrividerci Roma
. Bells of Argentina

Rég. $5.98 **$2.98**

Aussi autres long-jeu du même orchestre sur étiquette

polydor

L'etiquette qui vous offre LA PLUS BELLE MUSIQUE AU MONDE

CENTRE MUSICAL ENR.

41, rue Principale Granby 372-6414

Pour elle... Un ensemble-cadeau

Max Factor - Yardley Du Barry etc.



Elle sera comblée si vous lui offrez un cadeau parfumé.

Choisissez parmi notre vaste sélection d'ensembles tels que:

Savon • Cologne • Parfum • Huile de bain • Poudre • Eau de toilette etc.

à notre comptoir spécialisé de produits de beauté

Nous avons également un vaste choix d'articles de cuir

PHARMACIE Carbonneau

310 RUE PRINCIPALE
GRANBY
378-9006



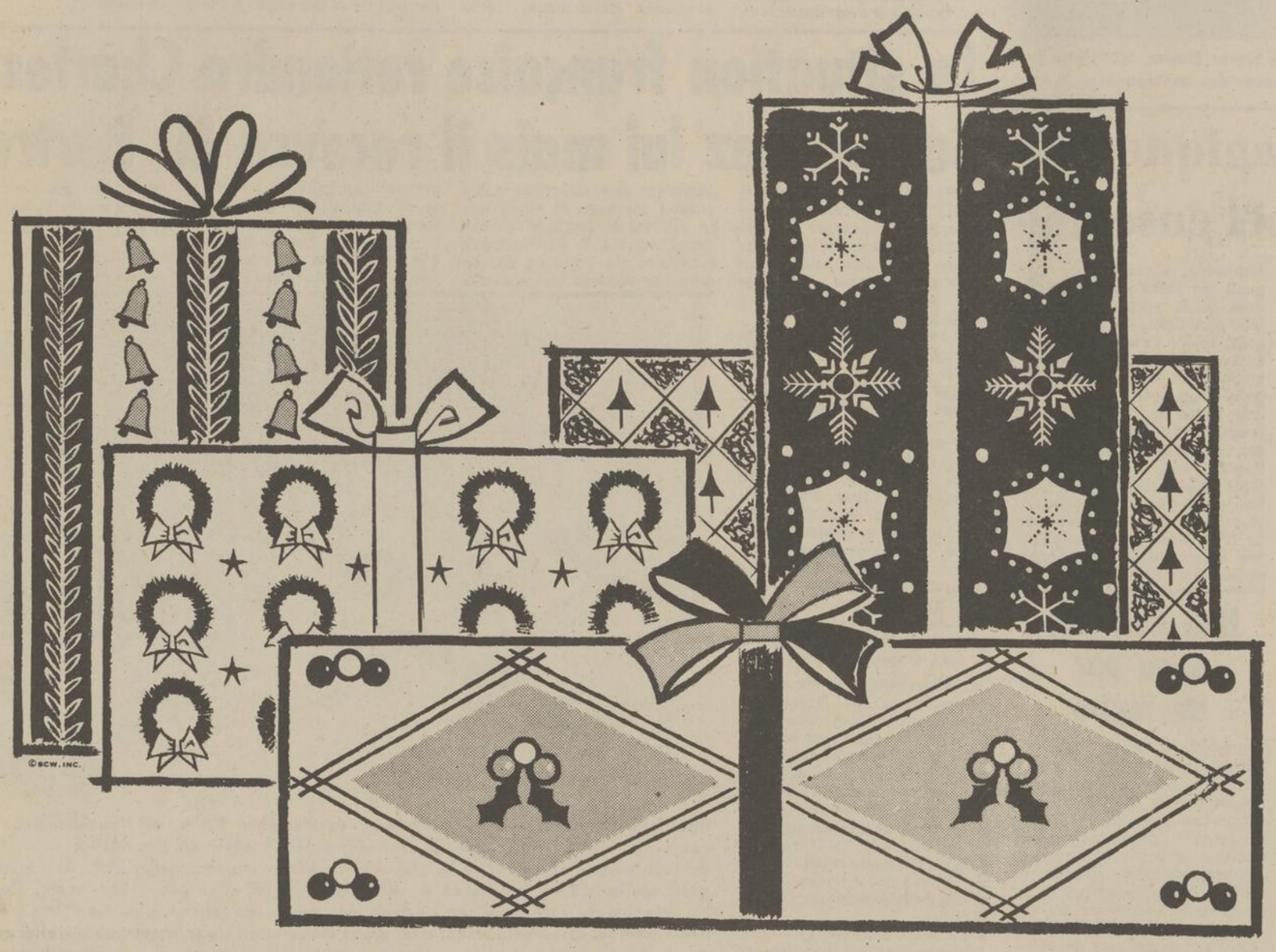
CE N'EST PLUS UN BEBE

Pourquoi ne pas lui acheter une robe de toilette exclusive à son âge. Pas deux robes du même modèle dans la même pointure.

Lingerie pour filles et garçons de la naissance à 14 ans. Choix de cadeaux pour enfants.

FANTAISIES enr.

17, rue Centre Granby 372-5151



DOUZE SUGGESTIONS de Cadeaux de Noël pour ELLE

Faites lui un cadeau qu'elle appreciera pour plusieurs années à venir

UN TELE COULEUR
ECRAN GEANT de 25"



Quasar de **Motorola**

Stop T.V. Service Enr.



413 Ave du Parc Granby 378-4493

POUR UN CADEAU PRATIQUE

à l'époque des fêtes, pourquoi ne pas offrir une bourse, une paire de bottillons ou pantoufles.



Pour un choix des plus complets dans ces items et beaucoup d'autres, faites une visite au plus tôt au magasin JIM DUMOULIN chaussures, là où vous trouverez choix et qualité à prix modéré.

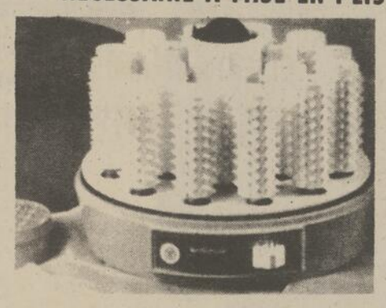
Jim Dumoulin chaussures le magasin préféré d'un nombre sans cesse croissant de clients satisfaits.



JIM DUMOULIN CHAUSSURES

338, rue Principale Granby 378-4341

NECESSAIRE A MISE EN PLIS Westinghouse



Donne une mise en plis professionnelle en seulement 5 minutes. Complet avec 18 bigoudis de 3 grosseurs différentes pour tous genres

Valeur rég. 32.95
SPECIAL TETREAULT **$26.95**

Plan mise de cote

Léon Tétreault & Fils Inc.

Quincaillerie - Jouets - Sport

Venez tôt Le choix est grand

157 rue Principale Granby 372-5439

POUR ELLE.....

Votre épouse, votre mère, votre fille



apprécierait fort bien recevoir l'un de nos magnifiques gilets, pull-over, cardigan ou avec boutons. Le choix de couleurs, grandeurs et modèles est des plus complets. Pourquoi ne pas en profiter dès maintenant.

Amédée Zigby

Vêtements pour toute la famille

243, rue Principale Granby 372-4008



La Dame soucieuse de son Elégance Trouvera Sa Toilette des Fêtes, à la

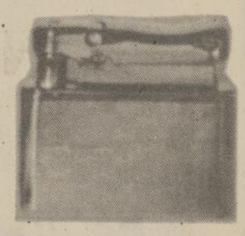
Boutique Lili ENR

POUR L'ÉLÉGANCE FÉMININE

200 Principale Granby 372-1020

Nous suggérons pour elle!

Un joli BRIQUET



Offrez-lui son briquet personnel ou encore un modèle de table Colibri - Ronson ou Bentley

de **$4.95** à **$24.95**

GAGNEZ UN TELEVISEUR
Portatif de 16" valeur de 169.95 Chances de gagner avec chaque achat.

Réjean Bruneau
Granby Plan Mise de Côté
303 Notre-Dame 378-5185

Suggestions de cadeaux pour Noël

Le plus grand choix de jackets de ski, pantalons extensibles et gilets

Des prix pour toutes les bourses

La Vogue

172 Principale Granby 372-2861





Madame est sportive ...

nous avons ce qu'il lui faut!

BOTTES MUKLUK

qui lui procureront chaleurs et confort

. Pied en cuir
. Hausse en cuir suédé gris ou beige
. Cinq attaches en cuir
. Semelles en caoutchouc crêpé
. Entièrement doublées de mouton
. Hauteur 10"
. Choix de pointures

Laperrière & Proulx LTÉE

Chaussures de distinction
G. Gaudette, prés.

202 rue Principale Granby 372-6236

Pour "ELLE" à Noël '68

Vison Horizontal

Pastel. Couleur ranch foncé. (Mâle).
Un cadeau parfait à offrir à CELLE qu'on aime...

$588.

Laflamme FOURRURE

328, rue Principale
Granby 378-8484



Il signe avec une plume qu'il tenait entre ses dents

EDMONTON (PC)-- M. James Sandy Burgess, de Camrose, en Alberta, est devenu, cette semaine, membre de la Société du barreau d'Alberta, en signant un document à cet effet avec une plume qu'il tenait entre ses dents.

Agé de 29 ans, M. Burgess est depuis 12 ans complètement paralysé du cou en descendant. Mais il a appris à se servir d'une machine à écrire en tenant un bâton entre ses dents.

C'est d'ailleurs ainsi qu'il a pu compléter ses études secondaires puis obtenir son diplôme en droit.

M. Eisenhower en deuil d'un frère

SCOTTSDALE, Ariz.(PA)—M. Earl D. Eisenhower, âgé de 70 ans, frère de l'ancien président Dwight D. Eisenhower, est décédé tôt mercredi, à l'hôpital de Scottsdale.

M. Eisenhower, qui était autrefois ingénieur électricien pour la West Penn Power Co., de Pennsylvanie, était entré par la suite dans les relations publiques et fut élu pour plusieurs mandats à la législature de l'Illinois.

Frère de l'ancien président des Etats-Unis, M. Earl Eisenhower laisse sa femme Katherine, un fils Earl Jr., et une fille, Mme Kay Morgan, de Rockford, Ill.

La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre



L'ECOLE SECONDAIRE Prince de Gales, à Freetown, au Sierra Leone, est l'une des institutions où des professeurs britanniques contribuent à former des enseignants.

Des professeurs britanniques aident les pays étrangers en formant leurs enseignants

LONDRES - Il y a de plus en plus de gens qui passent leurs vacances à améliorer leur anglais. C'est le cas non seulement des pays du Commonwealth, mais aussi des pays qui ne sont pas en relations étroites avec la langue anglaise.

L'anglais est considéré comme l'une des premières nécessités scolaires pour ceux qui veulent réussir, car c'est aujourd'hui non seulement la première langue du monde, mais aussi la voie d'accès aux études modernes de toutes sortes. Un vieux proverbe du Moyen-Orient dit: "Apprendre une autre langue, c'est devenir un autre homme".

Les gouvernements étrangers sont heureux d'avoir du personnel et des enseignants britanniques. Plus de 10.000 britanniques travaillent aujourd'hui dans les pays en voie de développement où leur langue et leurs connaissances peuvent être utilisées au mieux.

Qui les paye? Et bien, cela rentre dans le cadre de l'aide britannique aux services publics de ces pays. Cependant, des centaines d'enseignants britanniques vont dans les pays en voie de développement sans aucune aide de leur gouvernement. Plus des trois quarts d'entre eux vont en Afrique.

Les cours de vacances

On manque beaucoup de professeurs pour former des enseignants. Cette année, trente neuf cours de vacances organisés spécialement pour la formation d'enseignants par des professeurs d'anglais se tiennent dans vingt et un pays du monde, et quatre-vingt-quatorze professeurs et enseignants britanniques y participent.

Ces cours ont lieu entre autres au Cambodge, à Chypre, au Ghana, en Inde, en Israel, en Jordanie, au Sierra-Loène, en Tunisie et dans laRépublique Arabe Unie.

Ces cours de vacances durent de cinq jours à un mois. Ils sont organisés par les autorités qui sont en relations étroites avec le British Council.

Dans le domaine de l'aide aux écoles outre-mer, le British Council ne se borne pas à l'enseignement de la langue anglaise. Il s'occupe aussi de l'enseignement des sciences dans des écoles de niveaux différents, en tenant compte des besoins des divers pays.

En moyenne, 1200 instituteurs britanniques quittent chaque année leur famille et leur pays, pour enseigner dans des pays lointains.

Le Conseil national pour l'envoi d'enseignants à l'étranger, dont les membres viennent soit du corps enseignant soit de l'administration des écoles, vient de faire son premier rapport annuel. Celui-ci met en évidence la demande croissante d'enseignants.

Malgré un souvenir tragique, les Macdonald passeront Noël ensemble

TORONTO PC - Pour les enfants de la famille Mcdonald, le souvenir d'une journée tragique semble moins lourd aujourd'hui. Lena Macdonald,une blonde âgée de 18 ans, se propose de faire de Noel un jour faste pour ses neuf frères et soeurs qu'elle a élevés depuis la mort de leurs parents, le 21 décembre dernier.

Lena et son frère John-Duart, 20 ans, ont quitté cette semaine leur demeure à Strathlorne, Nouvelle-Ecosse, en compagnie de leurs autres frères et soeurs pour se rendre à Toronto où ils ont acheté des cadeaux de toutes sortes. Ils sont rentrés chez eux hier.

"Au début, ce fut dur, très dur," a déclaré Lena lors d'une interwies, alors qu'elle évoquait les jours suivant l'accident de la route où périrent leur père John-Andrew Macdonald, âgé de 41 ans, et leur mère Sadie. L'accident est survenu sur une route verglaçante de la Nouvelle-Ecosse.

Ce temps de Noel est loin de ressembler à celui de l'andernier, lorsque, le coeur lourd, "nous avons tout tenté pour fêter Noel comme jadis",selon les paroles de John-Duart.

Les Macdonald se proposent de fêter Noel avec les enfants des voisins dans leur maison de ferme de 12 pièces.

Une habitude prise par un maire

DEARBORN, Mich. PA-- Le maire Orville Hubbard a installé une horloge - poinçon à l'extérieur de son bureau il y a quelques semaines et a pris l'habitude de poinçonner en entrant et en sortant du bureau.

Bientôt d'autres employés ont utilisé l'horloge-poinçon et on en compte maintenant 20 qui ont pris cette habitude, dont trois qui gagne plus de $20,-000 annuellement.

Hubbard a déclaré qu'il croit que cette idée pouvait être à l'avantage de son personnel qui administre cette banlieue de Détroit d'une population de 115-000 âmes.

"Je ne leur ai pas demandé ce qu'ils en pensaient", explique-t-il. En regardant la carte du maire on remarque que la plupart du temps elle est poinçonnée a 8h.00 a.m. et 10h.00 p.m.

Les heures de travail moyennes de ses employés sont de 8h.00 a.m. à 5h.30 p.m.

Quelle est la nature exacte de la révolution au Brésil ?

RIO DE JANEIRO AFP - Il faudra attendre encore quelques jours pour connaître la nature exacte de la révolution brésilienne née de l'acte institutionnel. En effet, màlgré les déclarations sans équivoque des généraux, le facteur humain brésilien est un des éléments qui empêche encore de juger cette révolution. L'autre élément est la difficulté normale d'organisation au début du nouveau régime.

Le gouvernement continue normalement son action en courcircuitant désormais un Parlement en vacances. Tous les ministres sont solidaires et l'on manifesté en signant l'acte institutionnel. C'est le seul élément de continuité avec l'ancien régime. Partout ailleurs, au 5e jour de cette révolution, on rencontre incohérences, contradictions, conflits que l'on peut interpréter d'une façon ou d'une autre avec des argu - ments également valables pour l'une ou l'autre thèse. Les règlement d'une région à l'autre, ce qui est vrai à Sao Paulo ne l'est pas a Rio. Ainsi, la censure est impitoyable et tous les journaux et publications étrangers sont retenus dans les aérodromes.

Par contre, à Sao Paulo, on semble vivre dans un autre pays. La revue Veja, imprimée à Sao Paulo, est saisie à son arrivée à Rio. A Sao Paulo, les journaux publient librement et on ne censure que les commentaires politiques alors qu'à Rio même le texte de la première conférence de presse du porte-parole officiel de la présidence de la république a été retenu par les censeurs. Tout au moins certains censeurs, car les critères varient de l'un à l'autre, d'une agence de nouvelles à l'autre, d'une compagnie de cables à l'autre.

La situation française retiendra Charles de Gaulle chez lui mais il recevra M. Bertrand

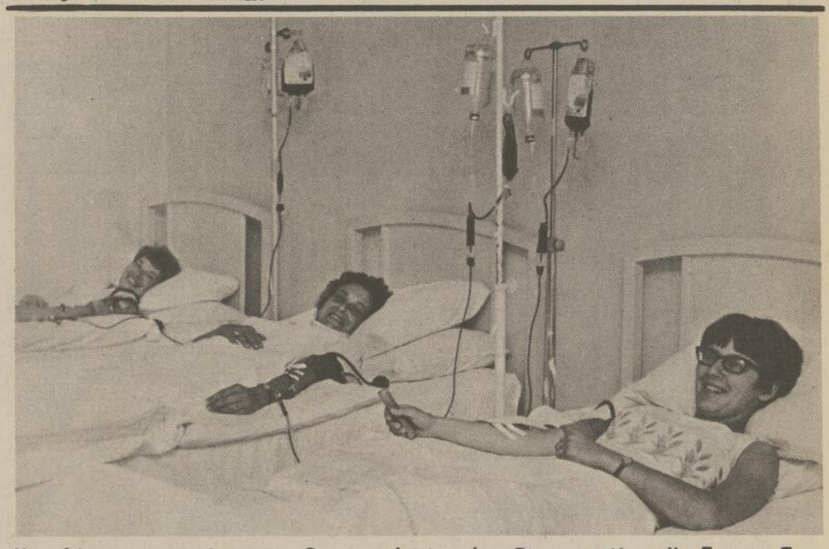
PARIS (AFP)-- Le général de Gaulle n'effectuerait aucun déplacement à l'étranger tant que la situation financière française ne sera pas tout à fait stabilisée, apprend - on selon des indications recueillies à bonne source.

On sait qu'un grand nombre de pays ont invité le président de la République française et que ces invitations ont toutes reçues une acceptation de principe. Toutefois, si un voyage devait avoir lieu dans le courant du premier semestre de l'année 1969, il apparaît qu'il serait consacré au Liban. En revanche, le général de Gaulle aurait l'intention de se rendre en province plus fréquemment que l'année dernière, ce qui lui permettrait de reprendre un contact direct avec la population. Le premier voyage de cette nouvelle série aura lieu en janvier et sera consacré a la Bretagne.

Au programme des réceptions de personnalités étrangères, pour le mois de janvier une seule visite officielle est prévue: celle de M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, si toutefois ce dernier est tout a fait remis de la légère crise cardiaque qui vient de le toucher. En février, le général de Gaulle recevra le général Jean Bedel Bokassa, président de la République centrafricaine.

A COLOMBEY

D'autre part, les observateurs attendent avec intérêt le traditionnel message de voeux que le général de Gaulle adressera aux Français le 31 décembre prochain. Ils estiment que ce message donnera une nouvelle occasion au général de Gaulle de s'expliquer sur les événements qui ont durement secoué le pays cette année, mais ils pensent surtout qu'il fera part de sa confiance dans l'avenir du pays: une confiance qu'il prendra soin de motiver en apportant les preuves du redressement de la France depuis le refus de dévaluer le franc.



Une fois par mois, Jeannette Comeau, de Meteghan River, en Nouvelle-Ecosse, Frances Irwin, d'Halifax, et Marilyn Dawson, de Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse, font don de leur sang d'où l'on tire le globulin du sérum immunologique RH. Des injections de ce globulin aident les mères de RH-négatif à enfanter des bébés sains. Les femmes qui donnent de leur sang ont elles-memes perdu des enfants à cause d'une incompatibilité sanguine. Elles ne peuvent tirer profit de cette clinique, inaugurée à Halifax en juin. (Photo PC)



